

Un grand débat aux Communes sur les troubles de Regina; Des grèves sèment l'inquiétude à travers tout le pays

Le ministre de la Justice, l'hon. H. Guthrie, a fait, hier, à la Chambre des Communes, un récit de la rixe sanglante survenue à Regina. — Il prétend que les grévistes ont attaqué les policiers. — Le T. H. Mackenzie King réclame une enquête minutieuse. — Reproches à l'incurie du gouvernement. — Le Premier ministre dénonce le communisme et affirme que les émeutes sont provoquées par les communistes. — M. Woodsworth défend ses partisans. — M. Stevens déclare qu'il avait averti le gouvernement Bennett de l'imminence de ces troubles.

Ottawa, 2. — Les Canadiens ne sont pas disposés à remplacer le régime établi par le communisme, et le gouvernement à le devoir de faire en sorte que l'ordre soit maintenu à tous les points du pays. Voilà ce qu'a déclaré M. Bennett au cours d'un débat provoqué par les émeutes de Regina. Les galeries étaient remplies et la plupart des députés étaient présents. Cette attaque contre l'autorité, a dit le premier ministre, est dirigée contre la loi et l'ordre et a été suivie d'une tentative entre plusieurs autres de pratiquer la doctrine du communisme. Nous ne sommes pas disposés à l'admettre, et nous croyons qu'il n'appartient pas aux provinces de réprimer dans de pareils abus, mais au gouvernement fédéral. C'est une question qui regarde le pays considéré comme un tout. C'est M. Angus McInnis qui a continué le débat sur cette question. Le député travailliste de Vancouver Sud a terminé son discours en demandant que les "marcheurs de la faim" soient traités avec plus d'humanité. L'honorable Hugh Guthrie, ministre de la Justice, a fait une revue officielle de la situation, et a nié que des instructions aient été données pour qu'on refuse la nourriture et le vêtement à ces chômeurs. Il a ajouté que sans aucun doute les "marcheurs" agissent sous la dictée de meneurs communistes. Le très honorable W.-L. Mackenzie King, chef libéral, a parlé brièvement en demandant une enquête sérieuse et impartiale par le gouvernement fédéral autant que par le gouvernement de la Saskatchewan.

Le ministre de la Justice, après le discours de M. McInnis, a déclaré qu'à Regina les soi-disants grévistes pouvaient trouver dans un camp tout ce qui leur était nécessaire en fait de vivres et de vêtements. M. Guthrie a reproché que les grévistes n'aient pas profité des avantages du camp quand il leur a été offert à Dundurn. Actuellement, ils sont 175 au camp de Lumsden. Ce n'est pas tellement les chômeurs qui ne veulent pas profiter des avantages que leur offre le gouvernement, mais ils en sont empêchés par les "pique-niques". La majorité des chômeurs ne peuvent retourner au camp même s'ils le veulent. Il y a plusieurs groupes de chômeurs et plusieurs chefs par groupe. Ils varient en nombre, mais généralement on compte 25 chefs par groupe de chômeurs. Samedi, des négociations ont été entamées entre ces meneurs et les chefs de la RCMP. A la même heure, toute la presse du pays publiait la nouvelle qu'il était défendu à qui que ce soit de venir en aide à ces chômeurs. Et samedi après-midi, je recevais un télégramme du procureur général, qui me demandait de le tenir au courant des arrêtés ministériels votés à ce sujet. Je dus lui répondre que rien de tel n'avait été voté par le conseil des ministres. J'ai appris que mon honorable ami de Winnipeg Nord-Centre (M. Woodsworth) avait accusé le gouvernement d'avoir passé en secret un arrêté ministériel à ce propos. Je dois lui dire et déclarer à la Chambre qu'il n'en est rien.

M. Woodsworth a alors nié avoir prononcé ces paroles, et M. Guthrie a continué un réquisitoire qui n'a rien d'émoussé que ce soit de donner de l'argent, des vivres ou des vêtements aux "marcheurs". Hier, prétend le ministre de la Justice, il semblait vraiment qu'une entente serait conclue entre l'autorité et les grévistes, par suite de laquelle ils retourneraient en masse aux camps, sous la protection du gouvernement, qui aurait aussi vu à plusieurs cas individuels. M. Guthrie ne croit pas, toutefois, qu'il convienne de transporter en masse les 2,000 marcheurs en Colombie-Britannique. Le ministre regrette que les négociations (Suite à la page 4, 4e col.)

André-Gustave Citroën est mort hier à Paris

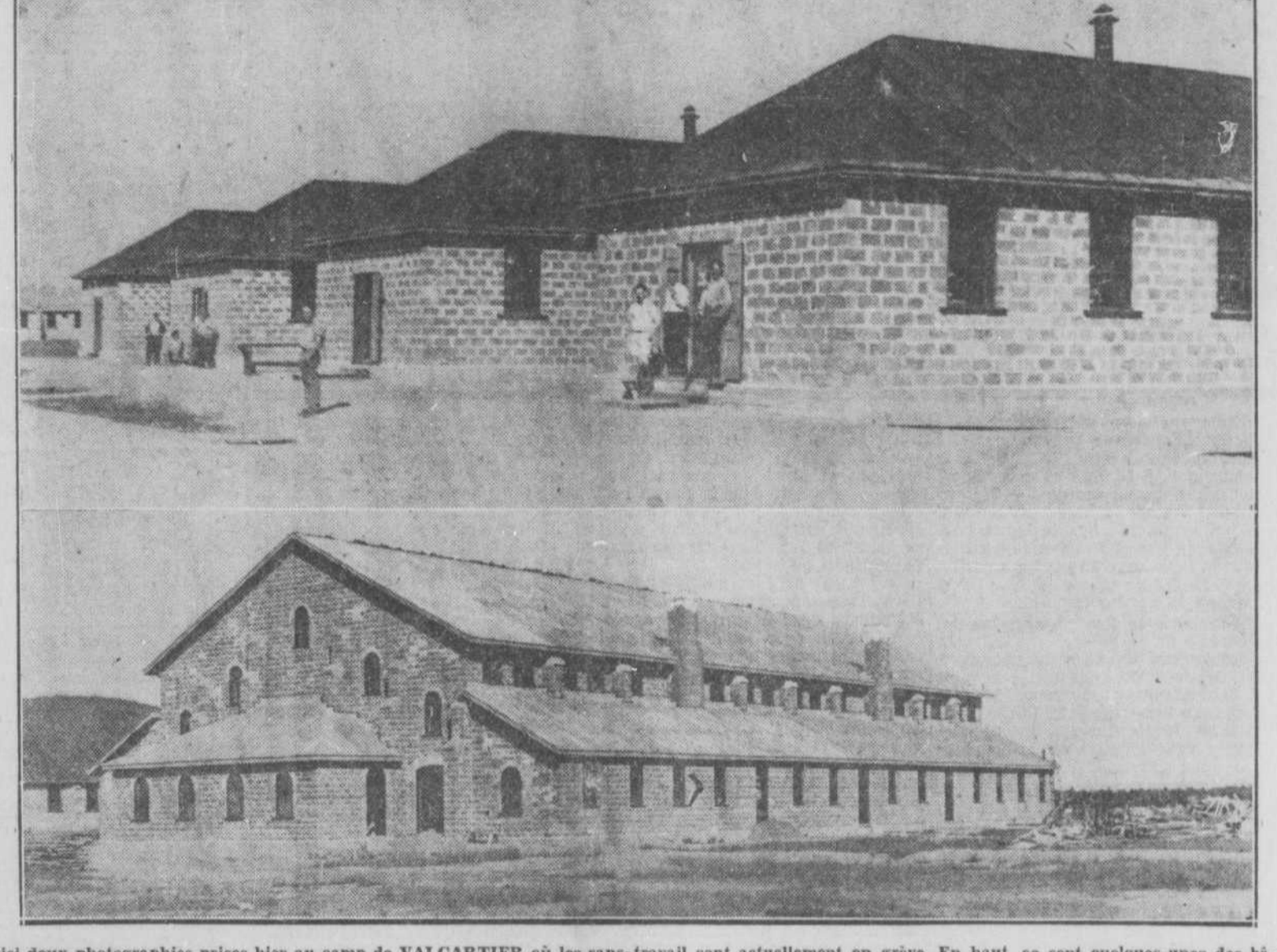
Le grand industriel sur-nommé le "Henry Ford de France" n'a pu survivre à la faillite de son immense organisation — Il a succombé, hier, à une maladie qui le minait depuis l'effondrement de son industrie.

Paris, 3. (P. A.). — André-Gustave Citroën, sur-nommé le "Henry Ford de France", est mort hier à l'âge de 57 ans, dans un hôpital de Paris, des suites d'une maladie de langueur causée par les tracés qui suivirent la faillite de son immense organisation, le 21 décembre 1934. La grande fabrique Citroën, qui fut un jour évaluée à plus de 2,000,000,000 de francs, fut forcée de se placer entre les mains du liquidateur et son fondateur fut éliminé des affaires de compagnie. Le petit ingénieur tenta de rester au poste comme conseiller technique de la maison, mais à la suite d'une enquête par les auditeurs, les porteurs d'obligations et les créanciers soulevèrent une telle opposition que Citroën dut finalement se retirer. Citroën déclina aussitôt. Il y a plusieurs semaines, il demanda son admission à l'hôpital. Il était trop tard pour pratiquer une opération à l'estomac qui aurait dû être faite depuis longtemps. Il ne pesait plus que 70 livres, la moitié de son poids normal, lorsqu'il mourut. Sa résistance avait été affaiblie non seulement par la situation financière désespérée de sa maison, mais par le chagrin que lui avait causé la mort récente de sa fille. Avant de commencer la construction de petites voitures, après la guerre, Citroën était un ingénieur obscur. Il naquit à Paris, le 5 février 1878. Il connut un tel succès qu'il vécut de la route pour les (Suite à la page 9, 1ère col.)

CANADIENS EN FRANCE

Le Havre, 3. (P. C.). — Vingt-cinq Canadiens français, hommes et femmes, sont débarqués, hier, au Havre du "LaFayette". Ils ont fait la traversée sous les auspices des Universités de Montréal, d'Ottawa et de Laval. Dans l'après-midi, le groupe a déposé des fleurs sur la tombe d'Octave Crémazie au cimetière Ste-Marie. Demain, les visiteurs se rendront à Dieppe et rendront hommage à Vauquelin. Ils iront aussi à Lisieux, en Bretagne, au Calvados à Paris et ailleurs.

QUELQUES-UNES DES SALLES HABITEES PAR LES SANS-TRAVAIL A VALCARTIER



Voici deux photographes prises hier au camp de VALCARTIER où les sans-travail sont actuellement en grève. En haut, ce sont quelques-unes des bicoques dans lesquelles les chômeurs vivent. La première est un dortoir, une cuisine et une salle à manger. Il y a encore un dortoir et une salle de bain avec lavabo, toilette, etc. On sait que l'eau courante se trouve dans tous ces camps construits par les chômeurs eux-mêmes. En bas, c'est la salle de récréation des habitants du camp. Un témoin oculaire nous a déclaré que c'est à cette salle que devaient travailler les quelque 70 briqueteurs dont l'arrivée causa la décision des sans-travail.

Une grève paralyse le camp de Valcartier et fait naître toutes sortes de rumeurs

Au moment où les "marcheurs de l'Ouest" livrent un combat à la police, les hommes réunis au camp de concentration de Valcartier se mettent en grève et réclament un salaire plus élevé — L'ordre règne dans le camp — L'arrivée d'un groupe de soldats cause une sensation.

Valcartier, 3. — (De l'envoyé du "Soleil") — Le camp des chômeurs paraissait désert hier. Aucune animation. Un silence, troublé par le moteur de quelques camions et de trois ou quatre automobiles, régnait sur toute l'étendue des terrains. C'était la grève, survenue précisément à l'heure où, dans l'ouest, les marcheurs de la faim cherchaient à se rendre à Ottawa. Les sans-travail, qui sont nourris, logés et vêtus aux frais du gouvernement, qui jouissent de quelques autres rations privilégiées comme pour le tabac, par exemple, et reçoivent vingt sous par jour, réclament maintenant une plaquette de salaire par jour et une amélioration de leur sort.

LE SENAT A DU TRAVAIL A EXECUTER

La Chambre haute a passé en deuxième lecture hier le bill qui a pour objet de modifier la loi de réglementation de la mise en vente des produits naturels.

L'attitude de Bennett indigne les députés

Le gouvernement fait sienne une motion du député Harris de Toronto qui veut le féliciter au sujet des accords impériaux — Libéraux et Progressistes protestent contre cette décision de M. Bennett qui n'aura qu'un résultat, prolonger la session — Vives protestations.

DECES D'UN CENTENAIRE

Valleyfield, 3. (P. C.). — John Laird McMeeking, assurément l'un des plus vieux citoyens du Canada, est décédé, hier, à l'âge de 101 ans. Né en Ecosse en 1834, M. McMeeking vint au Canada dans son jeune âge. Il fut presque tout le temps de sa vie à l'emploi de la Montreal Cottons Limited.

SOMMAIRE ••• 1ère page, nouvelles générales, 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis, 3e, nouvelles générales, 4e, éditorial, 5e, raconté, 6e, sches menadants, 7e et 8e, nouvelles diverses, 10e, finance, 11e, nouvelles diverses, 12e, théâtre, 13e, nouvelles sportives, 14e, annonces classiques, 15e, naissances, décès, 16e, nouvelles générales.

Le Premier ministre de la Saskatchewan, M. Gardiner, affirme que les grévistes avaient décidé, dès lundi, d'abandonner leur marche vers Ottawa. — Le calme est rétabli à Regina, mais dans tout le pays on voit surgir des perturbations. — Le mécontentement s'exprime par des grèves multiples. — Les chefs des grévistes de l'Ouest sont accusés de faire partie d'une association illégale.

Ottawa, 3. — Au moment où l'on annonce que les grévistes réunis dans un camp de concentration à Regina sont prêts à retourner chez eux, une revue de la situation à travers le pays démontre que des grèves causent de l'inquiétude un peu partout. Il y a perturbation dans la plupart des camps de concentration des sans-travail dans toutes les provinces, depuis la Colombie-Britannique jusqu'au camp de Valcartier. La situation semble cependant moins tendue qu'elle ne l'était il y a quelques jours. Une centaine de personnes furent arrêtées à Regina et un membre de la Sûreté tué d'une balle, lundi soir, mais, depuis lors, il n'y a pas eu d'actes de violence ni dans les Prairies, ni dans les autres endroits où les sans-travail sont en grève.

Le Manitoba, d'après ce qu'annoncent hier le premier ministre, M. John Bracken, continuera de fournir des vivres, soit deux repas par jour, aux 500 chômeurs des camps de secours de Winnipeg. Ils recevront trois repas s'ils ont décidé de retourner dans leurs camps respectifs. Près de deux mille sans-travail au camp de Valcartier, près Québec, camp fédéral, sont restés sans travailler. Ils réclament une plaquette de salaire par jour en sus de leur nourriture, mais les administrateurs du camp croient que les grévistes ne retourneront au travail demain matin. Il n'y a pas eu d'actes de violence.

Les chefs des débardeurs en grève à Vancouver ont déclaré que 2,400 des leurs sont toujours dans les mêmes dispositions, mais la situation est encore la même et les rivalités existantes ne réclament pas de nouvelles grèves non pas dégénéré de nouveau en bataille. On rapporte qu'il y a mécontentement au lac Nipigon que les 350 grévistes dont tout un groupe veut revenir au travail tandis que plusieurs continuent de réclamer des salaires plus considérables et une amélioration des camps de bûcherons.

DECLARATION DE M. GARDINER Regina, 3. — Avant la rixe sanglante d'hier, entre la police et les grévistes, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Gardiner, avait préparé une déclaration dans laquelle il exposait les propositions que lui avaient faites les marcheurs, notamment celle de se démobiler, soit sous la conduite de leur meneur Evans, soit sous la surveillance de la police provinciale. Cette déclaration vient d'être publiée. On y trouve le récit de l'odyssée des chômeurs, de Winnipeg à Regina, les protestations adressées au gouvernement fédéral par le premier ministre de la Saskatchewan, puis une revue des événements de la semaine. M. Gardiner avait proposé aux grévistes de leur ouvrir le camp de Lumsden, à trente milles au nord de Regina, et de leur rendre la responsabilité de leur traitement à cet endroit. Si les marcheurs avaient accepté ce compromis, le gouvernement de la Saskatchewan se serait ensuite entendu avec Ottawa quant au règlement définitif de la situation. Les grévistes ne l'entendirent pas ainsi. Ils offrirent au gouvernement de se retirer paisiblement dans un camp qu'ils aménageraient eux-mêmes. Sur ce point on ne parvint pas à s'entendre. Quoi qu'il en soit, voici la fin de la déclaration publiée par M. Gardiner: "Ce matin (lundi), M. Evans m'a téléphoné qu'il voulait me faire part des vœux les plus récents de ses hommes. Je quittai immédiatement la campagne pour Regina, où je reus une délégation des grévistes. Ils me dirent qu'ils avaient demandé une entente avec les autres. La délégation demandait au gouvernement provincial d'accepter les propositions repoussées par Ottawa. Les voici: "1. Les marcheurs étaient prêts à se démobiler à Regina même plutôt que de poursuivre leur marche sur Ottawa. Ils offrirent de retourner par détachements à leurs camps respectifs et s'engageaient à renvoyer dans leur foyer quelques-uns de leurs camarades. "2. Ils désiraient se disloquer sous la conduite de leurs chefs. "3. Ils demandaient qu'on leur permit l'impunité pour tous les crimes passés. Seul Evans ne réclamait pas (Suite à la page 11, 1ère col.)

ONTARIO ADOPTE LE PLAN TASCHEREAU

Toronto, 3. — (P. C.). — Si le gouvernement du Dominion veut consentir à payer la moitié des frais encourus par la province pour secourir les chômeurs, l'Ontario paiera l'autre moitié, d'après une déclaration faite hier par M. David Croft, ministre du Bien-Etre Public, et rapportée par le maire M.-A. Colquhoun, de Brantford. Le maire de Brantford a ajouté que la province a l'intention de prendre entièrement à sa charge, sous peu, tous les secours aux chômeurs.

LA CRISE DE L'EUROPE PAR A. SIEGFRIED

L'éminent économiste français était hier l'hôte du club Canadien de Montréal — Le déplacement du centre de gravité économique.

PAS DE REPRESAILLES

Londres, 3. (P. C.-dable) — L'Angleterre n'a pas suggéré de représailles contre l'Italie et elle part en guerre contre l'Ethiopie, la proposition du capitaine Eden n'était formulée que pour servir de base d'entente, entend le qualifié d'Orsay n'a pas tenu compte de cette proposition, voilà les bruits qui courent actuellement dans les chancelleries. On attend des confirmations ou des dénégations sous peu.

TOKIO ET MOSCOU

Tokio, 3. (P. A.). — Le gouvernement soviétique annonce aujourd'hui que le vrai motif qui enverme les relations russo-japonaises sur les frontières de la Sibirie vient du fait que les Japonais veulent s'emparer de certaines îles stratégiques du fleuve Amour tandis que les Russes entendent les garder pour eux. Ces îles permettraient à l'artillerie japonaise de commander leur chemin de fer et certaines villes, comme Khabarovsk.

ERUPTION DU VESUVE

Naples, 3. (P. A.). — Le Vésuve est en éruption et ses flammes s'élèvent très haut dans l'air. L'explosion a commencé tranquillement, et la lave s'écoule du cratère avec de plus en plus d'intensité. Et peu à peu, l'éruption se manifeste à plusieurs endroits du volcan. Le phénomène a commencé à se manifester un peu avant le lever du jour, et les lueurs étaient visibles à plusieurs milles à la ronde. Les habitants de Naples sont effrayés, d'autant plus que la lave sort aussi de la base du mont.

TEMPERATURE

Toronto, 3. — (P. C.). — La pression est encore élevée à l'est et sur la côte du Pacifique et relativement basse à l'ouest. Une dépression est centralisée au nord du lac Winnipeg. La température a été modérément chaude dans presque toutes les parties du Canada et belle à l'est des grands lacs. Des averse sont tombées cependant au sud du Manitoba.

MINUTE TRAGIQUE POUR UN ENFANT

Regina, 3. (P. C.). — Margaret Miller, une fille de huit ans, revenant d'un pique-nique où elle avait passé une agréable journée. Elle était heureuse et gaie. En arrivant à la gare de Regina, elle entendit un petit vendeur de journaux crier: "Extra-Le dévotieux Miller a été tué dans une émeute!" — "C'est mon papa!" — lança l'enfant en larmes. Et c'est ainsi que de la petite fille, déjà orpheline de mère, apprit la mort de son père, victime de la rixe sanglante de lundi entre chômeurs et policiers.

LA CHAMBRE HAUTE A PASSE EN DEUXIEME LECTURE

Le Sénat s'est vu de la formidable tâche que la Chambre lui impose en dernière lecture. C'est ainsi qu'il a fait subir sa deuxième lecture au bill qui vise à modifier la loi de réglementation de la mise en vente des produits naturels.

DECES D'UN CENTENAIRE

Valleyfield, 3. (P. C.). — John Laird McMeeking, assurément l'un des plus vieux citoyens du Canada, est décédé, hier, à l'âge de 101 ans. Né en Ecosse en 1834, M. McMeeking vint au Canada dans son jeune âge. Il fut presque tout le temps de sa vie à l'emploi de la Montreal Cottons Limited.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles générales, 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis, 3e, nouvelles générales, 4e, éditorial, 5e, raconté, 6e, sches menadants, 7e et 8e, nouvelles diverses, 10e, finance, 11e, nouvelles diverses, 12e, théâtre, 13e, nouvelles sportives, 14e, annonces classiques, 15e, naissances, décès, 16e, nouvelles générales.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles. Mlle Pauline Chabot, de Québec, est en promenade pour quelques semaines chez ses grands-parents, à Beauport.

M. Rosario Carrier, de Lévis, était dernièrement en promenade chez sa mère, Mme Arthur Carrier, à St-Nazaire.

M. et Mme Joseph-Gonzague Dubé, de Lévis, ainsi que leur fille, Mlle Jeanne-d'Arc, Lorraine et Marie-Louise Dubé, accompagnés de M. Valère Ruel, sont partis en promenade chez des parents à Montmagny.

Assemblée de la Société St-Jean-Baptiste de Bienville, demain soir. Une assemblée des officiers et membres de la Société St-Jean-Baptiste de Bienville, sera tenue demain soir, à 8 heures, en la salle St-Antoine.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

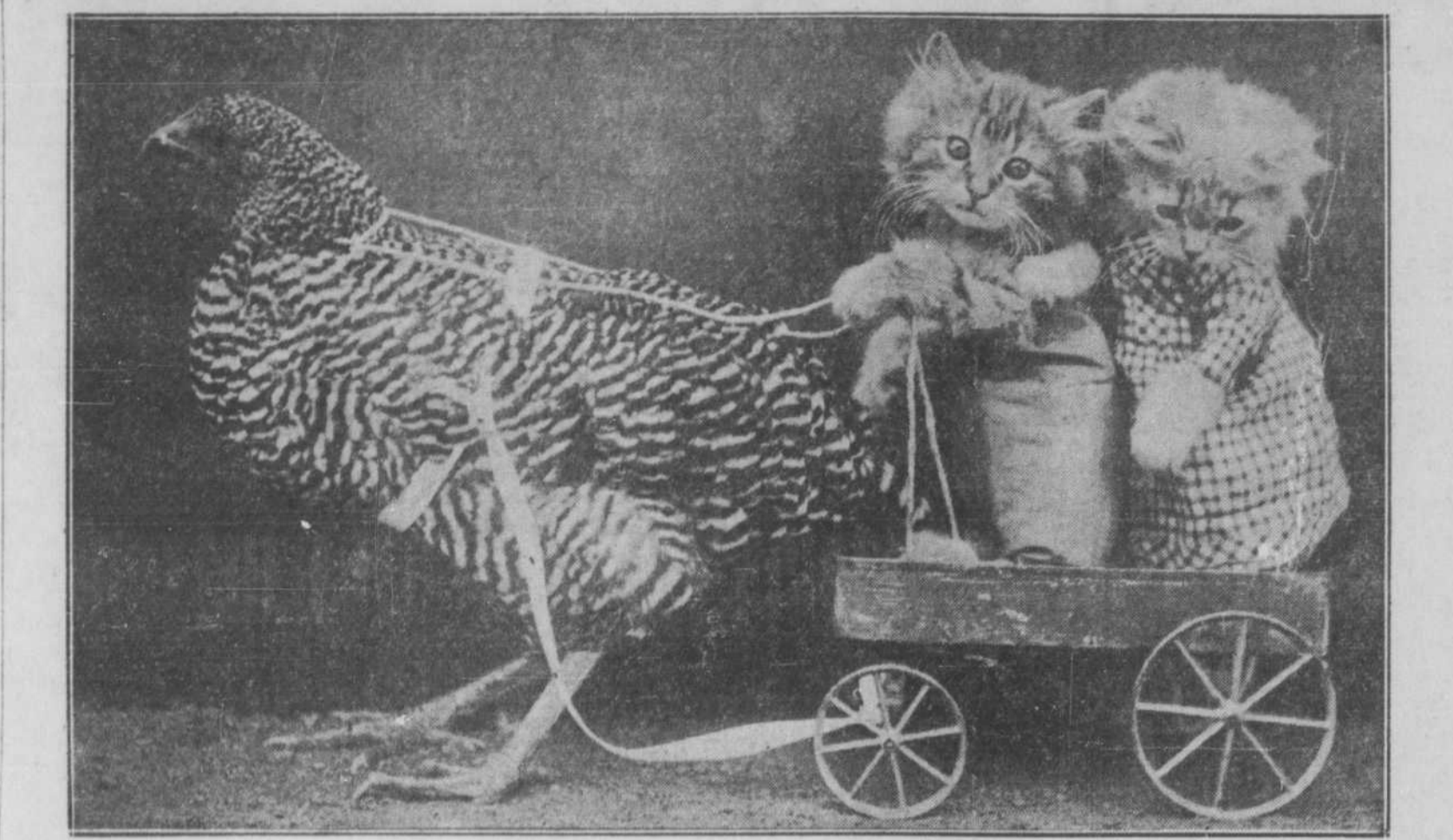
On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

On a commencé la démolition de la goélette "A. M. Nadeau". Le capt. Joseph Maurice, de Bienville, a fait conduire sa goélette "A. M. Nadeau" au chantier Davie, à Lévis.

Nos amies les bêtes



La Mère-Poule a bien voulu plaire aux petits chats et la voici attelée à leur voiturette. Qu'est-ce qui arriverait si la Poule se mettait à voler ?

UNE PROMENADE

félicitations à Mlle Proulx, ainsi qu'à son dévoué professeur.

Elèves du collège de Lévis qui ont passé avec succès l'examen de chimie. Un examen sur la chimie a été passé en avril dernier par les élèves des classes de Mathématiques et de Philosophie Senior de tous les collèges affiliés à l'Université Laval et les résultats viennent d'être connus.

Ont conservé 80 pour cent des points MM. Charles Auclair, Gaston Botsford, Magella Caux, Armand Coulombe, Léon Dancause, Evariste Dumais, Clermont Dussault, Emillien Fortier, Henri Gagnon, Denis Gagnon, Orlies Jonas, Lomer Lemieux, Robert Létourneau, Laurent Michaud, Gérard Paquet, Georges Turgeon, Willie Turmel.

Ont conservé 60 pour cent des points MM. Paul-Emile Bégin, Gérard Bergeron, Lucien Caron, Jacques Desjardins, Roger Dorval, Robert Dumais, Henri Fournier, Fernand Gignac, Roland Goulet, Benoît Lachance, Téléphore Lachance, Raymond Laviole, René Martineau, Lucien Morais, Eugène Morin, Théophile Nadeau, Jean Paradis, Gérard Samson et Cyrille Turgeon.

Ont conservé 33,3 pour cent des points MM. Fidèle Bélanger, Louis-Emile Gosselin.

Non félicitations à tous ces élèves pour ce beau succès obtenu.

Chemin de Croix ce soir au cimetière de Lévis.

Ce soir, à 7 heures 30, au cimetière Mont-Marie, il y aura exercice public du chemin de la Croix. Les paroissiens, comme les années dernières, voudront bien pendant les mois de l'été, assister nombreux à ce pieux exercice pour les Ames du Purgatoire et aussi se rendre, prier sur la tombe de leurs parents et amis défunts.

Cliniques de puériculture demain à Ste-Jeanne-d'Arc et Lévis.

Demain matin, de 10 à 11 heures, à l'école du chanteur Russell, à Ste-Jeanne-d'Arc, Pointe Lévis et demain après-midi, de 2 à 5 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, rue St-Joseph, à Lévis, il y aura cliniques de puériculture pour les bébés et les préscolaires ainsi que séances d'immunisation contre la diphtérie.

Les mères de familles de ces deux paroisses voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Assemblée du club de raquettes "Le Lévis" ce soir.

Une assemblée des officiers et membres du club de raquettes "Le Lévis" sera tenue ce soir, à 8 heures, en leur chalet, dans le bas de la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents vu que des questions intéressantes seront discutées.

Jeux de balle-molle à Lauzon ce soir.

Une partie de balle-molle qui promet d'être intéressante sera jouée ce soir, à 7 heures 30, sur le terrain du collège de Lauzon, entre le club "St-Louis", de Charry et le club "Association Sportive de Lauzon". La partie de ce dernier club sera composée de Voicelle, Gagné et Valée. Tous les amateurs de la rive sud sont invités.

Dimanche dernier le club "Association Sportive de Lauzon" est allé jouer un double contre le club "Levis Tramways" à Hadlow et a remporté la victoire aux scores de 4 à 2 et de 6 à 3.

Voicelle, lanceur du Lauzon, a joué d'une manière brillante. Le Lauzon se trouve en seconde position dans la ligue avec 12 parties gagnées. Le T.-D. Dubuc qui est en tête de la Ligue, a 13 parties gagnées.

Les terrains de jeux en vahis par les enfants de Lévis.

L'ouverture officielle du patronage des vacances pour les petits garçons de la rive sud au Patronage de Lévis eut lieu lundi dernier. Cette organisation dirigée par ces dévoués religieux pour l'oeuvre de la jeunesse

rend un grand service aux parents qui peuvent ainsi y envoyer leurs enfants s'amuser sous la surveillance de ces religieux et aussi prendre part aux exercices de piété dans la chapelle de cette communauté. Nombreux ont été les enfants qui se sont inscrits et s'y rendront dans leurs vacances loin des dangers de la rue.

Le terrain de jeux des fillettes de Lévis, près du presbytère, a également été ouvert officiellement lundi après-midi dernier. Les petites filles inscrites sont nombreuses et elles ont en leur disposition un grand nombre de jeux. On en a acheté des nouveaux cette année qui ne manquent pas d'être populaires. Ces enfants s'amuseront sous la surveillance de jeunes filles dévouées et après s'être bien récréées les fillettes termineront leur après-midi par un exercice de piété en l'église paroissiale avant de retourner chez leurs parents.

Les affaires municipales à St-David.

Une séance du conseil municipal de St-David a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. le maire L.-E. Proulx. Comme nous avons dû assister à une autre assemblée hier soir nous devons remettre à demain la publication du compte-rendu de la séance de St-David.

Le Jeûne en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à Lévis.

Demain sera pour les paroissiens de Lévis et spécialement les jeunes gens de la paroisse le jeudi promis à

sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Demain matin, en l'église Notre-Dame, la messe sera chantée à l'autel de la sainte et demain soir, à 7 heures 30, des prières spéciales seront faites en son honneur.

Les paroissiens de Lévis voudront bien assister nombreux à ce pieux exercice en l'honneur de la petite sainte de Lisieux et la prier avec ferveur et confiance afin d'obtenir les grâces et faveurs demandées. Confessions demain pour la communion du premier vendredi du mois.

Demain après-midi et soir dans les différentes paroisses de la rive sud, on entendra les confessions des fidèles pour les préparer à leur communion du premier vendredi du mois en l'honneur du Sacré-Coeur.

À Lévis on confessa demain après-midi, de 2 heures 30 à 5 heures et demain soir, après l'exercice en l'honneur de sainte Thérèse.

Les trois cercles de la jeunesse agricole dans l'île du Prince-Edouard se sont procurés leurs poussins de basses-cours approuvés. Ceci aidera beaucoup à développer la pratique de la bonne aviculture dans les districts respectifs, car il va sans dire que les aînés prennent le plus vif intérêt aux travaux des jeunes gens.

Les recettes nettes d'exploitation de Northern Railway en mai 1935 furent de \$1,939,847 au lieu de \$942,177 en mai 1934.

Advertisement for 'Maringouins Fly-Tox' insecticide. The text says 'N'ENDUREZ PAS LES MARINGOUINS LEURS PIQÛRES SONT DANGEREUSES FLY-TOX Tue Raide LES INSECTES'.

Advertisement for 'Tablettes Baby's Own' medicine. The text says 'Quand la dentition du bébé vous inquiète'.

Large advertisement for 'Tablettes Baby's Own' medicine. It contains detailed text about the benefits of the medicine for children's ailments like teething, stomach issues, and general weakness. It mentions 'Tablettes Baby's Own' and 'Tablettes Baby's Own'.

Advertisement for 'La Cascade Rouge' by Jean Joseph-Renaud. It includes the title 'LA CASCADE ROUGE grand roman inédit par Jean JOSEPH-RENAUD' and a short introductory text.

Advertisement for 'L'ONGUENT du Dr. Chase' for foot irritation. It features an illustration of a foot and text describing the ointment's effectiveness for various foot ailments.

Advertisement for 'Jeannette' perfume. It features an illustration of a woman and text describing the perfume's fragrance and availability.

Advertisement for 'ANNIE ROONEY' by Brandon Walsh. It features an illustration of a woman and text describing the story or product.

Advertisement for 'ANNIE ROONEY' by Brandon Walsh. It features an illustration of a woman and text describing the story or product.

Advertisement for 'ANNIE ROONEY' by Brandon Walsh. It features an illustration of a woman and text describing the story or product.

Advertisement for 'ANNIE ROONEY' by Brandon Walsh. It features an illustration of a woman and text describing the story or product.

Advertisement for 'ANNIE ROONEY' by Brandon Walsh. It features an illustration of a woman and text describing the story or product.

ON CELEBRE LA FETE NATIONALE A ST-RAYMOND

St-Raymond, (D. N. C.)—Dimanche dernier a été célébrée avec beaucoup d'éclat dans notre paroisse la belle fête nationale des Canadiens français.

A cette occasion M. l'abbé Odilon Gauthier, aumônier du Don Bosco, à Québec, ainsi que ses élèves, sont venus ajouter une note de gaieté à cette journée patriotique. Le matin, à 9 h. 30, eut lieu la grand-messe solennelle célébrée par le Rév. Père Lachance, O. M. I., assisté de MM. les abbés Moisan et Plamondon, du Séminaire de Québec, comme diacre et sous-diacre, et chantée par les enfants du Don Bosco. La musique et le chant furent des mieux réussis, aussi faut-il dire que la réputation de la maîtrise du Don Bosco dont le Frère François est le directeur, est faite depuis longtemps. Le sermon fut donné par M. l'abbé Odilon Gauthier, enfant de la paroisse, qui en des termes éloquentes sut faire vibrer son âme de co-patrioisien et de canadien-français.

A 1 h. 30 eut lieu le défilé de 28 chars allégoriques, préparés avec goût par les gens de la paroisse. Toutes les industries y étaient représentées; le petit St-Jean-Baptiste était personnifié par les jeunes fils de M. Raymond Plamondon et l'ange du précurseur était représenté par Mlle

Pauline Laliberté. Après la procession faite dans toutes les rues du village, il y eut ralliement dans la cour du collège, sous la présidence de M. l'abbé Emilien Pichet, curé de St-Raymond; MM. les vicaires et autres prêtres, MM. les députés, Dr Jules Desrochers, M. P. F. Pierre Gauthier, de Deschambault, M. P. P. M.M. les maîtres du village et de la paroisse; M. Charles Plamondon et Johnny Linteau. Les conférenciers furent présentés par M. Lucien Paradis, président de l'A. C. J. C. Ont adressé la parole: M. Dr Desrochers, Dr Gauthier, M. Charles Plamondon, Dr Paul Roy. Ils surent ramener en nous l'amour du sol défendu par nos ancêtres, l'attachement à nos traditions si bien représentées dans les chars allégoriques et enfin la nécessité du patriotisme.

La fanfare de St-Sauveur nous a égayés par les airs propres au pays. Les cadets du Don Bosco nous ont aussi donné des séances de gymnastiques qui prouvent qu'ils ont bien profité des cours qui leur ont été donnés.

Le soir, il y eut à l'hôtel de ville une comédie donnée par l'A. C. J. C. Tous les paroissiens s'étaient fait un devoir d'aller encourager ces jeunes qui avaient si bien organisé cette fête sous la présidence de leur directeur, M. l'abbé Lachance. Les cadets de Don Bosco nous firent entendre à cette soirée de très agréables chants, ainsi que M. Alexandre Vaillancourt, de St-Raymond. Mlle Augustine Plamondon était au piano d'accompagnement. Tel fut le programme de cette fête

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Tintex' dyes. It features an illustration of a woman and text describing the product's benefits for coloring fabrics.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Advertisement for 'Cutierra' skin cream. It features an illustration of a woman and text describing the cream's benefits for skin care.

Le juge L. Roy parle de la bergère de Domrémy

Les membres du club Rotary de Québec ont écouté avec plaisir hier une intéressante causerie du juge Laetare Roy, sur Jeanne d'Arc.

L'histoire de Jeanne d'Arc racontée de façon aussi moderne que possible, telle est la substance de la conférence que donnait hier midi au Rotary Club, sous la présidence du Dr Alphonse Dion, le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix. Le conférencier a été remercié par Me Ross Drouin.

Les lecteurs sauront être au "Soleil" de leur donner ci-après un résumé aussi complet que possible de cette causerie :

"Je vais en quelques mots vous conter une histoire, une légende et un crime. Or cela se passait dans la première partie du quinzième siècle, en France, et les acteurs étaient des rois, des cardinaux, des évêques, des ducs et une petite fille de dix-neuf ans, Jeanne d'Arc : le tout éclairé à la flamme d'un bûcher.

Il y avait une fois un petit jardin, une fontaine et un arbre où les enfants et les adultes se réunissaient à l'heure pure du jour, et une enfant de quinze ans, Or, à ce temps-là, Henri VI, en grande pompe, venait d'être couronné à Paris roi de France et d'Angleterre et régnait, grâce à l'alliance des bourgeois et des seigneurs, sur la plus grande partie de ce pays, cependant que le véritable roi, Charles VII, honteux et peureux, était couronné à Chinon, devant un petit nombre de seigneurs, dans un château obscur. Or, la misère était grande au pays de France : les villages étaient vides, les champs incultes. Jamais ce pays n'avait été aussi près de sa perte.

Et dans un petit coin de Domrémy, dans la chaudière, dans une modeste demeure en pierre sèche, avec un toit glissant en terre, vivait une jeune fille, Jeanne, qui avait dix-neuf ans. Elle n'avait plus le cœur de se battre et où le roi était incapable de commander. Jamais lui n'avait pu se battre et où le roi était incapable de commander. Jamais lui n'avait pu se battre et où le roi était incapable de commander.

Une pensée haute, celle de sa patrie, comme on le conçoit aujourd'hui, l'inspira-t-elle ? Non, cela n'était pas possible, mais une autre pensée la haussait : celle de son roi, et le reste (Suite à la page 6, 3e col.)

UN EMPRUNT DE LA VILLE POUR LES CHOMEURS

De 8 heures 20 à 9 heures 30, le conseil municipal a siégé hier soir sous la présidence du maire, M. Ernest Grégoire, et a autorisé l'emprunt de 500,000 pour remédier au chômage. Les souscriptions que la ville demandera en conséquence ne devront pas porter un taux d'intérêt supérieur à 5% et les obligations à être émises seront remboursables dans trente ans. Cet emprunt servira à payer les frais de secours directs du travail en 1933 au 30 avril 1935, et l'emprunt a été autorisé à l'unanimité du conseil, les échevins P.-H. Bédard, Arthur Poulin, Albéric Noreau, François Jobin, Emile Gosselin, Joseph Bouché et F.-J. Dinan étant présents. A la même séance du conseil on a voté une pension de 5000 à M. Alexandre Lemay, secrétaire du Service de prévention des incendies, qui prend sa retraite. La pension sera payée à même le fonds des fonctionnaires municipaux, auquel la ville édifiera, à titre de somme additionnelle de 119,52 par année. Le Conseil a aussi voté à l'unanimité la construction d'une chaîne de trottoirs en pierre sur la 11e Rue, à Limoilou.

UN CONVENTUM DE RHETORIENS

Les Rhetoriciens de 1914-15 au séminaire de Québec sont en convention pour quelques jours. Ce matin, M. le chanoine Edgar Chouinard, l'un des officiers de la classe, a célébré la sainte messe devant ses confrères en la chapelle de la Congrégation. Au cours de la matinée, le groupe a rendu visite à M. le chanoine Arthur Robert, Supérieur du Grand Séminaire et ancien professeur de Philosophie. Un peu avant-midi, tous sont partis pour le lac "La Galette" où ils passeront deux jours. Dans le groupe on remarque M. le Dr David Robitaille, de Standon, président de la classe ; M. le chanoine Edgar Chouinard, Chancelier du diocèse de Québec, M. l'abbé Yves Lévesque, aumônier des ouvriers catholiques ; M. Emile Morin, avocat, échevin de la Cité de Québec, M. Frédéric Dorion, avocat, etc.

LE PONT DE L'ILE

"Nous n'avons pas encore fixé la date officielle de l'inauguration du pont de l'île d'Orléans", nous disait ce matin le premier ministre Taschereau, mais les automobilistes pourront passer sur le pont dans quelques jours, car les entrepreneurs achevent les travaux.

On croit que les automobilistes pourront passer sur le pont à la fin de la semaine.

A SAINT-LAURENT

St-Laurent, I.O. 3. — Au cours de la nuit d'hier l'incendie a détruit complètement la grange et les deux dépendances de M. Arthur Rouleau, cultivateur de St-Laurent. Rien des constructions n'a pu être sauvé. Un cheval, un boeuf et trois jeunes bêtes à cornes ont péri dans le brasier, et les instruments aratoires ont aussi été brûlés. L'incendie s'est déclaré vers 1 h. 30.

L'INCINERATEUR

Il est tout probable que le comité exécutif décidera cet après-midi si la ville demandera de nouvelles soumissions pour la construction d'un incinérateur, qui doit être construit d'ici le 18 novembre.

LE MAIRE ET L'OPINION DE M^{re} CHAPLEAU

Le maire n'est pas satisfait de l'opinion de l'avocat de la ville sur la question de l'emploi des ouvriers quand le budget n'est pas encore voté.

"Non monsieur, je ne suis pas satisfait". C'est ainsi qu'a répondu le maire à un conseiller municipal qui lui demandait hier, au comité exécutif, ce qu'il pensait d'une opinion émise par l'avocat de la ville, M. J.-E. Chapleau, G.R., sur la question de l'emploi des ouvriers en dehors de l'hôtel de ville quand le budget pour les payer n'est pas encore voté. Me Chapleau avait simplement émis l'avis que, après la loi, le budget de la ville doit être voté avant le premier mai, en vertu de l'article 286 de la charte. S'il n'est pas à cette date, il faut alors s'en tenir à l'article 293 qui spécifie nettement que toute dépense non votée ne peut être payée par les fonctionnaires municipaux et les fonctionnaires qui l'ont autorisée. En conséquence, Me Chapleau concluait qu'il importait de ne pas commettre d'illégalités à cet égard, à moins de force majeure.

Cette opinion donnée par un homme qui est au service de la ville de Québec depuis plus de 25 ans n'a pas eu l'heure de plaisir à notre premier magistrat qui s'en prit sans tarder aux journaux.

L'échevin Arthur Poulin fit remarquer que les ouvriers employés ailleurs qu'à l'hôtel de ville ne sont pas payés par le budget municipal, mais par celui de la ville. Il n'est pas en mesure de payer les salaires de ces ouvriers pendant l'heure de plaisir à notre premier magistrat qui s'en prit sans tarder aux journaux.

M. GOUBOUT A SHERBROOKE

Sherbrooke, 3 (P.C.) — L'honorable Adélard Goubout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, a été l'hôte d'honneur de l'exposition des Cantons de l'Est ici hier. Il sera l'orateur principal ce soir lors du banquet officiel. Des délégués du gouvernement fédéral et du provincial doivent également être ici à cette occasion. Leurs noms ne sont pas encore connus. Les concours de bestiaux, de volailles et de produits de ferme et de jardin vont leur train et sitôt que les juges en seront venus à des décisions, les résultats seront rendus publics. Hier, c'était la journée des enfants. Plusieurs centaines d'enfants se rendaient aux terrains.

CHEZ LES DENTISTES

Les dentistes de la ville et de la banlieue ont eu une intéressante réunion, hier soir, à l'Université Laval, sous la présidence de M. le docteur Jacques Samson, président de la Société de Stomatologie. L'Hôte d'honneur et le conférencier à cette réunion, était M. Howard North, Philadelphie, directeur de la Medico-Dental Economic Conference, qui visite actuellement notre ville avec sa fille. Le distingué conférencier a vivement intéressé ses auditeurs en les entretenant des qualifications requises chez le dentiste pour réussir. M. North a aussi traité des défauts qui peuvent empêcher un dentiste de connaître le succès.

AUX SAULES

Le colonel J.-L. Boutanier, sous-ministre de la Voirie, nous apprend ce matin que les travaux d'arpentage aux Saules et à Champigny vont bon train. Ils seront terminés sous peu. Les plans seront déposés demain au Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Plusieurs prêtres du Séminaire de Québec et de toutes nos institutions d'Enseignement Secondaire relevant de Laval participeront à ces cours. On sait que ceux-ci porteront cette année sur l'enseignement des Mathématiques. Les professeurs chargés de cet enseignement, comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, sont MM. les abbés Edmond Garant, professeur au Séminaire de Nicolet, Fernand Viel, de Ste-Anne de la Pocatière, et Cléophas Charland, du Collège de Lévis. Tous ces professeurs sont licenciés en sciences et leur enseignement sera du plus haut intérêt. Cette heureuse initiative, inaugurée cette année, se poursuivra désormais chaque année et les cours dureront quinze jours.

DELEGUE

M. Achille Jolicoeur est au nombre des délégués du Barreau de Québec au congrès du Barreau rural qui aura lieu ces jours-ci à St-Jean d'Iberville.



Le sanctuaire de Notre-Dame de Roc-Amadour à St-François-d'Assise a reçu, hier, la visite d'un groupe d'institutrices du district de Québec qui faisaient leur pèlerinage à cet endroit. — Au centre, M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de St-François-d'Assise. — Le groupe est photographié au pied de la statue de N.-D. de Roc-Amadour.

L'AVENUE LAURIE

A la demande du conseiller le Dr P.-H. Bédard, le comité exécutif a voté hier après-midi la somme de \$1,500 pour le pavage de l'avenue Laurier, dans le quartier St-Jean-Baptiste.

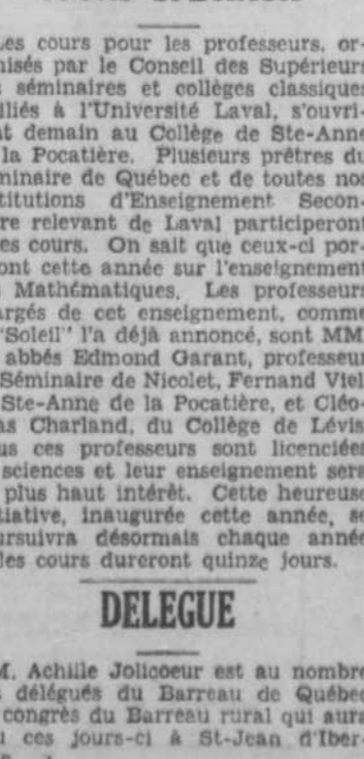
L'ACHAT DE TROIS AUTOS A LA POLICE

Les conseillers municipaux achètent trois automobiles après des considérations du maire sur la nécessité d'économiser — Deux Chevrolet et un Ford.

"Tenez-vous une comptabilité du prix de revient ?" Cette question posée par le maire, au capitaine A.-S. Bigouette, assistant-directeur de la Police municipale, a été l'objet de toutes les personnes qui se trouvaient à la séance du conseil municipal. Il s'agissait de décider de l'achat d'une automobile pour le capitaine Bigouette et de deux autres, avec annexes de radio, pour tout le personnel de la Police. Les souscriptions détaillées comme suit : Motors Limited, Studebaker, \$1,200, moins allocation de \$216 pour la Chrysler que conduit actuellement le capitaine Bigouette; P.-L. Lortie, Reo, \$1,500, moins allocation de \$200; Laurentide, Ford, \$870, moins \$100; Morissette de Soto, \$1,100, moins allocation de \$200; Drole, Chevrolet, \$1,072, moins \$185; Quebec Nash LaFayette, G.-H. Beaudoin, Naah, \$1,108, moins \$400 et LaFayette, \$1,030 moins \$350.

Les souscriptions pour les voitures avec annexes, se détaillent ainsi : Laurentide, \$1,092.50; Ford, J.-L. Drouin, \$964.50; Chevrolet; Morissette, \$1,177.05; Dodge. L'étude de ces souscriptions donna lieu à une longue discussion. M. Grégoire décida qu'il fallait économiser et qu'il convenait d'acheter deux autos Ford. Le conseiller Arthur Poulin, sans différer d'avis avec le maire sur la nécessité de ne pas trop dépenser, suggéra d'acheter plutôt un Dodge, parce que deux voitures avec annexes seraient conduites tantôt par l'un et tantôt par l'autre, et qu'il serait plus économique d'acheter une voiture résistante, pour laquelle dure plus d'une année. Le conseiller F.-J. Dinan ajouta qu'en effet, il fallait une automobile résistante, étant donné le prix élevé des rues. Comme la discussion menaçait de s'éterniser, les conseillers Arthur Poulin et Wilfrid Samson déclarèrent qu'ils ne convenaient pas de passer tout l'après-midi à discuter cette question. Et, sur proposition de M. Emile Morin, on décida d'acheter deux Chevrolet pour les agents de police et un Ford pour le capitaine Bigouette.

CITROEN MEURT DE CHAGRIN



ANDRÉ-GUSTAVE CITROËN, l'ingénieur français qui établit un commerce de petites voitures-automobiles évalué à plus de 2,600,000,000 de francs et devint le magnat de l'automobile en France, est mort hier, des soucis qui l'affectèrent à la suite de la débauche de sa maison.

1er engagement entre l'Ethiopie et l'Italie

Une bataille entre soldats italiens et éthiopiens aurait eu lieu récemment sur les frontières de l'Erythrée. — Des morts nombreux — Mussolini convoque le conseil des amiraux.

Addis Ababa, 3 (P.A.) — Des rapports non confirmés annoncent aujourd'hui que des pertes de vie considérables ont été enregistrées au cours d'engagements entre les forces éthiopiennes et italiennes sur les frontières de l'Erythrée. On n'a pas encore pu se procurer les détails de ces batailles. En même temps, on rapporte que cinq millions de carottes expédiées de Belgique en Ethiopie avaient été saisies dans le port français de Djibouti, en Somalie, par les autorités françaises. L'agence Havas mande de Rome que le premier ministre Benito Mussolini avait appelé aujourd'hui d'urgence le conseil de la marine. Les amiraux devront discuter de problèmes importants touchant la flotte italienne.

Ld George préconise une action concertée

Le renard gallois fait hier un discours vigoureux pour demander au pays d'agir d'après un plan arrêté. — Le coût énorme des armements.

Londres, 3 (P.C.) par Georges Hambleton. — Des mesures immédiates en vue de l'organisation d'un mouvement non partisan ont été demandées dans un vote, hier, par le congrès national du "Council of the Pax et de la Reconstruction". Le vote fut pris à la suite d'un vigoureux discours de Lloyd George, ancien premier ministre d'Angleterre, surnommé le "Renard de la politique anglaise". Lloyd George parla sans ambages. Il déclara qu'il n'a pas l'intention de quitter ses vergers pour rentrer dans la politique active, mais simplement par un esprit de parti. Ce qu'il veut, c'est que tous s'unissent en vue d'une action concertée, dit-il.

GUERRE CHIMIQUE

Rome, 3 (P.A.) — Comme les soldats du négus vont pieds nus, les chimistes de l'armée italienne viennent d'inventer un produit qui leur brûlerait les pieds et qui sera même assez fort, assez puissant pour traverser les semelles en cuir. On peut repandre cet agent chimique avec des chars d'assaut. Durant une expérience que l'on faisait près de Rome, un photographe commença de marcher par inadvertance sur une portion de sol recouverte de cette substance. Un officier le saisit et l'envoya dans un trou d'eau voisin, mais déjà les chaussures du photographe étaient brûlées.

BENNETT A 65 ANS

Ottawa, 3. (P.C.) — A l'occasion de son 65e anniversaire de naissance, le T. H. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, reçoit aujourd'hui des souhaits et des félicitations de tous les coins du Canada et de l'Empire Britannique. Né à Hopewell, N.-B., le 3 juillet 1870, il fut pour la première fois élu à la Chambre des Communes en 1911.

LES FRAISES

Depuis trois ou quatre jours, la récolte des fraises est commencée dans la région avoisinant Québec et les cultivateurs ont commencé depuis hier à offrir aux ménagères qui veulent faire des confitures. La pluie a favorisé la pousse des fraisières, mais elle a nui à la floraison. Une certaine quantité de fleurs sont tombées et la récolte a été diminuée d'autant. Tout de même, M. L.-P. Roy, chef des services au ministère de l'Agriculture, considère que la récolte s'annonce très encourageante. La Coopérative Fédérale a déjà commencé la congélation des fraises de l'île d'Orléans, afin de conserver une partie de la récolte jusqu'à l'hiver prochain.

LA CH. DE COMMERCE

Le conseil de la Chambre de Commerce tiendra une assemblée régulière, demain après-midi. La question principale qui y sera étudiée sera celle de l'incinérateur et des projets des compagnies et de la ville. Un rapport sera subsequmment compli et publié.

BANDITISME

Mexico, 3 (P.A.) — Une dépêche de la capitale de l'état de Jalisco annonce que six bandits viennent d'être tués par les troupes fédérales tandis qu'un soldat a été blessé. Les bandits ont pris la fuite.

AU KIWANIS

Le club Kiwanis de Québec célèbre cette semaine le 15e anniversaire de sa fondation. Au lieu du déjeuner régulier de jeudi, il y aura une "soirée des d. nes" qui commencera à 7 heures 15 demain soir. L'hôte d'honneur sera M. Freg. G. MacAllister, de London, Ontario, gouverneur du district Ontario-Québec-Maritimes du Club Kiwanis.

CONGRES DE MENUISIERS A MONTREAL

Le Conseil provincial de la Fraternité Unie des Charpentiers-menuisiers d'Amérique se réunit demain — M. Omer Fleury présidera.

La convention du Conseil provincial de la Fraternité Unie des Charpentiers Menuisiers d'Amérique s'ouvrira demain, à dix heures, au Monument National, situé boulevard St-Laurent, à Montréal. Elle sera présidée par M. Omer Fleury, de Québec, président de ce conseil, et qui dirige également les activités du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis en notre ville.

Avant son départ ce midi pour la métropole, M. Omer Fleury a déclaré au représentant du "Soleil" que plus de cinquante délégués des différentes parties de la province assisteront à ce congrès. M. Tom Moore, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, adressera la parole aux délégués, ainsi que M. G.-R. Brunet, président du Conseil des Métiers de Montréal, et M. Arthur Martel, représentant canadien de cette fraternité. M. J. Gingras, président du conseil de district des charpentiers de la métropole, soulignera la bienvenue aux délégués.

Les principaux problèmes qui seront étudiés dans l'intérêt des charpentiers menuisiers et des ouvriers en général sont entre autres choses, la loi de l'extension juridique des conventions collectives qui attire l'attention des travailleurs depuis une couple d'années, la pension des vieillards, les allocations aux mères nécessiteuses et toutes les nouvelles législations adoptées à la dernière session des deux Chambres.

Une question était à l'ordre du jour de cette convention, mais elle a été retranchée parce que le gouvernement provincial, par le ministère du Travail, s'est rendu à la demande des charpentiers menuisiers. Il s'agit de la classification de ces hommes de métiers. Cette classification a été faite et le gouvernement provincial l'a rendue obligatoire, afin de protéger les ouvriers de cette catégorie.

NOMINATIONS RELIGIEUSES

Par décision de Son Éminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, M. l'abbé Maximilien Gendron, vint d'être nommé aumônier de l'Orphelinat au Lac Noir. M. l'abbé Gendron était au repos depuis quelque temps.

Mlle LAVAL AU CANADA

Paris, 3. (P.C.) — Le Canada recevra la visite de la fille du premier ministre de France, M. Pierre Laval, au comte de Chambrun, avocat au barreau de Paris. Le comte et la comtesse se rendront ensuite aux États-Unis où, apprenant, le comte est anxieux d'assister aux séries mondiales de baseball.

A LAVAL

Depuis la publication des résultats du Baccalauréat dans nos séminaires et collèges classiques affiliés à Laval, les demandes d'inscriptions affluent au Secrétariat Général de l'Université. On sait en effet que nombre de nouveaux bacheliers s'orientent vers les différentes professions libérales. Tout indique que la famille universitaire sera plus considérable que jamais à Laval pour la prochaine année académique.

Règlements nouveaux proposés par M. Amyot

POUR LES CONCERTS

Sans hésiter, sur la proposition du maire le comité exécutif a accordé hier au colonel G.-E.-A. Dupuis la permission d'utiliser le kiosque de la Terrasse pour les concerts qui seront donnés au cours de l'été, plusieurs soirs par semaine.

LES UNIONS CATHOLIQUES PROTESTENT

Le Conseil Général des Syndicats Catholiques se plaint des autorités municipales au sujet du renvoi d'un ouvrier — Les secours directs — Les marchés.

Les délégués du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec ont fortement protesté, hier soir, contre le renvoi de M. N. Parent que l'on aurait congédié du moulin d'asphalte parce qu'il n'aurait pas voulu signer un document attestant que les ouvriers qui travaillaient à cet endroit n'ont pas à se plaindre de la poussière et autre chose qui pourrait être nuisible à leur santé. Une délégation ira rencontrer le comité d'admission du moulin Parent.

Cette question a été assez longuement discutée. Un délégué fit remarquer qu'il trouvait étrange que la ville maintienne un bureau d'hygiène à grands frais et qu'il ne se contente pas de faire inspecter les propriétés. On a annoncé que la ville avait fait poser un tuyau mais que cela n'avait pratiquement pas amélioré la situation. Le secrétaire a été autorisé d'écrire au docteur Lessard afin d'avoir son opinion par écrit. S'il y a lieu on forcera la ville à agir. On a blâmé le maire et les échevins pour ce qu'ils ont fait. Le comité d'admission n'a voulu signer une requête que les autres ont été forcés de signer pour ne pas perdre leur position, soit, de force, ce qui ne devrait jamais être toléré car il s'agit là d'intimidation.

Dans son rapport, le comité d'enquête sur la distribution des secours directs a fait remarquer que l'hélicelle des allocations lui à la dernière séance n'était pas officielle et qu'elle n'était pas suivi. On a constaté que lorsqu'un père de famille garde chez lui un ou deux enfants de 21 ans et plus, on retranche de son allocation un certain par enfant majeur et cela pour forcer les célibataires à aller vivre dans les camps de concentration. Le secrétaire a fait remarquer qu'au moins on ne devrait pas couper les secours si on ne veut pas les augmenter en donnant pour ces allocations un certain par enfant majeur et cela pour forcer les célibataires à aller vivre dans les camps de concentration. Le secrétaire a fait remarquer qu'au moins on ne devrait pas couper les secours si on ne veut pas les augmenter en donnant pour ces allocations un certain par enfant majeur et cela pour forcer les célibataires à aller vivre dans les camps de concentration.

LES MINISTRES FIXERONT LE PRIX DU BLE

Ottawa, 3. (P.C.) — Un prix minimum du blé sera fixé par le conseil des ministres sur la recommandation de l'Office du Blé, les commissaires pourront acquiescer tout le blé non vendu sur le marché, mais au prix fixé, ce qui remplacera le système que dirige actuellement M. John McFarland, l'office deviendra possesseur de 226 millions de boisseaux de blé présentement dans les hangars de la Canadian Cooperative Producers Limited (McFarland), voilà quelques-unes des principales dispositions du nouveau projet de loi qui sera soumis à la Chambre des Communes aujourd'hui même après avoir subi divers changements dans les comités.

NOUVELLE INITIATIVE DE L'HON. A. GOUBOUT

Le ministre de l'honorable Adélard Goubout, vient de tenter une nouvelle initiative pour le placement des jeunes gens sur la terre et cette initiative remporte les plus beaux succès. Sur les bords de la rivière Saint-Maurice, le ministre de l'Agriculture a fait établir une quarantaine de jeunes gens sur la terre de leur père, en procédant comme suit : le cultivateur s'engage par contrat avec le ministre de l'Agriculture à concéder un coin de sa terre à son fils âgé de 18 à 20 ans. Sur ce coin de terre, le jeune homme consent à s'adonner à la culture maraîchère. Le ministre lui fournira tout ce dont il a besoin pour réussir et, de cette façon, on est certain d'obtenir une production de première valeur. On a ainsi la culture maraîchère spécialisée et l'établissement des jeunes cultivateurs de pêche à proximité.

UNE PARADE DES ZOUAVES DE QUEBEC

En préparation de la Convention prochaine, qui aura lieu les 20-21-22 juillet, les quatre Compagnies de Zouaves de Québec et de Lévis, de chef de rassembler, mercredi soir, le 3 du courant aux quartiers-généraux (Halle Berthelot), pour une grande revue et parade en ville, sac au dos.

Par conséquent, le rassemblement du Battalion aura lieu à 7 h. 30 après la revue des quartiers. Le Battalion mettra en marche à 8 heures avec drapeaux, clairons et tambours. Tous les soldats en armes avec leur sac et sac à pain.

A LAVAL

Le défilé suivra les rues des Zouaves, St-Jean, Carré d'Youville, Côte d'Abraham, St-Vallier, du Pont, Boulevard Foran, Charest et rue St-Vallier jusqu'au Marché St-Pierre où se fera le démontement, chaque compagnie devant regagner ses quartiers respectifs.

Mille LAVAL AU CANADA

Depuis la publication des résultats du Baccalauréat dans nos séminaires et collèges classiques affiliés à Laval, les demandes d'inscriptions affluent au Secrétariat Général de l'Université. On sait en effet que nombre de nouveaux bacheliers s'orientent vers les différentes professions libérales. Tout indique que la famille universitaire sera plus considérable que jamais à Laval pour la prochaine année académique.

Le registraire de la loi pour la prévention des fraudes relatives aux valeurs mobilières rédigera des règlements pour régir la vente des droits pétroliers.

M. W.-A. Amyot, registraire de la loi pour la prévention des fraudes relatives aux valeurs mobilières, nous apprend que son département a l'intention d'établir des règlements pour régir la vente des droits pétroliers, règlements qui seront fondés, en partie, sur ceux mis en vigueur par Washington sous le nom de "Security and Exchange Act".

La vente des droits pétroliers, royalties se rapportant à des puits de pétrole, etc., est devenue une chose compliquée. On a, par exemple, la vente directe des titres, puis la vente des actions dont l'actif consiste en titres d'intérêts pétroliers, puis la vente de certificats de participation à l'émission d'une compagnie de fiducie entre les mains de laquelle le courtier a remis les titres d'intérêts pétroliers. Ces intérêts pétroliers peuvent ensuite consister en titre de royalties directe, en "working interests", en "free working interests", en "over-riding royalties", etc., tous termes qui n'ont pas leur équivalent dans la langue française, car ils ont été inventés par les Américains pour servir les besoins d'une industrie nouvelle et surtout d'une nouvelle façon de vendre des intérêts dans une industrie qui a toujours existé mais qui s'est ramifiée presque à l'infini depuis l'avènement de l'automobile.

Les nouveaux règlements, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise. Les nouveaux règlements, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

«Permettez-moi de mentionner, nous dit M. Amyot, couvriront tous les cas mentionnés. Les règlements actuels s'entendent bien à la vente des titres d'intérêts, ou de royalties pétroliers, mais il était devenu nécessaire de légiférer dans tous les cas afin d'avoir une loi très précise.»

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, président

J.-E. Barnard, rédacteur-en-chef

QUEBEC, 3 JUILLET 1935

Lorsque le Sénat s'affirme

Depuis cinq ans qu'il exerce le pouvoir à Ottawa, M. Bennett a eu l'avantage de nommer personnellement plus de vingt sénateurs et il lui reste quinze vacances à remplir à la Chambre Haute.

Depuis cinq ans qu'il exerce le pouvoir à Ottawa, M. Bennett a eu l'avantage de nommer personnellement plus de vingt sénateurs et il lui reste quinze vacances à remplir à la Chambre Haute.

Depuis cinq ans qu'il exerce le pouvoir à Ottawa, M. Bennett a eu l'avantage de nommer personnellement plus de vingt sénateurs et il lui reste quinze vacances à remplir à la Chambre Haute.

La grève au camp de Valcartier

Du fait que les chômeurs du camp de Valcartier ont également subi l'influence, à un degré moindre, cependant, des agitateurs qui ont opéré dans les camps anglo-canadiens, il n'y a qu'une conclusion à tirer, à savoir que les autorités canadiennes n'ont pas su profiter de braves jeunes gens contre les suppôts de la révolte.

Nous sommes heureux que, dans ce conflit des agents de la révolte avec les autorités, les chômeurs de la province de Québec ne se soient pas portés à des actes de violence.

Chose certaine, dans la province de Québec, l'opinion publique ne prêterait aucun appui à des manifestations aussi irrégulières que celles de jeunes chômeurs essayant de dicter à la société les conditions des secours qu'on doit leur porter.

Autour de la Constitution

L'année dernière, dans une pétition déposée au parlement anglais par M. Moreng et lord Aberdeen, l'Etat d'Australie occidentale avait demandé le droit de rompre avec la Fédération et de se constituer en colonie séparée sous l'égide de l'Angleterre.

En janvier, à la Chambre des Communes, M. Ernest Lapointe a suggéré la convocation d'une conférence interprovinciale, soustraite à l'influence de la politique et des partis, afin de tirer la question au clair.

Avant de jeter sa législation sociale sur le bureau de la Chambre, M. Bennett avait convoqué les premiers ministres des gouvernements provinciaux afin de réviser la Constitution.

Avant de jeter sa législation sociale sur le bureau de la Chambre, M. Bennett avait convoqué les premiers ministres des gouvernements provinciaux afin de réviser la Constitution.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Herriot cloche du côté des boches.

"Ce bloc enferrmé ne nous dit rien qui vaille".

La prochaine session fédérale aura fort à débattre.

Les Japonais s'entraînent pour la chasse à l'ours.

Il faut croire que les propos en l'air ne coûtent pas cher.

L'esprit de corps vient toujours à bout de l'esprit de parti.

Si l'air des montagnes vous grise, ne quittez pas la plaine.

On est en train de commercialiser les centénaires historiques.

Pendant la canicule, il ne faut pas se donner un mal de chien.

Le Président Roosevelt commence de réaliser que tout office a son terme.

Les plus forts sont toujours les plus gros, mais il y en a de petits qui sont très forts aussi.

M. Grégoire sera bientôt en mesure d'apprécier ce que vaut le lavage fait à la campagne.

Les chômeurs qui ont du plomb dans la tête ne s'en laissent pas tirer dans les jambes.

La mousse

On proposait naguère à un de nos plus célèbres humoristes de porter une de ses meilleures revues à l'écran.

Mais, peu séduit sans doute par les conditions du contrat, le spirituel auteur s'écria :

— Jamais !... Car mettre une revue à l'écran, c'est traverser du champagne... et, comme la mousse, l'esprit fuit !

Cravate blanche

Le boxeur, nègre Al. Brown, à peu près remis de sa défaite en Espagne, où il perdit son titre de champion du monde, assistait, en smoking, à cette fête de nuit, portant une impeccable cravate d'un blanc immaculé.

— Quelle idée à ce nègre, remarqua quelqu'un, de mettre une cravate blanche !

— Mais, dit un humoriste, c'est nécessaire, et même indispensable, pour savoir... où la tête commence !

Paganini

Une fête vient de se dérouler à Ville-franche-sur-Mer, qui réjouira tous les fervents de la musique.

Elle eut pour cadre charmant le vieux mas provençal, flanqué d'un pigeonnier, coiffé de tuiles rouges, plqué au flanc de la falaise, où la légende situe la mort de Paganini.

Prisonnier et proselit, le prestigieux virtuose se serait éteint doucement, les yeux fixés sur les flots alanguis de la mer, en cherchant les accords d'une ultime et sublime mélodie...

Repartie

Malgré sonnerie et signal rouge, ce taxi a dépassé le passage clouté. L'agent se précipite :

— Vous ne pouvez pas vous arrêter quand ça sonne ?

— Je vais vous dire, m'sieu l'agent, je suis un peu dur d'oreille...

— Et la lumière ?

— Alors, le chauffeur, montrant ses épaisse lunettes :

— Je n'y vois pas très bien...

L'agent en est resté paté.

Découverte

Au cours d'une expédition organisée par l'Académie de Moscou, un groupe de savants a retrouvé, dans l'ancienne République tartare, la ville fortifiée de Syuar.

Les fouilles ont permis de mettre au jour de curieuses trouvailles : fers de lance, flèches, épées et étranges petits objets semblables à des canons de tranchée...

Ce qui semblait démontrer de façon péremptoire que les Tartares — comme les Chinois — se servaient de la poudre, qui ne fut connue en Europe que quelques siècles plus tard...

Papier à lettres !

À la fin de son tour de chant dans cet établissement de Montparnasse, cette petite débûtante eut la surprise de recevoir, l'autre soir, d'un admirateur enthousiaste, de nationalité américaine, une déclaration en règle et une demande de rendez-vous griffonnée sur une coupure de vingt-cinq dollars.

— Que faut-il répondre ? demanda-t-elle à une camarade plus expérimentée.

— Dis-lui de t'envoyer une boîte de son papier à lettres !

Fête de leurs

La petite cité de Genzano, près du lac de Nemi, dans la campagne romaine, s'appare à renouveler, avec la célèbre fête de l'Infiolata, une des manifestations les plus pittoresques du folklore italien.

Un immense tapis de fleurs doit recouvrir l'artère principale de la ville d'une véritable mosaïque aux vives couleurs. Déjà chacun s'affaire dans la fièvre, car le travail doit s'accomplir rapidement, et l'immense dessin ne peut être inspiré que par un événement important.

Que représentera en 1935 l'Infiolata de Genzano, dont la tradition remonte à 1778 ?

UN GRAND DEBAT AUX COMMUNES SUR LES TROUBLES DE REGINA

(Suite de la 1ère page) n'aurait pu être poussées plus loin, et qu'il ait fallu à la RCMP mettre fin à une réunion communiste et en arrêter les instigateurs conformément à l'article 98 du code criminel.

Continuant, le ministre déclare qu'il ne s'agit pas de savoir si ces hommes avaient vraiment des griefs. D'ailleurs, il ne croit pas qu'ils en aient eu. Il est certain qu'ils sont mués par des communistes.

M. WOODSWORTH

M. Woodsworth, qui parla après le ministre de la Justice, déclara que ces jeunes hommes ont été "internés" dans les camps depuis bientôt quatre ans, sans espoir et sans aucun droit.

M. KING

Le chef de l'opposition reprocha à M. Bennett d'avoir deux fois précédemment empêché les députés de discuter cette question.

M. STEVENS

L'ancien ministre du Commerce, l'honorable Henry-Herbert Stevens, a fait un exposé détaillé des problèmes auxquels le Canada doit faire face et des solutions qu'il doit apporter.

M. ABRAHAM HEAPS

M. Abraham Heaps, de Winnipeg, déclara ensuite que la force armée n'avait jamais servi au mal social.

M. BENNETT

M. Bennett répondit d'abord en accusant M. Woodsworth d'avoir manqué de décence, et en regrettant que M. King ait parlé comme il l'a fait.

M. KING

M. King ajouta que les trois ministères de la RCMP portaient de balle dans son revolver quand l'éméute s'est produite.

M. BENNETT

M. Bennett se demanda ensuite pourquoi les communistes avaient lancé à propos de fomentation ainsi des émeutes, quand ils ont des porte-paroles autorisés en Chambre tels que M. Woodsworth et M. McInnis.

M. KING

M. King ajouta que le gouvernement conservateur a tout fait pour éviter la révolte et qu'il n'a pas songé à faire exprès pour que les chômeurs se rendent précisément à Regina.

Le premier ministre déclara dans un péroratoire qu'il ne permettra sûrement pas que les chômeurs se dispersent maintenant avec leur organisation pour troubler l'ordre public.

naïva ne voudra adhérer, dit-il.

M. STEVENS

L'ancien ministre du Commerce, l'honorable Henry-Herbert Stevens, a fait un exposé détaillé des problèmes auxquels le Canada doit faire face et des solutions qu'il doit apporter.

M. STEVENS

M. Stevens fait ensuite un exposé des lettres qu'il adressa à Sir George Perley pour la prévention de la crise imminente.

M. STEVENS

M. Stevens termine par cette phrase : "Appuyons le gouvernement. Ne le critiquons pas pour les conditions sur lesquelles il n'a aucun contrôle."

M. ABRAHAM HEAPS

M. Abraham Heaps, de Winnipeg, déclara ensuite que la force armée n'avait jamais servi au mal social.

M. BENNETT

M. Bennett répondit d'abord en accusant M. Woodsworth d'avoir manqué de décence, et en regrettant que M. King ait parlé comme il l'a fait.

M. KING

M. King ajouta que les trois ministères de la RCMP portaient de balle dans son revolver quand l'éméute s'est produite.

M. BENNETT

M. Bennett se demanda ensuite pourquoi les communistes avaient lancé à propos de fomentation ainsi des émeutes, quand ils ont des porte-paroles autorisés en Chambre tels que M. Woodsworth et M. McInnis.

M. KING

M. King ajouta que le gouvernement conservateur a tout fait pour éviter la révolte et qu'il n'a pas songé à faire exprès pour que les chômeurs se rendent précisément à Regina.

M. BENNETT

Le premier ministre déclara dans un péroratoire qu'il ne permettra sûrement pas que les chômeurs se dispersent maintenant avec leur organisation pour troubler l'ordre public.

CHRONIQUE OUVRIERE

Les barbiers

Depuis le début de la crise les maîtres-barbiers et coiffeurs ont eu à faire face à une concurrence souvent déloyale. Tous les hommes voulaient se faire barbiers et s'intitulaient comme tels s'ils possédaient un peu d'habileté et une paire de ciseaux ou une tondeuse automatique.

M. STEVENS

M. Stevens fait ensuite un exposé des lettres qu'il adressa à Sir George Perley pour la prévention de la crise imminente.

M. STEVENS

M. Stevens termine par cette phrase : "Appuyons le gouvernement. Ne le critiquons pas pour les conditions sur lesquelles il n'a aucun contrôle."

M. ABRAHAM HEAPS

M. Abraham Heaps, de Winnipeg, déclara ensuite que la force armée n'avait jamais servi au mal social.

M. BENNETT

M. Bennett répondit d'abord en accusant M. Woodsworth d'avoir manqué de décence, et en regrettant que M. King ait parlé comme il l'a fait.

M. KING

M. King ajouta que les trois ministères de la RCMP portaient de balle dans son revolver quand l'éméute s'est produite.

M. BENNETT

M. Bennett se demanda ensuite pourquoi les communistes avaient lancé à propos de fomentation ainsi des émeutes, quand ils ont des porte-paroles autorisés en Chambre tels que M. Woodsworth et M. McInnis.

M. KING

M. King ajouta que le gouvernement conservateur a tout fait pour éviter la révolte et qu'il n'a pas songé à faire exprès pour que les chômeurs se rendent précisément à Regina.

M. BENNETT

Le premier ministre déclara dans un péroratoire qu'il ne permettra sûrement pas que les chômeurs se dispersent maintenant avec leur organisation pour troubler l'ordre public.

Ld George préconise une action concertée

(Suite de la page 3)

sans action, c'est comme un beau ment sans repas.

En Angleterre seulement, les sommes affectées aux armements se sont accrues de 20,000,000 de livres en trois ans.

"On m'a dit, affirme Lloyd George qui parlait des conversations Anglo-Allemandes au sujet de la marine", que l'Allemagne a offert à l'Angleterre d'abolir les sous-marins complètement.

Le vieux politicien s'attaqua au gouvernement. "Si leur politique étrangère a été si merveilleuse qu'ils prétendent, dit-il, pourquoi se sont-ils débarrassés de leur secrétaire des Affaires Étrangères ?"

M. STEVENS

M. Stevens fait ensuite un exposé des lettres qu'il adressa à Sir George Perley pour la prévention de la crise imminente.

M. STEVENS

M. Stevens termine par cette phrase : "Appuyons le gouvernement. Ne le critiquons pas pour les conditions sur lesquelles il n'a aucun contrôle."

M. ABRAHAM HEAPS

M. Abraham Heaps, de Winnipeg, déclara ensuite que la force armée n'avait jamais servi au mal social.

M. BENNETT

M. Bennett répondit d'abord en accusant M. Woodsworth d'avoir manqué de décence, et en regrettant que M. King ait parlé comme il l'a fait.

M. KING

M. King ajouta que les trois ministères de la RCMP portaient de balle dans son revolver quand l'éméute s'est produite.

M. BENNETT

M. Bennett se demanda ensuite pourquoi les communistes avaient lancé à propos de fomentation ainsi des émeutes, quand ils ont des porte-paroles autorisés en Chambre tels que M. Woodsworth et M. McInnis.

M. KING

M. King ajouta que le gouvernement conservateur a tout fait pour éviter la révolte et qu'il n'a pas songé à faire exprès pour que les chômeurs se rendent précisément à Regina.

M. BENNETT

Le premier ministre déclara dans un péroratoire qu'il ne permettra sûrement pas que les chômeurs se dispersent maintenant avec leur organisation pour troubler l'ordre public.



Les enfants se délectent du Riz Krispies Kellogg, pour trois raisons. Premièrement, ils sont savoureux et croquillants.

Le Riz Krispies est très nourrissant et les petits le digèrent facilement. C'est le souper idéal des marmots.

Toutes épiceries. La qualité est garantie. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.



Ecoutez ! l'appétit s'éveille

La Fête-Dieu. La température a été très défavorable pour la célébration de la Fête-Dieu en notre ville, tout de même de magnifiques reposoirs étaient érigés.

La Cour Supérieure. L'honorable juge Prévoist est venu à Roberval du 25 au 28 juin président au dernier terme de la Cour Supérieure de l'année judiciaire.

U. S. Smelting Co. a déclaré un dividende de \$2 par action ordinaire. Les recettes nettes de la compagnie durant les cinq premiers mois de 1935 furent de \$2,385,510, contre \$2,500,499 durant la période correspondante de 1934.

Excursion \$3.25 à Montréal de Québec et Lévis. Vendredi soir 12 juillet, Samedi 13 juillet.

BUREAUX A LOUER au cinquième de l'édifice du "SOLEIL". Grand et petits bureaux, bien éclairés et confortables.

INVENTIONS. Protégées en tous pays. Demandez le manuel traduit de brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION.

LE COIN DU RADIOPHILE

Auditions recommandées

LARRY TAYLOR — Ce baryton se fera entendre demain soir à 6 heures et 30 au poste WOR.

LES CHANTEURS SIBERIENS — On entendra ce fameux chœur de chant qui plaît autant que celui des Cosaques demain soir au poste WOR, à partir de 7 heures et 15.

CONCERT RUDY VALLEE — Helen Hayes, actrice de renom, se fera entendre demain soir au cours du concert Rudy Vallee au poste WEAF, à partir de 8 heures.

CONCERT KATE SMITH — A 8 heures, demain soir, poste WABC, concert Kate Smith.

CYRIL PITTS — Ce ténor chantera demain soir au poste WJZ, à 8 heures 45.

CONCERT WHITEMAN — A partir de 10 heures, demain soir, au poste WEAF, concert Paul Whiteman avec les concours d'Helen Jepson qui chantera "Vol-à-Che-Sapeto", extrait de la flûte magique de Mozart et "Mon Amore".

RADIO-CANADA

MERCREDI, 3

8.30 p.m. — L'orchestre de concert du Château Frontenac.

8.45 p.m. — Notes des Bourses de Montréal, New-York et Toronto.

9.00 p.m. — En direct.

9.15 p.m. — Mademoiselle d'Armenières.

9.30 p.m. — Conférence par le Révérend Père Fabien, sur la "colonisation en Gaspésie".

9.45 p.m. — Programme de variétés.

10.00 p.m. — L'orchestre de Joe DeCourcy, de l'Hotel Windsor.

10.15 p.m. — Service de nouvelles en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.

10.30 p.m. — Sketch de Toronto.

10.45 p.m. — L'orchestre de Rex Battle, de l'Hotel Royal York.

11.00 p.m. — Une nuit à Venise.

11.15 p.m. — La Petite Symphonie d'Alfred Wallens.

11.30 p.m. — Vacances d'artistes, sous la direction de M. Robert Choquette.

11.45 p.m. — Concert "Caravan".

12.00 p.m. — Radio-Journal (anglais).

12.15 p.m. — Jean Crawford, organiste — relais du N. B. C.

12.30 p.m. — L'orchestre de Gene Fogarty, de Jasper Park.

12.45 p.m. — Par delà la frontière — musique de danse.

JEUDI, 4

8.30 p.m. — Horaire des émissions.

8.31 p.m. — L'orchestre de concert du Château Frontenac.

8.45 p.m. — Cours de la bourse.

8.55 p.m. — Pronostics de la température.

9.00 p.m. — En direct.

9.15 p.m. — Gipsy Tangaht.

9.30 p.m. — Causerie sous les auspices de l'U. C. C.

9.45 p.m. — On Revue.

10.00 p.m. — Chas. Donberger et son orchestre de l'Hotel Mont-Royal.

10.15 p.m. — Radio-Journal français (première édition).

10.30 p.m. — Radio-Journal anglais.

10.45 p.m. — Hilarious de l'Hotel Windsor.

11.00 p.m. — Concert "Caravan".

11.15 p.m. — Les Cavaliers de LaSalle.

11.30 p.m. — Causerie par M. Fred McAllister.

11.45 p.m. — No Mourful Numbers.

12.00 p.m. — Hommage à St-Jean.

12.15 p.m. — Up-to-the-Minute: revue de modes, livres, sports et nouvelles.

12.30 p.m. — Nova Scotia on the Air; direction Majorie Payne.

12.45 p.m. — Radio-Journal français.

12.55 p.m. — Radio-Journal anglais (édition finale).

1.15 p.m. — Jean Crawford, organiste; émission de New-York.

1.30 p.m. — Joe De Courcy et son orchestre de l'Hotel Windsor.

1.45 p.m. — Across the Border, émission de New-York.

CKCV

(Québec 229 mètres — 1210 kilocycles)

MERCREDI, 3

1.00 p.m. — Le choix des disques de J.-R. Croteau.

1.30 p.m. — Hotel Royal York.

7.30 p.m. — Galettes du Régiment.

MERCREDI, 3

6.05 p.m. — La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).

6.10 p.m. — Programme varié (Huile à moteur Vedol).

6.30 p.m. — La chanson choisie (McClellan Frontenac).

6.45 p.m. — Emission Sweet Caporal (Impérial Tobac).

6.50 p.m. — Le Menuier du St-Laurent (St-Laurence Flour Mills).

7.00 p.m. — Orchestre de danse des cigarettiers "LAVALLÉE" du Kent House, Chutes Montmorency, sous la direction de Henry Tanguay.

7.15 p.m. — Billy MacDonald et son orchestre de danse du Château Frontenac.

7.30 p.m. — Reporter Buckingham, nouvelles générales.

7.45 p.m. — Concert (St-Cyr & Frère).

8.00 p.m. — Mélodies Crown Brand (Canada Star).

8.15 p.m. — La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).

8.30 p.m. — Programme varié (Huile à moteur Vedol).

8.45 p.m. — La chanson choisie (McClellan Frontenac).

9.00 p.m. — Orchestre de concert du Château Frontenac.

9.15 p.m. — Orchestre de danse des cigarettiers "LAVALLÉE" du Kent House, Chutes Montmorency, sous la direction de Henry Tanguay.

9.30 p.m. — Billy MacDonald et son orchestre de danse du Château Frontenac.

9.45 p.m. — Reporter Buckingham, nouvelles générales.

JEUDI, 4

6.05 p.m. — Concert (St-Cyr & Frère).

6.10 p.m. — Mélodies Crown Brand (Canada Star).

6.30 p.m. — La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).

6.45 p.m. — Programme varié (Huile à moteur Vedol).

6.50 p.m. — La chanson choisie (McClellan Frontenac).

7.00 p.m. — Orchestre de concert du Château Frontenac.

7.15 p.m. — Orchestre de danse des cigarettiers "LAVALLÉE" du Kent House, Chutes Montmorency, sous la direction de Henry Tanguay.

7.30 p.m. — Billy MacDonald et son orchestre de danse du Château Frontenac.

7.45 p.m. — Reporter Buckingham, nouvelles générales.

CHRC

(Québec, 560 kilocycles — 517.5 mètres)

MERCREDI, 3

6.05 p.m. — La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).

6.10 p.m. — Programme varié (Huile à moteur Vedol).

6.30 p.m. — La chanson choisie (McClellan Frontenac).

6.45 p.m. — Emission Sweet Caporal (Impérial Tobac).

6.50 p.m. — Le Menuier du St-Laurent (St-Laurence Flour Mills).

7.00 p.m. — Orchestre de danse des cigarettiers "LAVALLÉE" du Kent House, Chutes Montmorency, sous la direction de Henry Tanguay.

7.15 p.m. — Billy MacDonald et son orchestre de danse du Château Frontenac.

7.30 p.m. — Reporter Buckingham, nouvelles générales.

7.45 p.m. — Concert (St-Cyr & Frère).

8.00 p.m. — Mélodies Crown Brand (Canada Star).

8.15 p.m. — La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).

8.30 p.m. — Programme varié (Huile à moteur Vedol).

8.45 p.m. — La chanson choisie (McClellan Frontenac).

9.00 p.m. — Orchestre de concert du Château Frontenac.

9.15 p.m. — Orchestre de danse des cigarettiers "LAVALLÉE" du Kent House, Chutes Montmorency, sous la direction de Henry Tanguay.

9.30 p.m. — Billy MacDonald et son orchestre de danse du Château Frontenac.

9.45 p.m. — Reporter Buckingham, nouvelles générales.

JEUDI, 4

6.05 p.m. — Concert (St-Cyr & Frère).

6.10 p.m. — Mélodies Crown Brand (Canada Star).

6.30 p.m. — La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).

6.45 p.m. — Programme varié (Huile à moteur Vedol).

6.50 p.m. — La chanson choisie (McClellan Frontenac).

7.00 p.m. — Orchestre de concert du Château Frontenac.

7.15 p.m. — Orchestre de danse des cigarettiers "LAVALLÉE" du Kent House, Chutes Montmorency, sous la direction de Henry Tanguay.

7.30 p.m. — Billy MacDonald et son orchestre de danse du Château Frontenac.

7.45 p.m. — Reporter Buckingham, nouvelles générales.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes en dehors de la ville

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr.

Radio ce Soir

Poste CHRC, à 8 h. 30

Le Menuier du St-Laurent

Récits légendaires, offerts chaque mercredi soir par la Cie St-Laurence Flour Mills Limitée, fabricants de la FARINE "REGAL"

CKAC

MERCREDI, 3

4.30 p.m. — Loretta Lee et un orchestre — C. B. S.

7.15 p.m. — Chant par Jerry Cooper. — C. B. S.

8.00 p.m. — Le programme Sweet Caporal.

8.10 p.m. — Le reporter sportif Molson.

JEUDI, 4

9.45 a.m. — Sydney Raphael, pianiste. — C. B. S.

10.00 a.m. — Nouvelles.

10.15 p.m. — Jack Shannon, ténor. — C. B. S.

11.15 p.m. — Causerie de l'U. C. C.

11.30 p.m. — Connie Gates et Jimmie Brerly. — C. B. S.

11.45 p.m. — "Senior A. A. V. Championships" — C. B. S.

12.00 p.m. — Les mélodies Crown Brand.

12.15 p.m. — Trio de concert du Queen's.

12.30 p.m. — "Roadways of Romance" — C. B. S.

12.45 p.m. — "Rollikers from St. Louis" — C. B. S.

12.55 p.m. — Le reporter sportif Molson.

1.00 p.m. — La Symphonie de Los Angeles — C. B. S.

LE MEILLEUR AMI QU'EUX JAMAIS UN HOMME DANÉ!

Avez-vous chaud? Etes-vous fatigué, altéré? Prenez courage! Une pincée de "Sel de Fruit" d'Eno dans un verre d'eau fait une boisson qui apaise réellement la soif, rafraîchit et ravivote.

Eno dans un verre d'eau en abaisse la température de 2 degrés.

Mais le "Sel de Fruit" d'Eno est plus qu'une boisson rafraîchissante. Il apporte la santé. Eno adoucit l'estomac parce qu'il est alcalin — neutralise les acides qui contiennent les aliments que vous mangez. Eno débarrasse les intestins des déchets toxiques, prévient la constipation — cette menace constante à la santé.

Prenez Eno matin, midi et soir — c'est toujours une boisson délicieuse et vous pouvez ajouter à votre eau aussi peu ou autant d'Eno que vous avez besoin. Son action est douce. Eno est pur — et de toute sécurité. Format commode 30c. Format domestique 85c.

FEU Mme D. LAFORTUNE

St-Hyacinthe, (D.N.C.) — Les funérailles de Mme Desirée Lafortune, née Delia Poulin, ont eu lieu en l'église du Christ-Roi. Elles étaient sous la direction de M. Antoine Bienvenue.

Le levée du corps fut faite par M. l'abbé Leonard Benoit et le service fut chanté par M. le curé C.-H. Lafontaine, assisté des abbés Benoit et Georges Chiasson, ce dernier du séminaire. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Hector et Armand Brouillard, professeurs au séminaire.

Les porteurs étaient: MM. Louis Barceloux, Arthur Ferron, Charles-Léon Gauthier, Lucien Blais, Joseph Goyette, Amédée Fortier.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Desiré Lafortune, ses fils: Wilfrid, Hervé et Benoit, ses beaux-frères: MM. Albert Chénette, de St-Hyacinthe; Louis Gervais, de Montréal; Damase Petchat, de Montréal, etc.

Outre son époux, la défunte laisse trois fils et deux filles: Wilfrid, Hervé et Benoit, Miles Germaine et Simone, tos de cette ville; un frère, M. Théodule Paulin, de Ste-Marie de Beauce; une sœur, Mlle Céline Paulin, du même endroit.

Nos sympathies à la famille.

FEU M. M. COTE

St-Hyacinthe, (D.N.C.) — M. Misael Côté, du Grand-Rang, est décédé à son domicile, à l'âge de 93 ans. Le défunt était veuf de Victoire St-Pierre. Il laisse un fils et trois filles: M. Albini Côté, Mlle Rose-Anna Côté, Mme P. St-Pierre, née Alphonse et Mme Lavallée, née Elise, de Beloit, ainsi que de nombreux petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu à St-Thomas-d'Aquin où le service fut chanté par M. l'abbé Charles-Emile Héti, curé.

Les porteurs étaient MM. Philias Lavallée, Napoléon St-Pierre, Honoré Pion, Félix St-Pierre, Régis St-Pierre et Wilfrid Bienvenue.

Nos sympathies à la famille.

FUNERAILLES DE Mme JOSEPH BOISSONNEAULT

St-Jean, Ile-d'Orléans, (D.N.C.) — Un beau tribut d'hommage a été rendu, jeudi, le 29 juin, en l'église de St-Jean, I.-O., à la mémoire de Mme Joseph Boissonneault, née Joséphine Maheux, décédée le 17 dernier, à l'âge de 56 ans.

Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de la maison mortuaire, jus-à l'église où la cérémonie funèbre fut de plus imposantes. C'est M. l'abbé J.-J. Hunt qui a fait la levée du corps et chanté le service.

A l'orgue, un beau programme de chant fut exécuté par la chorale de la paroisse sous la direction de M. Just. Blouin. Des solistes furent rendus par MM. Stanislas Pouliot, F.-X. Fradet.

Le deuil était conduit par son époux, M. Joseph Boissonneault; son fils, M. Joseph Boissonneault; ses frères: MM. Wilfrid Maheux, Albert Maheux; ses beaux-frères: MM. J.-B. Boissonneault, Stanislas Turcotte, Pierre Boissonneault, Joseph Fortier, Pierre Dompiere, Séverin Blouin, Denis Roberge, Réal Picard, Elzéar Picard; son oncle, M. Théophile Maheux; ses neveux: MM. Louis Madore, Lucien Wagner, Roland Roberge, Maurice Roberge, Lactance Boissonneault, J.-P. Roberge, Jos. Boissonneault; son cousin, M. Lucien Maheux.

Le cercueil était porté par M. Amédée Lachance. Portaient la dépouille mortelle: MM. Albert Royer, Gabriel Lachance, Joseph Létourneau, Emile Chabot.

Une foule considérable assistait aux obsèques.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

DUPUY

Marriages — Le 4 juin, a été béni le mariage de M. Armand Troitier de cette paroisse et de Mlle Claire Lehoullier de même lieu.

Après le mariage il y eut réception chez M. Troitier et le soir, chez M. Napoléon Lehoullier où se fit la veillée des noces.

Le 5 juin avait lieu le mariage de M. Roger Jobin, fils de M. et Mme Xavier Jobin, avec Mlle Marie-Gertrude Béland, fille de M. et Mme Agissaint comme fille d'honneur: Mlle Monique Troitier, sœur du marié et comme garçon d'honneur, M. Robert Lehoullier, frère de la mariée.

Un joli programme musical fut exécuté au cours de la cérémonie religieuse.

Figurant comme fille d'honneur: Johnny Béland, tous deux de Dupuy. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le curé J.-A. Fugère. Les deux pères servaient de témoins aux mariés.

Un joli programme musical fut exécuté au cours de la cérémonie religieuse.

Figurant comme fille d'honneur: Mlle Albany Robitaille et comme garçon d'honneur, M. Roland Béland.

Après la cérémonie il y eut réception chez M. et Mme Jobin, Béland, et le soir, chez M. et Mme Xavier Jobin et la veillée se fit chez M. Raymond Vézina.

Le 19 juin, en notre paroisse, a été béni le mariage de Mlle Rose Eva Veillette, fille de M. et Mme Ovide Veillette avec M. Alfred Rivard, fils de M. et Mme Philias Rivard, de La Sarre.

Nos meilleurs vœux à ces trois couples.

FACILITE la DIGESTION

WRIGLEY'S SPEARMINT

THE PERFECT GUM

SWEETENS THE BREATH

LA GOMME A MACHER SUPERIEURE

PETITE RIVIERE-EST

Décès — Dernièrement est décédé M. Alfred Leblanc, à l'âge de 71 ans et quelques mois.

Il laisse pour le pleurer ses fils: MM. René, Wilfrid; ses filles: Mme Xavier Larocque, de Val d'Espoir, Mme Emile Lamarre et Mme Arthur Lamarre.

Son service et sa sépulture eurent lieu à Ste-Thérèse de Gaspé.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Baptêmes — M. et Mme Jos. Lelièvre annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de J.-Edmond, Parrain, A. Lelièvre, Marraine, Mlle E. Allard.

M. et Mme Emile Lelièvre font part de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Jocelyne.

JOURNÉE DES ENFANTS

Des Aubaines pour les Vacances

Spéciaux en CHAUSSURES BLANCHES

Pour Enfants

200

Paires souliers en chevreau (kid) blanc — soles de laines — Pointures: 8 à 10½ et 11 à 2. Toutes des valeurs régulières de \$1.75 à \$3.00.

99c

SANDALES en canevas blanc, semelles en caoutchouc — fabrication canadienne — fausses semelles spéciales pour prévenir la transpiration. — 4 à 10½ pour enfants. — Régulièrement 65. — **JEUDI**

MERCERIES Pour Garçons

49c

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

ROBES 2 à 7 ans

En crêpe de Chine, Georgette, Organdi, Taffetas — Variété superbe de modèles et couleurs

\$2.95, \$3.75, \$7.95

SALOPETTES

En crêpe de Chine, broadcloth, jersey, etc., pour bébés de 1 à 2 ans

79c, 98c, \$1.49

ROBES 2 à 6 ans

En tricot de laine — Très beau choix de styles et teintes

\$1.98 à \$7.50

PETITES ROBES

En marquisette, voile, crêpe de Chine, Jersey, et Broderie Modère

49c, 98c, \$1.25, \$1.49 à \$2.95

SALOPETTES

En crêpe de Chine, broadcloth, jersey, etc., pour bébés de 1 à 2 ans

79c, 98c, \$1.49

LA COMPAGNIE PAQUET

LIMITÉE

POUR GRANDES FILLETTES

Au Salon de Confection pour dames

ROBES

QUATRE superbes groupes — en tissus lavables de belle qualité — styles charmants — teintes très jolies — Tailles: 8 à 14X. — Des valeurs régulières jusqu'à \$2.95 pour

\$1.00, \$1.29, \$1.68, \$1.99

ROBES et COSTUMES en fins tricots de laine — d'aucuns avec jupe en quadrillé écossais. — Belle variété de teintes nouvelles. — Tailles: 8 à 14 ans

\$4.95 à \$8.25

ESCOMPTE DE 33 1/3 %

Sur le solde de nos manteaux pour Fillettes et Enfants. Nous vous conseillons de profiter de cette occasion d'économiser beaucoup d'argent. — Le choix est encore magnifique tant en style qu'en tissus.

Le Chic pour Vos Garçons

COMPLETS

sport, 4 pièces — habit, gilet et 2 pantalons longs — en tweed tout laine — dessins nouveaux — dernière style. Tailles: 33 à 36

\$10.95

VESTONS (Blazers)

En flanelle bleu marine ou rouge-vin, garnis de galon. — Tailles: 24 à 34.

\$3.00 et \$3.50

PANTALONS

Longs, en duck blanc, ceinture extensible, poches sur le biais et emblèmes de couleur. Tailles: 26 à 36

\$1.50

Pantalons droits, en toile lavable, couleurs assorties, pour garçonnets de 4 à 12 ans. — Prix, suivant l'âge.

95c à \$1.50

MANTEAUX

En tweed, flanelle, sole, crêpe de Chine, etc., avec chapeau ou béret assorti. — Les tout derniers styles. Couleurs les plus nouvelles. — Tailles: 6 mois à 3 ans

\$2.98 à \$6.95

COMPLETS lavables, en rippleheen broadcloth, toile, etc., — genre toilette ou sport. — Choix immense de styles, dans les tons pâles ou foncés — marques: Manhattan, Goosy Gander et Klein, pour garçonnets de 1 à 10 ans

79c à \$1.98

ST-CASIMIR

Marriage — Jeudi, était célébré le mariage de M. Albert Jobin, fils de M. et Mme Elzéar Jobin, avec Mlle Marie Perrou, de St-Ubald.

Décès — Vendredi, le 21 juin, décédait après une longue maladie, M. Henri Dusablon, à l'âge de 67 ans.

Ses funérailles ont eu lieu lundi, le 24 juin, en notre église. Le défunt laisse dans le deuil un fils, M. Lorenzo Dusablon et deux filles: Mlles Juliette et Béatrice Dusablon.

Nos sympathies à la famille.

Retour de M. le curé — C'est avec plaisir que nous avons vu revenir notre dévoué curé, M. l'abbé Raymond Lamontagne après un séjour de quelques semaines de maladie à l'hôpital. M. le curé semblerait tout à fait rétabli et nous lui souhaitons de tout cœur que cette amélioration dans l'état de sa santé soit durable.

FUNERAILLES DE M. EMILE DUMONT

St-Lambert, (D.N.C.) — Le 21 juin ont eu lieu les funérailles de M. Emile Dumont, époux de Marie Blais. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Nadeau, cousin du défunt. La levée du corps fut faite par M. l'abbé C.-A. Labreque, curé de la paroisse. On remarqua au cheeur, M. l'abbé E. Lemieux, curé de St-Pierre-Baptiste.

Conduisait le corbillard, M. J. Gosselin. Portait le cercueil, M. J. Laflamme. Portaient le cercueil: MM. L. Morin, X. Gosselin, J. Pelohat et E. Buteau. La hampe du Tiers-Ordre, par MM. J. Fontaine et T. Lemieux, assistés des dames de la confrérie dont le défunt faisait partie. Le drapeau du Sacré-Coeur, par M. Alphonse Nadeau. La quête fut faite par MM. G. Boutin et Jean Lemieux.

Conduisait le deuil, son épouse

Mme Emile Dumont; ses fils: Jean-Baptiste et Fernand; ses filles: Alice, Cécile et Blainde; Bernadette, Marguerite, Henriette, son père, M. Pierre Dumont; ses frères et belles-sœurs: MM. Pierre, Edmond-Louis, Onésime, MM. et Mmes J. Geo., Valère Dumont; sa sœur, Mlle Marie Dumont; MM. et Mmes Joseph Blais, Arthur Gagné, Edmond Gagné et Gérard Gagné; ses oncles: M. Philias Blais, Joseph Larose, Georges Dumont; ses tantes: Mmes J. Larose et J. Nadeau; ses cousins et cousines: MM. et Mmes Joseph-G. Dumont, Aldor Morin, François Nadeau, Jean et Etienne Plante, M. et Mme Jean-Marie Turgeon, Georges Joly, Aristide Blais, Rosario Blais, Joseph Larose, Alfred, Elzéar Larose, Isidore Bégin, Heimonégid, Carrier, M. Henri Dumont, Pamphile Blais, Louis Vaillancourt, Henri Lacourrière, Horace Garneau, Léon Gagné, Willie Boutin, Adélaïde, Jean-Marie, Armand Bégin et une foule considérable de parents et d'amis.

Nos sympathies.

SON PERE

Quand on pense que le gros père-réussit à pêcher sans avoir besoin de pêcheur... j'ai faim!

Il va falloir trouver à manger quelque part — TIENS! Quelqu'un a lâché son perche à pêcher qui va m'être bien utile malgré qu'elle soit de seconde main!

Et avec une perche, une rivière et une sauterelle pour appâter l'homme... je ne vois pas pourquoi je ne mangerais —

— PAS!

Vive la Campagne!...

la Vie au Grand Air et ses plaisirs Champêtres



Pour la femme..chez elle, ou pour porter à la campagne --

Que toutes ces robes sont gaies à porter quand le soleil de juillet darde ses rayons

Celles-ci sont ravissantes dans la force du mot. Grand choix de broadcloth et toile, dans l'uni, la fantaisie ou avec pois. Garnitures d'organdi aux épaules et au col, ce dernier souvent fermé par un nœud. Confection de "Ideal Dresses" qui vous assure une perfection absolue.

Tailles : 14 à 44.

98^c

Robes de voile de fantaisie, légères comme une plume, mais d'aspect très gai. Couleurs tout-à-fait charmantes et fraîches pour porter à la campagne.

Tailles : 14 à 42.

1.00

Robes de grande qualité, en piqué et "Seersucker", de couleurs diverses. Aussi, le genre tout blanc avec brin de soie, col haut et manches courtes. Plusieurs de ces robes sont ornées de plissés accordéon.

Tailles : 14 à 46.

1.95

Robes "Hampton" de réputation enviable pour leur beauté, leur fraîcheur et la qualité du broadcloth qui entre dans leur confection. Jolis motifs de fantaisie et garnitures très adroites, qui les placent sur le même pied que les robes de toilette.

Tailles : 14 à 46.

2.95

Cache-poussière

en broadcloth de couleurs unies, bleu, vert, drab, rouge, noir ou blanc. Style à manches longues et à boutonner en avant.

Tailles : 14 à 44.

98^c

3e Etage - Syndicat.

La saison des vacances bat son plein, et ramène des besoins nouveaux. Il faut à ces demoiselles des vêtements de circonstance -- quelque chose de frais, de léger et coquet à la fois.

**L'organdi domine comme garniture sur toutes ces Robes --
L'aspect des nuances de celles-ci est plein de gaieté --**

Un groupe de petites robes de broadcloth et de voile de fantaisie, garnies à profusion d'organdi blanc. Ceinture pour fermer la taille. Une coupe très coquette qui les distingue du commun.

Grandeurs : 1 à 6 ans, avec pantalons et 7 à 14X.

98^c

Robes de piqué et voile de fantaisie, dans une riche collection de couleurs. Inclus dans ce lot, quelques robes de piqué blanc et d'un style très nouveau. Manches bouffantes ou plissées à l'avant-bras.

Âges : 4-5 et 6 ans, avec pantalons

1.49

7 à 14X pour grandes fillettes

1.49 et 1.59

Pyjamas 2 pièces

en crépon de coton uni ou imprimé. Modèles très nouveaux que nous venons de recevoir. Jolie impression de motifs très originaux.

Pour fillettes de 8 à 14 ans

1.00 et 1.49

Costumes 2 pièces

en piqué ou broadcloth, dans le rouge, vert, bleu, drab ou blanc. Genre avec sarrau et pantalons courts. Très en demande pour la campagne et la plage.

Grandeurs : 10 à 14X.

1.39 1.49 1.95

Petits Costumes lavables --

en broadcloth, un genre masculin, 2 pièces. Col marin, croisé ou ouvert. Dos "bain de soleil" et pantalons à boutonner à la ceinture. Couleurs de fantaisie ou unies à contrastes.

Âges : 2 à 6 ans.

89^c 1.29 1.59

Pantalons courts

en toile ou broadcloth de couleurs unies. Style très nouveau et que nous considérons comme le plus en demande.

Âges : 4 à 14X.

79^c 89^c

3e Etage - Annexe de la Couronne



La Confection du Syndicat est toujours la plus prisée --

Pour le grand Garçon

Chic Complet

2 pantalons longs :

10.95

Complets de tweed tout laine, brun ou drab, dans le style à dos de fantaisie ou uni. Devants ordinaires au veston.

Tailles : 31 à 36.

La tenue classique du Benjamin --

Complet

de tweed tout laine de différentes nuances au choix. Style à devants ordinaires au veston et poches appliquées. Avec un pantalon droit. Tailles : 22 à 28.

3.45

2e Etage - Annexe St-Joseph.

Complet

de flanelle grise sans doublure, avec poches appliquées et écusson. Devants ordinaires au veston. Avec un pantalon droit. Tailles : 22 à 29.

1.95



Notre série de complets lavables pour garçonnets--

En duck de fantaisie gris ou drab. Genre 2 pièces, à devants simples ou croisés et dos de fantaisie. Pantalon droit avec ceinture de duck. Pour garçonnets de 5 à 10 ans.

2.69

Complets lavables, style une pièce et combinés deux tons. Jaune, vert, bleu, etc. Boutons à la taille. Pour garçonnets de 2 à 6 ans.

49^c 79^c

Complets lavables de "Manhattan" et "Gossey Garder". Style une pièce combiné 2 tons ou unis, avec appliqués et boutons sur la ceinture. Broadcloth, toile ou reps. Jaune, vert pâle et foncé, bleu poudre et marine.

1 à 6 ans.

1.00 à 1.95

Combinaisons d'été

en balbriggan pour garçonnets. Style avec boutons, manches et jambes courtes, ou le style athlétique sans boutons.

Grandeurs : 22 à 32.

39^c

2e Etage - Annexe St-Joseph.

Pantalons pour Garçons--

Un lot de pantalons longs, en duck kaki ou bleu marine, style avec bande élastique et ceinture extensible. Une forte qualité pour un bas prix.

75^c

Grandeurs : 28 à 36.



Pantalons longs en flanelle grise, garantie pure laine. Genre avec bande élastique à la ceinture.

Grandeurs : 28 à 36.

1.89

Pantalons courts

en flanelle grise pure laine. Bande élastique ou ceinture ordinaire.

Grandeurs : 22 à 30.

85^c

2e Etage - Annexe St-Joseph.



Souliers-Sport
pour grandes fillettes

1.49

Cuir de veau ou d'élan, combinaison de noir et blanc, blanc et brun, drab et brun. Talons bas ou militaires. Une occasion à saisir sans tarder. Régulier \$1.99 et \$2.49.

Pointures : 2 1/2 à 8.

Sous-Sol - Syndicat.



Spécial pour Hommes
Pantalons blancs,

kaki ou bleu marine, en bon duck. Coupe de toute première classe.

Ceinture : 30 à 42.

1.49

En duck kaki et bleu marine, le genre avec ceinture élastique.

Grandeurs de ceinture : 30 à 38.

98^c

2e Etage - Syndicat.

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC



VENTE SPECIALE de CHAUSSURES D'ÉTÉ

Une grande variété de styles pour hommes, pour dames et enfants sont en vente cette semaine à nos 33 MAGASINS.

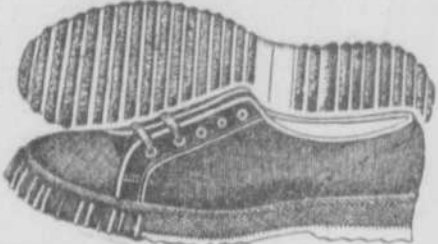
Les quelques illustrations dans cette annonce vous donnent une idée de nos

BAS PRIX pour JEUDI, VENDREDI et SAMEDI

SOULIERS DE CAMP POUR HOMMES ET POUR DAMES

Un lot de SOULIERS en toile blanche, genre lacé, bonnes semelles de caoutchouc. Pointures : 3 à 8, pour dames, et 6 à 11 pour hommes. Très spécial pour cette vente à

59c



SOULIERS "SPORT" pour DAMES

Nouveaux modèles de SOULIERS en cuir de couleurs combinées, telles que brun et blanc, noir et blanc ou beige et brun. Pointures : 3 à 8.



Une belle valeur à

\$1.79

COMMANDES PAR MALE

Nous remplissons toute commande par la male, pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair, ou d'un bon de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à 258 St-Joseph ou à 742 St-Vallier, et y joindre 15 centimes par article pour frais de male.

SANDALES BLANCHES POUR ENFANTS

Un lot de SANDALES en canevas blanc, semelles de caoutchouc. Pointures : 8 à 10. Le vrai confort pour les chaleurs. En vente au prix modique de

39c



SOULIERS "SPORT" POUR HOMMES

SOULIERS noir et blanc, ou brun et blanc pour hommes. Modèle tel qu'illustré, semelles et talons de cuir. Pointures : 6 à 11. Prix très spécial

2.49

33 MAGASINS A

MONTREAL, VERDUN, LACHINE, QUEBEC, TROIS-RIVIERES, SHAWINIGAN-FALLS, OTTAWA, GRANBY, VALLEYFIELD, DRUMMONDVILLE, ST-HYACINTHE, SHERBROOKE ET CHICOUTIMI.

LA MAISON

J.B. Lebrun

Limitée

MONTREAL SHOE STORES

266

ST-JOSEPH, QUEBEC
Tél.: 5600

742

ST-VALLIER, QUEBEC
Tél.: 3-4921

Résultats du Barreau dès demain

(Suite de la dernière page)
C. — Dans quel cas peut-il y avoir lieu à procès par jury ?
A. — Enoncez les oppositions qui peuvent être faites à une saisie immobilière et les cas dans lesquels elles peuvent être faites ?
B. — Dans quel cas y a-t-il lieu à l'émission d'un bref de saisie-arrest simple avant jugement ?
C. — Dans quel cas le défendeur peut-il faire opposition à jugement et que doit contenir cette opposition ?
A. — Rédigez une requête civile ?
B. — Une exception déclinatoire faite par le défendeur est rejetée par le juge et le défendeur veut interjeter appel du jugement renvoyant l'exception; redigez la procédure nécessaire ?

DRIT CONSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATIF

A. — Quelles sont les procédures à suivre pour l'adoption par le Parlement fédéral d'une loi en matière de finance ?
B. — Qui peut désavouer une loi adoptée par une législature provinciale et dans quel délai ce désaveu doit-il être exercé ?
C. — Quelles sont les formalités pour l'adoption d'un règlement dans une corporation municipale ?
D. — Quelles sont les qualités requises pour être éligible comme commissaire d'école ?

DRIT ROMAIN

A. — Quels étaient les espèces de testaments en droit romain ?
B. — Quel est l'objet de l'action "pro socio" ?
C. — En quoi consistait l'adoption ?

DRIT COMMERCIAL

A. — Qu'est-ce que l'acceptation d'une lettre de change ? Quelles sont les conditions requises pour que l'acceptation soit valide ?
B. — Quel est le recours d'un détenteur qui a perdu sa lettre de change ?
C. — Quelles sont les responsabilités de deux personnes qui signent comme faiseurs d'un billet à ordre ?
D. — En matière d'assurance : a) qui peut prendre une assurance ? b) sur quelles choses ? c) contre quelles pertes ?
E. — En assurance contre l'incendie, quel est l'effet sur le contrat du changement de l'usage ou de l'état de la chose assurée ?

DRIT CRIMINEL

A. — Qui est partie à une infraction ?
B. — Quand la contrainte est-elle cause de justification ou d'excuse ?
C. — Définir : le faux prétexte ; un attentat illégal ; le libelle diffamatoire ; le parjure ?
D. — Énumérer les formes de procès reconnues par le code criminel ?

DRIT INTERNATIONAL

A. — Quelle sont les fonctions d'un ambassadeur et d'un consul ?
B. — Comment invoquer et prouver la loi étrangère devant les tribunaux de la province de Québec ?
C. — Quelle défense peut-on faire à une action formée devant nos tribunaux sur un jugement rendu hors du Canada et hors de la province de Québec ?

Belle fête religieuse à St-Michel

(Suite de la dernière page)
M. le chanoine Lionel Roy, supérieur du Séminaire de Rimouski, cousin des pères Roy, le R. P. Louis-Joseph, gardien du couvent des Franciscains de Québec ; les RR. PP. Robert, Léonard et Conrad, Franciscains, le R. F. Dominique, O. F. M., M. l'abbé P. Laverdière, aumônier du Sanatorium de Mastai ; M. l'abbé Pierre Chabot, vicaire à St-Michel ; M. l'abbé Avila Jonaux, vicaire à Châteaue-Richer ; M. l'abbé René Ruelland, vicaire à St-Paul du Buton ; M. l'abbé Robert Turcotte, ancien vicaire à St-Michel. Après la messe, un grand banquet réunit en la salle du couvent tous les parents et amis du R. P. Réginald qui avait assisté à la cérémonie. L'abbé Maxime Fortin président et présidente chacun des orateurs après avoir offert lui-même ses félicitations au nouveau religieux et à sa famille. Le R. P. Réginald rendit hommage à sa famille religieuse et à sa famille par le sang, et remercia tout spécialement son frère, l'abbé Albert Roy, l'organisateur de cette fête édifiante. Ce dernier, dans son allocution, fit remarquer que l'élevation au sacerdoce de six membres d'une même famille avait coûté des sacrifices et il remercia tous ceux qui l'avaient aidé, lui et ses frères.

Le R. P. Louis-Joseph, gardien, M. le chanoine Lionel Roy, le R. P. Marie-Antoine (Hermas), M. Adolphe Roy, avocat, et le R. Père Dominique, O.F.M., prirent tour à tour la parole à la suite de M. l'abbé Albert Roy. Cette belle fête de famille se prolongea à la résidence de madame Arthur Roy, mère du nouveau prêtre.

Sur l'eau et dans le port

(Suite de la dernière page)
quand la tempête s'éleva, on rapporte que tous les points de l'île ont été sérieusement atteints par une tempête de grêle, hier.

ON SE REJOINT DANS LES CERCLES MARITIMES

En dépit de l'interruption des précipitations pluvieuses, qui ont été fréquemment, pour ne pas dire quotidiennement constatées, au cours du mois dernier, l'eau du port de Montréal et du fleuve continue de se maintenir à un niveau fort encourageant pour les compagnies maritimes. Aux derniers rapports, communiqués hier soir, il était à presque 32 pieds et il n'était plus question d'assister à la transformation du port en une "mare aux grenouilles" comme le craignaient certains journaux. L'agence maritime Robert Reford, qui hésitait, il y a quinze jours, à faire partir de Montréal le cargo "Dakotian", à 26 pieds de tirant d'eau, sous prétexte que le niveau de l'eau était trop bas, a reçu, dimanche, le cargo "Norwegian", construit exactement de même façon que le "Dakotian", et ayant un tirant d'eau plus considérable.

TRAVAUX SUSPENDUS

Le jour de la Confédération, les travaux dans le port de Québec ont été réduits à leur plus simple expres-

sion. « On peut dire. Les dragues occupées à creuser à divers endroits, en face de l'Anse-au-Foulet et dans la région de Québec, ont été pour la plupart abandonnées de leur personnel ouvrier. Les navires qui se trouvaient alors dans le port ou y passaient, avaient misé leurs grappes, pavois et rars sont les débardeurs qui ont ravallé, ce jour-là.

GRUPE DE TOURISTES A BORD DU "BRITANNIA"

Au prochain départ de l'"Empress of Britain", le 12 juillet prochain, un groupe considérable de touristes, pour la plupart des Canadiens de la province de Québec, y prendront passage pour une croisière de trois semaines, sur le continent européen. Les autorités du C.P.R. ont prévu à tous les détails l'organisation, de sorte que les passagers du super-paquebot auront l'opportunité d'assister aux manœuvres de la Marine Anglaise, qui auront lieu à Spithead, le 17 juillet, à l'occasion du Jubilé Royal. Leurs Majestés le Roi et la Reine seront, au cours de leur voyage, présents dans leur yacht privé, et l'"Empress of Britain" réduira considérablement sa vitesse pour présenter le salut aux Souverains.

A LA CUNARD-WHITE STAR

A l'occasion du 95ème anniversaire de la première traversée effectuée par la Cunard-White Star Line, des réceptions spéciales auront lieu demain, sur les paquebots "Antonia" et "Auraria", présentement dans le port de Montréal. Les deux navires seront décorés pour la circonstance commémorant la première traversée organisée par cette compagnie et effectuée par le "Britannia" en une quinzaine de jours. Le fondateur de cette ligne maritime, Samuel Cunard, était à bord.

CHARGEMENT DE SEL

Le "Sonja", puissant frétier norvégien, a atteint le port de Québec, hier, avec un puissant chargement de sel qu'il a commencé à décharger, dès son arrivée. Une partie de cette consignation est destinée à Québec, l'autre à Montréal. Quand ce frétier aura terminé son déchargement, il chargera une énorme quantité de bois, puis repartira pour la haute mer, à destination de l'Europe.

L'"Invidia", nolisé par la Cunard-White Star Line, est attendu de Vancouver, aujourd'hui.

Le "SS. Fleurus" de l'Anticosti Corporation, part demain, avec un groupe de touristes américains, à destination des côtes de l'Anticosti. Il transporte également une forte quantité de cargo général.

359 PASSAGERS SUR LA CUNARD-WHITE STAR

Les prochains vaisseaux de la Cunard-White Star Line à atteindre le port de Québec seront l'"Auraria" et le "Leticia", qui sont attendus respectivement dimanche et lundi prochains, avec chacun, une liste considérable de passagers, le premier ayant à son bord 152 voyageurs, et le second 207. C'est l'un des plus gros arrivages de la saison, jusqu'à date pour cette compagnie qui a annoncé, hier, que l'activité déployée par sa compagnie était beaucoup plus intense que l'an dernier, à pareille époque.

SUR LE "DUCH OF RICHMOND"

J. Postmus, gouverneur de la Reserve Bank, du Sud-Africain, sera au nombre des passagers, attendus, dans le port de Québec au cours de la prochaine fin de semaine, sous le commandement du capitaine H.-A. Moore. Parmi les autres voyageurs, on relève les noms de Sir George Cory, de Londres, de G.-N. Newmann, assistant-commissaire canadien à Londres, Herbert Lightstone, originaire de Montréal, et assistant-directeur-général du service médical au ministère des Pensions, à Londres, etc.

LES GOELETTES

S.S. Gasperia prendra marchandises aujourd'hui au hangar 14 pour la côte Sud, de Cap Chat jusqu'à Gaspé, Ile Anticosti, Ile du Prince-Edouard et Picton. Tél. bureau 2-2044 hangar 2-2231.—J.-M. Dumont agt.

S. S. Saguenay Trader prendra marchandises aujourd'hui au hangar 21, pour Châteaue-Richer, Kegonami, Bagotville. Départ vendredi soir. Tél. bureau 2-2057. — Art. Vallancourt, agent.

S. S. Fleurus prendra marchandises aujourd'hui au hangar 21 pour Ile Anticosti. Départ jeudi matin à 9 h. Tél. bureau, 2-8715. — Paul Brochu, agent.

Ste-Anne P., capt. Aug. Lafrance, prendra marchandises mercredi pour Ste-Anne de la Pocatière et Rivière-Ouelle. Départ jeudi, qual Renaud 5.

Cap aux Rets, capt. N. Mailloix, prendra marchandises mercredi pour Baie St-Paul. Départ jeudi, qual Renaud 4.

Sasseville, capt. Ph. Guilmont, prendra marchandises mercredi pour Méchin, Capucins, Matane, St-Luc et Ste-Félicité. Départ ce soir, qual Renaud 4.

Bic, capt. A. Lévesque, prendra marchandises mercredi pour Baie-Saint-Jacques, Les Boules, Price, Metis, Mont-Joli, Ste-Flavie. Départ jeudi, qual Renaud 4.

St-Michel T., capt. V. Duchaine, prendra marchandises mercredi pour St-Irène, Eboulements, St-Joseph de la Rive. Départ ce soir, qual Renaud 1.

St-Paul, capt. Cyr. Lévesque, prendra marchandises mercredi pour Isle-Verte, Cacouna, Trois-Pistoles. Départ ce soir, qual Renaud 1.

St-Uric, capt. J.-B. Desrosiers, prendra marchandises mercredi pour Riv. Blanche, Matane, Ste-Félicité, St-Luc, Ste-Flavie, Mont-Joli. Départ ce soir, qual Renaud 1.

Harine, capt. P. Hovington, prendra marchandises mercredi pour Sault-au-Mouton, Bergeronne, Escoumab, Sacre-Coeur, Tadoussac, Ste-Catherine. Départ samedi, hangar Verreault.

Ste-Anne T.R., capt. Art. Tremblay, prendra marchandises mercredi pour Rimouski, Luseville, Bic, Ste-Flavie, Mont-Joli. Départ samedi, hangar Verreault.

G. Gagnon, capt. Geo. Gagnon, prendra marchandises mercredi pour Riv-du-Loup et Malbaie. Départ ce soir, shed 19.

Renaud L., capt. W. Guilmont, prendra marchandises mercredi pour Matane, St-Luc, Ste-Flavie. Départ vendredi shed 19.

Z. Degagné, capt. Z. Degagné, prendra marchandises mercredi pour les Eboulements, St-Joseph de la Rive. Départ ce soir, shed 19.

St-Laurent T., capt. H. Coulombe, prendra marchandises mercredi pour

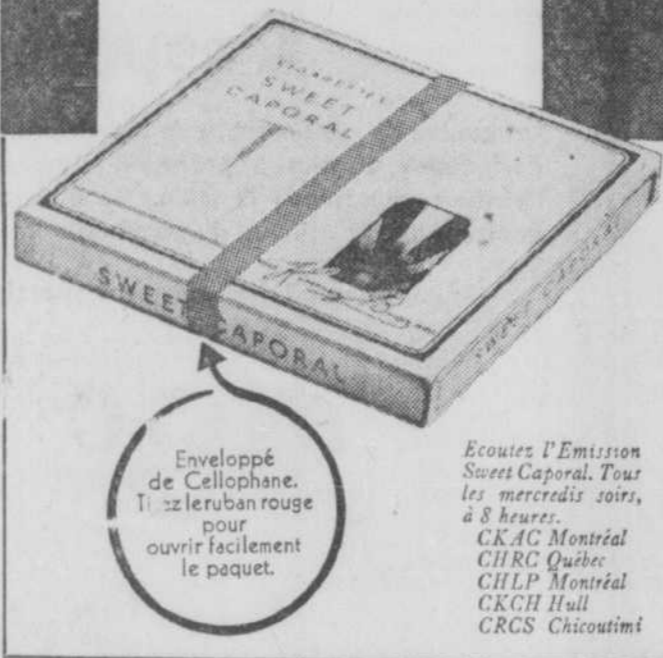
RIEN NE RÉUSSIT COMME LA RÉUSSITE

L'accueil enthousiaste fait au paquet plat de dix cigarettes Sweet Caporal a été aussi instantané que le fut la popularité de la cigarette elle-même.

Rien d'étonnant à cela ! C'est le plus élégant, le plus joli paquet de cigarettes au Canada. Il est enveloppé de Cellophane et muni du ruban rouge d'ouverture breveté.

L'on a imité le paquet, mais l'on ne saurait reproduire les cigarettes.

Collectionnez les "Mains de Poêler"



Enveloppé de Cellophane. Il se lève ruban rouge pour ouvrir facilement le paquet.

Écoutez l'Émission Sweet Caporal. Pour les mercredis soirs, à 8 heures. CKAC Montréal, CHRC Québec, CHLP Montréal, CKCH Hull, CRCS Chicoutimi

CIGARETTES SWEET CAPORAL

FABRIQUÉES AU CANADA PAR DES CANADIENS

St-Laurent. Départ à 4 hrs M.C. C.J.B., capt. Jos. Noel, prendra marchandises mercredi pour St-Jean. Départ à midi, M.C.

St-Patrice, capt. W. Pedneault, prendra marchandises mercredi pour Rivière-du-Loup. Départ jeudi, qual Renaud 1.

LA MAREE
La marée sera haute à 7.45 a.m. et 8.23 p.m.

ACHÉTEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES Soyez sûr d'être satisfait

PETITE MATANE

Baptêmes

— Marie-Louise-Gabrielle, enfant de M. et Mme Antonio Boudard, Parrain et marraine, M. et Mme J.-Thomas Desrosiers, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Rose, enfant de M. et Mme Jimmy Forbes, Parrain, Armand Forbes, Marraine, Estelle Harrison.

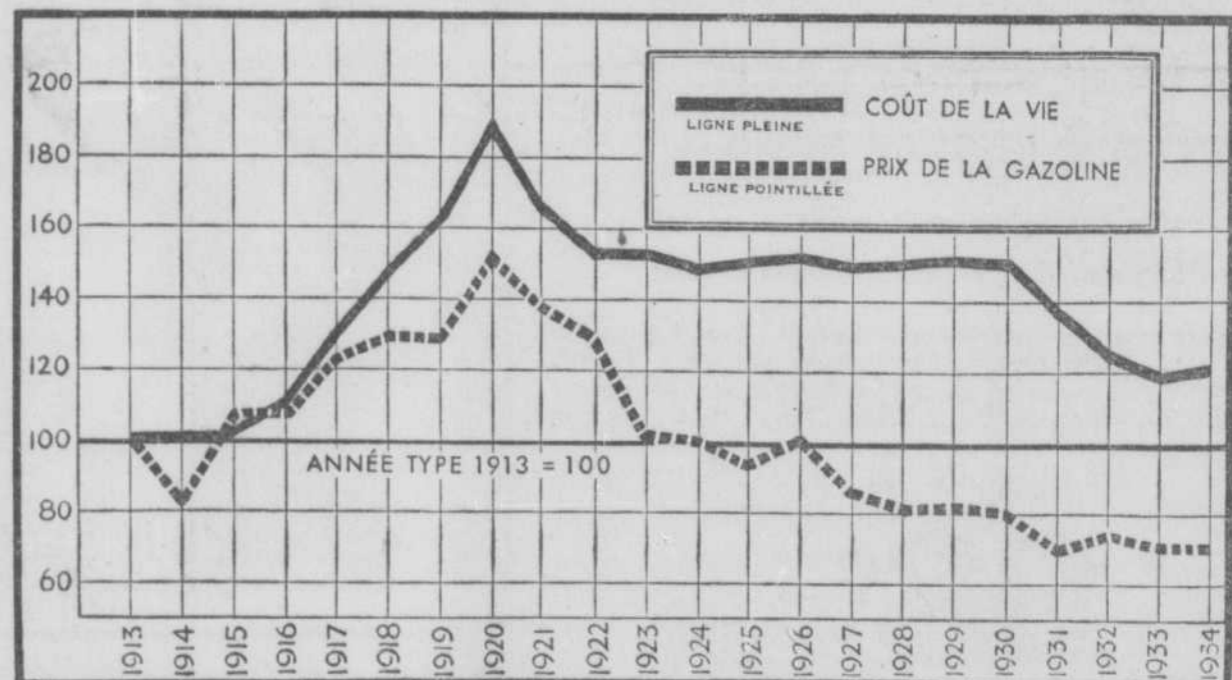
— Joseph-Charles-Auguste, enfant de M. et Mme Charles-Émile Perron, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

de l'enfant.
— Joseph-Raoul, enfant de M. et Mme Hector Gagnon, Parrain et marraine, M. et Mme Philibert Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Visite pastorale
Sa Grandeur Monseigneur Courchesne a fait la visite pastorale, ces jours derniers et a eue fin avec cinquante d'enfants.

DENTISTES HOULE & LAFOREST

Travaux et extractions "ABSOLUMENT SANS DOULEUR". DENTIER de tous genres exécutés en une seule journée, dans notre propre Laboratoire sous la direction d'un expert, M. J.-B. Garneau. Prix modérés. 76 ST-JOSEPH, QUEBEC. TEL.: 4-4841



Le coût de la vie, qui atteignit son sommet en 1920, a beaucoup diminué. Avec 1913 pour base, il reste encore plus élevé que le prix de la gazoline. En 1934, le coût de la vie était de 207 pour cent plus élevé, mais le prix de la gazoline était de 28.4 pour cent plus bas qu'en 1913. Les renseignements donnés dans ce graphique sont basés sur des chiffres publiés par l'Office fédéral de la Statistique.

Le coût de la vie augmente Celui de la gazoline diminue

LE coût de la vie était au Canada, en 1934, d'environ 21 pour cent plus élevé et le prix de la gazoline de 28 pour cent plus bas qu'en 1913. Jamais le prix de la gazoline ne fut, proportionnellement, aussi élevé que le coût de la vie. Depuis 1920, les prix de la gazoline n'ont presque pas cessé de décroître.

tient à une faible marge de profits et ne gagna, en moyenne, en 1934, qu'un peu plus d'un demi-sou par gallon de gazoline.

La gazoline est meilleur marché qu'autrefois — elle est aussi meilleure que jamais. Les laboratoires de recherches de l'Imperial Oil contribuent énormément à la réalisation de carburants pour moteurs modernes. La gazoline Imperial de 1935 est infiniment meilleure que celle de 1913, tout en se vendant infiniment moins cher.

L'Imperial Oil s'est toujours appliquée à conduire sagement ses affaires et à faire bénéficier le consommateur de ses économies. L'Imperial Oil s'en

IMPERIAL OIL LIMITED



André-Gustave Citroën est mort hier à Paris

(Suite de la 1ère page)
touristes à travers les déserts du Sahara.
Citroën commença à s'emparer du marché de l'automobile en France en 1919. Il mit sur le marché de petites voitures que l'on baptisa aussitôt des "citrons". Le succès lui sourit et son industrie se ramifia rapidement. Il développa les lignes d'autobus, etc. Le gouvernement français avait voulu que sa compagnie restât sur pieds, après la faillite de 1934, car Citroën fournissait à la marine, à l'armée et à l'aviation la plupart de ses appareils à moteurs.
Citroën avait épousé Mlle Bingen et le couple fréquentait beaucoup le "Tout Paris". Leur jeune fille, morte récemment, se nommait Jacqueline. Ils avaient deux fils, Bernard et Maxime.

L'attitude de Bennett indignent les députés

(Suite de la 1ère page)
sés à ce que les conservateurs pensent d'eux-mêmes? Car c'est en somme eux seuls qui voteront pour leur motion et ceci n'a pas d'autre repercussion que de prouver encore une fois l'ignorance bestiale dans laquelle se complaisait la plupart des députés de droite.

Lorsque le premier ministre a proposé cette mesure soit transférée aux ordres publics, c'est-à-dire d'en faire une mesure ministérielle il déclare qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit discutée immédiatement, mais le 22 février dernier, le chef de l'Opposition a remarqué qu'en enlevant les jours consacrés à la législation privée, le gouvernement empêchait la Chambre de voter sur la motion Harris. Il se propose maintenant de soumettre la motion à la députation pour qu'on prenne un vote. Argument spécieux et faux, puisqu'il s'est écoulé six mois entre la déclaration de M. King et la décision de M. Bennett.

Le chef de l'Opposition, le Très Honorable M. King, déclare que le gouvernement a adopté cette résolution pourrait fort bien prolonger la session, mais il est certain que l'occasion maintenant offerte à la députation de discuter cette question n'est pas aussi opportune que ne l'eût été le commencement de la session. Il s'explique difficilement le motif qui incite le gouvernement à inscrire cette motion à son compte à la fin de la session.

L'hon. M. Lapointe n'y va pas par quatre chemins pour expliquer sa manière de voir. Il dit que la session dure depuis six mois; le gouvernement a complété la cinquième année de son existence. Nous sommes rendus au mois de juillet, dit-il, et maintenant le gouvernement veut perdre le temps des députés à discuter une motion louangeant le ministère pour ce qu'il a fait il y a trois ans. De toutes les folies imputables à la présente administration, il n'en est aucune qui soit aussi grande.

M. Wm. Duff, de Guysboro-Antigonish, demande à son tour au premier ministre s'il a l'intention de prendre à son compte une résolution qu'il a inscrite au feuilleton pour que les taxes et les droits soient diminués sur les instruments de production, les articles qui servent à la pêche et qui devraient entrer en franchise au pays. Il exige pour sa motion la même faveur que reçoit M. Harris. Le premier ministre lui déclare qu'il sait très bien la raison pour laquelle la résolution du député de Guysboro ne peut faire partie du programme du gouvernement, alors qu'on discute un traité de réciprocité avec nos voisins.

Le chef progressiste, M. Robert Gardiner, proteste à son tour contre cette motion du gouvernement, et il déclare que d'après lui, il existe au feuilleton d'autres mesures plus importantes que celle du député Harris, allié aux salaisons du même nom, à Toronto.

M. Jean-François Pouliot, de Témiscouata, libéral, reproche au ministre d'avoir pris au clou du foyer le vetuste flingot rouillé par les années pour en faire parade devant la foule. Il dit que la motion est absurde et ridicule puisqu'il se fait fort de prouver que les accords d'Ottawa n'ont produit rien de bon pour notre pays.

M. Bennett dit que l'on ne peut pas discuter sa résolution et l'on prend le vote par appel nominal. Le procédé est un peu long, parce que M. Arthur Beauchesne, greffier, et expert pour prendre les votes, vient d'obtenir son congé du Parlement pour aller en Angleterre participer au congrès de l'Association interparlementaire. C'est M. T.-M. Fraser, assistant greffier, qui nomme les députés à mesure qu'ils se lèvent et c'est M. T.-R. King, rédacteur aux procès-verbaux, qui prend note de l'énumération des voteurs.

La proposition du premier ministre est adoptée par un vote de 61 à 34 ce qui laisse une majorité de 13 au gouvernement. Tous les membres du groupe de l'extrême-gauche, les progressistes, les travaillistes, indépendants, etc., ont voté avec les libéraux. Lorsque l'hon. J.-E. Michaud, député libéral des Restigouche-Madawaska, s'est levé pour donner son vote, il a gauche. La chaleureuse applausifère pour la part importante et victorieuse qu'il a prise à la récente élection du Nouveau-Brunswick.

Le chef de l'Opposition dit que le



EST TOUJOURS À POINT Distillé mélangé et embouteillé en Ecosse
Quand vous achetez du Scotch Whisky voyez à obtenir le meilleur. Soyez spécifique. Demandez-le—
BLACK and WHITE Scotch Whisky
Bouteille de 50 1/2 onces \$3.20 Bouteille de 40 onces \$4.05

Secrétaire d'Etat a promis de parler au chef du cens électoral au sujet du désir des députés d'obtenir des copies dactylographiées des listes électorales. Il veut savoir si l'hon. M. Cahane a des déclarations à présenter à ce sujet.

L'hon. C.-H. Cahane, Secrétaire d'Etat, déclare qu'il n'a pas eu le temps d'en parler avec le chef du cens électoral. Il est d'avis pourtant que le député de Comox-Alberni qui a mentionné la chose est allé un peu loin, et que les deux copies supplémentaires dont il a été question doivent être remises au registraire.

M. J.-F. Pouliot, qui ne manque pas d'espérance, a interpellé le ministre des Postes au sujet d'une lettre qui lui a été retournée parce qu'elle portait comme mention "en ville", et que les employés des Postes ont écrit sur l'enveloppe "adresse inconnue au Canada". Il veut que le ministre des Postes, M. Sauvé, qui se pose en champion de la langue française, assigne cette langue à ses employés pour ne pas les exposer à répéter de pareilles bévues. Le ministre a déclaré qu'il sera prêt à répondre quand la question sera posée de façon convenable.

M. C.-G. Coote, progressiste de MacLeod, retire ses deux projets de loi exigeant que les compagnies d'assurance réduisent leur taux d'intérêt sur les prêts garantis par les polices d'assurance. Il a reçu l'assurance de l'hon. M. Rhodes, ministre des Finances, à l'effet que les compagnies d'assurance ont consenti à limiter les taux d'intérêt à six pour cent. En retirant son bill il se rend à la suggestion du premier ministre.

Conflit entre Herriot et Daladier en France

(Suite de la dernière page)
frages à la fois de droite et de gauche. M. Edouard Herriot entend, sensible-t-il, obliger ses troupes à choisir et leur politique et leurs alliés.

Lui-même dans le même temps ne cache pas qu'il approuve la manifestation du 14 juillet. Les radicaux lyonnais participeront au cortège mais il est entendu que celui-ci doit se dérouler, pour reprendre la formule du maître de Lyon, "dans le calme et dans l'ordre". C'est peut-être que l'on ne se divise guère d'un parti à l'autre et d'une tendance interne à une autre tendance que sur la forme à donner au mouvement. Les radicaux préfèrent sans doute une manifestation disciplinée sans tendances agressives. Les groupes d'extrême gauche entendraient plutôt, tout en respectant l'ordre, donner un caractère plus critique, moins gouvernemental à ces cortèges qui veulent être une sorte de réplique pacifique aux manifestations de discipline des ligues et des Croix de Feu. C'est que la question est infiniment complexe, il faut tenir compte du fait que cette année tous les partis ont revivifié leurs couleurs, leurs programmes.

Les communistes ne sont plus les révolutionnaires purement démocratiques d'autrefois. Ils ont envisagé plusieurs aspects d'une collaboration effective aux efforts d'un gouvernement qui entrerait dans leurs vues, les socialistes ont adopté l'entente

avec leurs voisins, enfin on assiste à un regroupement des dissidences sous la forme d'un parti unique en voie de formation qui comprendrait sous la présidence de M. Paul Boncour, les néosocialistes, nés d'une scission et groupés derrière M. Marcel Deat, les socialistes français et les républicains socialistes, héritiers des traditions de Paul Faillière et Aristide Briand. Mouvement d'unité, de collaboration qui prend l'aspect d'une réplique à l'activité des ligues politiques de droite et surtout à celle des Croix de Feu, à tel point que pour beaucoup la manifestation du 14 juillet prend un aspect de reconnaissance public des effectifs républicains.

Les unions catholiques protestent

(Suite de la page 3)
l'on suivie une échelle officielle.
Au début de la séance, M. Michaud, président de la Ligue des citoyens de St-Pascal Baylon, a parlé de la construction des écoles de cette paroisse et a déclaré que presque toute la population désirait qu'on les construise à proximité de l'église et du chemin de la Canardière. A la fin de la séance, le Conseil Général a adopté une résolution autorisant le secrétaire d'écrire à la Commission Scolaire pour la prier de se hâter de construire l'école de St-Pascal Baylon le plus vite possible afin de donner de l'ouvrage aux ouvriers.

La question des marchés est revenue aussi sur le tapis. Les délégués déplorent le fait que les bouchers et autres marchands viennent acheter de la viande ou autres produits avant dix heures et prennent ainsi les plus beaux morceaux. A ce sujet un délégué déclara qu'il avait découvert que des cultivateurs venaient chaque samedi vendre des produits achetés la veille chez certains marchands de gros et sortant des réfrigérateurs, ce qui ne devrait pas être toléré. Une femme de Charbonnières a déjà payé l'amende pour pareil délit. Les inspecteurs ont beaucoup à faire pour contrôler tous ces abus.

ST-MARCEL DE L'ISLET

Naissances
—A été baptisée Marie-Jeanne-Huguette, enfant de M. et Mme Aubert Dubé (Yvonne Pelletier). Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Pelletier.
—A été baptisée Marie-Adrienne-Jeanne, enfant de M. et Mme Adrien Pelletier (Alexandre Pelletier). Parrain et marraine, M. et Mme Adress Pelletier.

ST-MALACHIE

Fête-Dieu
La Fête-Dieu a été dignement célébrée en notre paroisse, en dépit de la mauvaise température précédente. Un magnifique reposoir avait été érigé à la résidence de M. Jos. Routhier; on pouvait y admirer un magnifique décor de verdure, guirlandes, fleurs naturelles, illuminations, etc. Le parcours de la procession était de même pavé.

Aux prières
Ont récemment été recommandées aux prières, les âmes de:
—M. Jean Blanchet, de St-Apolline et père de M. Alfred Blanchet, de notre paroisse.
—De M. Napoléon Fournier, époux de dame A. Turgeon, avantagusement connu en notre paroisse.

Mariage Bernier-Goupil
Le 18 juin dernier, en l'église de Ste-Claire, Dorchester, a été béni le mariage de M. Alfred Bernier, de cette paroisse, fils de M. Adolphe Bernier, avec Mlle Germaine Goupil, fille de M. Laurent Goupil, de Ste-Claire. Les époux ont élu domicile en notre paroisse. Nous leur réitérons nos vœux de bonheur.

A cette occasion un groupe d'amis de M. Bernier se sont réunis le 15 juin à la demeure de son père pour une soirée intime. Les invités nombreux lui présentèrent une bourse bien garnie.

En voyage de nocce
M. et Mme Honoré Pagueau dont le mariage a été récemment célébré à Québec, étaient ces jours derniers en voyage de nocce chez Mme Yve Elzear Aubé. A cette occasion, réunion intime de parents et d'amis. Les nouveaux époux résideront à St-Patrice de Beauvoir.

Quarante-Heures
Les 18, 19 et 20 juin s'est déroulée en notre paroisse la belle cérémonie des Quarante-Heures. M.M. les curés des paroisses environnantes sont venus prêter leur concours à M. l'abbé Beaudoin.

Les exercices ont eu lieu à 9 heures, le matin et des heures saintes prêchées à 7 h. 30 le soir. L'assistance fut très nombreuse à tous les exercices.

Décès
—Le 21 ont eu lieu les funérailles de M. Pierre Morin, époux de Léda Leclerc, décédée à l'âge de 82 ans.
—Le 19, celles de dame Athala Bernier, épouse de M. Phyrin Boulet, décédée à l'âge de 64 ans et 11 mois.
—Le 24, eurent lieu les obsèques de dame Ida Langlois, épouse de Adélard Gaudreau, décédée à Valleyfield, à l'âge de 24 ans et 9 mois.
Nos plus sincères sympathies aux familles si cruellement éprouvées.

Mariage
Le 26 a été béni le mariage de M. Adolphe Gagné, fils de M. Wilfrid Gagné, à Mlle Blanche Dion, fille de M. Emile Dion. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Chez POLLACK 5 Colonnes de Journal, Remplies d'Occasions intéressantes aux Magasins des Garçons et Fillettes pour JEUDI, VENDREDI et SAMEDI

Robes de Voile et Broadcloth Imprimé



Fillettes 8 à 14 ans \$1.00

Jolies robes fraîches et plaisantes à voir pour les jeunes. Patrons floraux imprimés garnis d'organdi au col et aux manches, taille haute, jupe avec plis et ceinture. Teintes pasteltes, blanc, bleu, vert, rose et jaune.

Justement Reçues 300 Robes en Organdi ou Voile Imprimé

Fillettes 7 à 16 ans

Modèles tout à fait récents pour les occasions de toilette ou de sport. Patrons floraux, à rayures ou à pois. Col et manches plissées. Jupes avec volants ou godets, large ceinturon. Teintes pasteltes, bleu, rose, vert, jaune, mauve.

Chez Pollack — 3e Plancher

Complets d'Eté Garçonnetts 5 à 12 ans

\$1.95

Complets 2-pièces, comprenant veston et culottes droites, en toile (crash) lavable ou en flanelle. Nouveau style avec dos plissé ou ordinaire et poches appliquées. Culottes avec ceinture détachable ou bande élastique. Couleurs : blanc, bleu, gris ou drab. Grands : 23 à 30.

Complets en Flanelle 1 et 2 Culottes

Garçonnetts 6 à 12 ans \$3.95

Modèles "Pinch-Back" avec plis et martingale au dos ou modèles ordinaires, poches appliquées, veston non doublé. Culottes droites avec ceinture de même matériel. Flanelle gris pâle, foncé ou drab.—Grands : 24 à 30.

Complets 3 et 4-Pièces

Qualité Supérieure Garçons 9 à 15 ans

\$8.95

Complets de confection soignée, en tweed pure laine, modèles à devants simple ou double croisure, dos ordinaire ou "Bi-Swing", avec plis au dos. Couleurs : gris, rouille, oxford, brun, textures unies, chevrons ou quadrillés.

Les 3-pièces ont 1 habit et 2 culottes golf. Les 4-pièces ont 1 habit, veste et 2 Breches. Grands : 27 à 33.

COMPLETS 1 et 2 Pantalons Longs

Grands Garçons 15 à 19 ans

\$12.95

Styles exclusifs pour les grands garçons. Fins worsteds, tweeds nouveaux et Flanelle. Devants à simple ou double croisure, dos avec plis (Bi-Swing) ou ordinaire. Poches appliquées ou ordinaires. — Teintes : brun, bleu, gris pâle ou moyen, rayés, quadrillés, chevrons ou unis.—Grands : 33 à 37.

Chez Pollack — 2e Plancher

CHAUSSETTES pour Fillettes

Un choix très varié de jolies chaussettes en fil mercerisé. Teintes unicolores avec bordure en couleurs variées, d'autres sont à patrons rayés de teintes diverses.

Pointures : 4 à 8 1/2. La paire 21c 3 prs pour 60c

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

Culottes Courtes pour garçonnetts 5 à 12 ans 85c

En flanelle grise avec ceinture de même matériel, poches sur le biais. Aussi en duck kaki, ceinture à extension et élastique.—Grands : 23 à 30.

PANTALONS LONGS En Duck ou Flanelle pour Garçons 1.49

Flanelle gris pâle ou moyen, poches sur le biais et bas finis relevés — 26 à 34.— Aussi en duck blanc ou rayé en couleur sur fonds blanc.—Grands : 28 à 36.

CULOTTES GOLF Garçons 8 à 16 ans 1.95

Culottes golf en flanelle, tweed ou toile. Flanelles gris pâle ou moyen, des tweeds de teintes gris, bleu, brun et drab, quadrillés, rayés et unis.—Les toiles sont de teinte naturelle. Grands : 26 à 34.

Chez Pollack — 2e Plancher

Complets Lavables



en broadcloth toile et autres tissus lavables, style à manches courtes ou sans manches. Grand choix de teintes. — Grands : 2 à 6 ans.

49c

Combinaisons

Penman's, en balbrigan ou "dimity" genre athlétique sans boutons aussi manches et jambes courtes avec boutons. Grands : 22 à 32...

49c

Chemisettes

sport à col ouvert, fabrication "Warrendale" et "Tudor", manches longues ou courtes. Broadcloth de qualité, teintes unicolores bleu, blanc, drab, vert, ou patrons rayés ou quadrillés. — Ages : 6 à 15 ans.

Maillots de Bain

en tricot jersey de coton bleu marine avec bordure rouge, style avec jupe. — Grands : 24 à 34....

49c

TEL. : 4-4661 MAURICE POLLACK 75-85 St-Joseph

Sympathies par télégraphe

Les sympathies exprimées rapidement par télégraphe sont souvent plus sincères que les sympathies tardives. Si vous désirez exprimer des sympathies à ceux que vous aimez durant un temps d'épreuves, ne retardez pas votre message. Envoyez-le par télégraphe. Et n'oubliez pas que chaque magasin United Cigar est en effet un bureau de télégraphe du Pacifique Canadien. Prompt service garanti.

UNITED CIGAR STORES LIMITED Cigares, cigarettes, tabacs, pipes, articles de fumeurs et revues. Marchandises fraîches, prix fixes, service rapide et courtois.

FLUCTUATIONS IRREGULIERES ET TRES VIBRANTES EN BOURSE. -- LES GRAINS SONT A LA BASSE

ALLURE SOUTENUE DES VALEURS SUR LE MARCHE LOCAL

Montréal, 3. — (P. C.) — La séance de cet avant-midi a été marquée par de très rares changements à la Bourse de Montréal. C'est à peine si une ou deux valeurs ont fluctué étroitement, alors que le reste de la liste demeurait au niveau d'hier soir.

POTINS de la Bourse

La moyenne de la cote des obligations a été plus basse la semaine du 22 courant, mais on constate un raffermissement des jours derniers.

CHANGEMENTS DE PRIX DANS LES 2 SENS A NEW-YORK

New-York, 3. — (P. A.) — Des fluctuations dans les deux sens ont marqué la séance de cet avant-midi à la Bourse de New-York.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

La rapidité avec laquelle se succèdent les événements à Washington et leur nature assez contradictoire ont obligé la liste à fluctuer irrégulièrement.

MARASME SUR LA LISTE MINIERE CE MATIN A TORONTO

Toronto, 3. (P. C.) — Ceux qui spéculent au jour le jour sur le parquet de la Bourse de Montréal ont eu à peine le loisir au cours de la matinée à Toronto où l'activité est tombée à fort peu de chose.

NOTRE DOLLAR A 99 21-32

Voici quelle était la situation ce midi sur le marché des changes: A MONTREAL: Livre anglaise \$4.95 5-8; Dollar canadien 99 21-32; Livre anglaise, 6.84; Franc français, 4.63 5-8 cts; Dollar américain 1.00 11-32;

Mort de Fatigue? CREAM PORTER BOSWELL vous ramenera

Advertisement for Cream Porter Boswell, featuring the brand name in large letters and a tagline 'vous ramenera'.

EN TEMPS ET LIEU LA LOI SERA PROCLAMEE

Toronto, 3. (P.C.) — Le gouvernement ontarien proclamera la loi qui met fin aux achats d'énergie électrique de quatre compagnies québécoises.

Importations d'engrais

Les importations d'engrais se sont montées à \$294,851 en mai, accusant ainsi un léger déclin par rapport au mois correspondant de 1934.

UNE FAILLITE

Les propriétaires du garage Sam Huot, rue de la Couronne, ont fait cession de leurs biens en cours de faillite.

ST-LEONARD (Porneu)

Est décédé à St-Léonard, Mme Antoine Bellefleur, née Julie Lévesque, à l'âge de 60 ans et 9 mois.

NOTES BREVES

Endicott Johnson Corporation a gagné, durant 1 semestre finissant le 29 mai 1935, des profits équivalant à \$1.52 par action ordinaire au lieu de \$1.69 par action ordinaire du semestre correspondant de 1934.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire des PETERSEN Limited, Cédente autorisée, Entrepreneurs et Manufacturiers, Québec, Québec, le 16 JUILLET 1935 à DIX HEURES de l'avant-midi, heure avancée, sera vendu par la MANUFACTURE de la suite de ce qui suit.

PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC. En par le présent donné, Défendeur, les biens meubles et effets mobiliers situés en cette cause en vertu d'un mandat de vente par un huissier en vertu duquel le défendeur, 62 Avenue de la Paix, Québec, a été déclaré en faillite le 15 juillet 1935, à 10 h 30 heures de l'avant-midi.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne... \$4.00 En ville, une année... \$5.00 En ville, par mois... \$0.50 Aux Etats-Unis... \$4.00 En Europe... \$10.00

AVIS à nos Abonnés

M. Fernand Jolicoeur, de Manchester, N.-H., est autorisé à faire la sollicitation des abonnements au 'SOLEIL' dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et d'en percevoir le prix.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal stock market.

LES ACTIONS

Les actions ordinaires sont toujours à la baisse, l'indice étant passé de 97.9 à 97.2. Après le niveau maximum atteint le 23 mai, les quatre semaines suivantes enregistrent des baisses.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Ferm. Hier, Matin Hier, Ovr. 1935 for New York stock market.

BOURSE DES MINES

Table with columns: Valeurs, Ouvr., Min., Ferm. for mining stocks.

BONUS POUR LE FROMAGE

Ottawa, 3. (P.C.) — Pour le mois de juillet, un bonus de 1.14 par livre sera payé à tous les cultivateurs qui expédieront du lait aux fromageries, a déclaré aujourd'hui M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, devant la Chambre des Communes.

BAISSE FRACTIONNAIRE DANS LE PRIX DU GRAIN

Winnipeg, 3. (P.C.) — Des baisses fractionnaires ont été subies par le froment au début de la séance d'aujourd'hui à Winnipeg. Cette réaction a été causée par la faiblesse des marchés du dehors.

OBLIGATIONS

Table with columns: Fonds d'Etats étrangers, Ouvr., Dem. for bonds.

LES METAUX

La production d'or et de bauxite sont en augmentation, ainsi que les expéditions d'or, si l'on tient compte de l'ajustement saisonnier n'a dépassé le total de mai que trois fois dans les annales de l'industrie.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

NEW-YORK CURB

Table with columns: Ouvr., 1935 for New York Curb market.

NEW-YORK CURB

Table with columns: Ouvr., 1935 for New York Curb market.

NEW-YORK CURB

Table with columns: Ouvr., 1935 for New York Curb market.

NEW-YORK CURB

Table with columns: Ouvr., 1935 for New York Curb market.

NEW-YORK CURB

Table with columns: Ouvr., 1935 for New York Curb market.

NEW-YORK CURB

Table with columns: Ouvr., 1935 for New York Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouvr., Ferm., Var. for Montreal Curb market.

dividendes

Canadian Bronze Company Ltd. 15 cents par action ordinaire et \$1.75 par action privilégiée, payables le 1er août aux actionnaires inscrits le 18 juillet.

dividendes

Canadian Bronze Company Ltd. 15 cents par action ordinaire et \$1.75 par action privilégiée, payables le 1er août aux actionnaires inscrits le 18 juillet.

dividendes

Canadian Bronze Company Ltd. 15 cents par action ordinaire et \$1.75 par action privilégiée, payables le 1er août aux actionnaires inscrits le 18 juillet.

dividendes

Canadian Bronze Company Ltd. 15 cents par action ordinaire et \$1.75 par action privilégiée, payables le 1er août aux actionnaires inscrits le 18 juillet.

dividendes

Canadian Bronze Company Ltd. 15 cents par action ordinaire et \$1.75 par action privilégiée, payables le 1er août aux actionnaires inscrits le 18 juillet.

dividendes

Canadian Bronze Company Ltd. 15 cents par action ordinaire et \$1.75 par action privilégiée, payables le 1er août aux actionnaires inscrits le 18 juillet.

dividendes

Canadian Bronze Company Ltd. 15 cents par action ordinaire et \$1.75 par action privilégiée, payables le 1er août aux actionnaires inscrits le 18 juillet.

dividendes

Canadian Bronze Company Ltd. 15 cents par action ordinaire et \$1.75 par action privilégiée, payables le 1er août aux actionnaires inscrits le 18 juillet.

L'AUTO D'UN BANDIT PLONGE EN BAS D'UN PONT DU ST-MAURICE



Tentant de semer un constable qui le poursuivait après avoir fait un vol à main armée dans une pharmacie de Trois-Rivières, un homme que la police déclare être Joseph Bouchard, de Trois-Rivières, a échappé belle quand l'automobile qu'il avait volé, dit-on, à un conducteur de taxi, plongea en bas d'un pont traversant la rivière St-Maurice, samedi, et fut complètement démolie, comme on peut le constater par la vignette ci-haut.

DES GREVES SEMENT L'INQUIETUDE A TRAVERS TOUT LE PAYS

(Suite de la 1ère page)
ce traitement d'exception.
"4. Si le gouvernement ne leur permettrait point de se disperser sous la direction de leurs chefs, ils consentaient à se démobiler sous la surveillance de l'autorité provinciale."
PROPOSITIONS REPOUSSEES
Le mémoire soumis au gouvernement fédéral par le gouvernement de la Saskatchewan et les grévistes portait sur quatre points principaux :
1. Trois repas par jour et logement à Regina jusqu'au jour de la démobilisation.
2. Transport des chômeurs à l'endroit que chacun d'eux avait quitté pour marcher sur Regina.
3. Les procès des grévistes inculpés d'avoir troublé la paix publique seraient instruits devant les tribunaux régulièrement constitués de la Saskatchewan, sous la surveillance du procureur général.
4. Pour faciliter le transport des chômeurs, chacun d'eux serait enregistré.

REPONSE ATTENDUE

Regina, 3. (P. C.) — Le gouvernement de la Saskatchewan attend aujourd'hui du fédéral et des camps de chômeurs une réponse aux propositions qu'il vient de faire et grâce auxquelles on pourrait reconduire chez eux les grévistes actuellement dans la capitale de cette province.
Dans les cercles officiels, on croit que ces propositions seront acceptées, car le calme et l'ordre sont rétablis et les troubles qui ont amené la mort du détective Charles Millar et l'arrestation d'une centaine de citoyens et de grévistes, apaisés. Il reste une centaine d'hommes blessés à réfléchir et à se guérir.

On devra trouver de quelle manière se fera le transport des hommes. Retourneront-ils tous ensemble d'où ils viennent ou les reconduira-t-on par petits groupes ? C'est ce qu'on décidera probablement aujourd'hui. Si l'on s'entend à ce sujet, il se peut qu'un certain nombre de grévistes re-

partent sans tarder. On espère dans les cercles officiels que tous auront quitté Regina samedi prochain. On sait que les chômeurs-grévistes sont ici depuis le 14 juin dernier alors que leur marche vers la capitale fédérale fut arrêtée.
On n'a pas accordé de cautionnement à Arthur Evans, chef des grévistes, ni à George Black lorsqu'ils comparurent devant les officiers de la Gendarmerie Royale mardi dernier sur l'accusation d'être membres et officiers d'une association illégale, le Relief Camp Workers Union. L'accusation est portée en vertu de l'article 98 du code criminel.
Jack Cosgrove, commandant en second des grévistes, doit répondre aux mêmes accusations. Il fut arrêté en même temps que quatre autres lorsque les grévistes tentèrent de continuer en camions leur marche vers Ottawa. Les grévistes ont passé toute la journée d'hier au terrain de l'exposition que gardait un détachement armé de la Gendarmerie Royale. On estime que plus de 1.500 hommes étaient dans les édifices. Environ 500 hommes qui faisaient partie des premiers deux mille avaient quitté la ville par des convois de marchandises ou s'étaient transportés au camp de Lumsden, à 30 milles au nord d'ici.

On sait que ces sans-travail venant de Colombie-Britannique, appartenent à toutes les parties du pays. Il est de coutume chez ces gens de se rendre chaque hiver dans cette province dont le climat est plus doux.

BEAU SUCCES

M. Robert Lemieux, fils de madame Victor Lemieux, du département de l'Instruction Publique, jeune et brillant élève du Collège de Beauveille, vient de décrocher avec succès la médaille d'or du gouvernement et une bourse de trois années qui lui permettra de suivre les cours de l'Académie Commerciale de Québec. Nos félicitations à notre jeune concitoyen.

Une grève paralyse le camp de Valcartier et fait naître toutes sortes de rumeurs

(Suite de la 1ère page)
l'apparition des soldats causa une certaine perturbation au camp. Quoi qu'il en soit, voici le document officiel par lequel les chômeurs-grévistes ont transmis leurs demandes à Ottawa.
"Les hommes qui vivent dans le camp de Valcartier ont décidé, le 2 juillet, de cesser de travailler, dans le but de soumettre au gouvernement fédéral pour considération les points suivants :
1—Qu'ils doivent recevoir une plâtre chacun par jour de travail et que 20 pour cent de cette somme devra leur être remis en bons de cantine, le reste devant être retenu à leur crédit jusqu'à leur sortie du camp. Cette somme les aidera à vivre pendant qu'ils chercheront à obtenir de l'ouvrage.
2—Que si des hommes de métier ayant des familles à leur charge ou des hommes sans famille employés dans les mêmes métiers sont membres du camp, ils doivent en sortir pour aller travailler ailleurs pour les salaires ordinaires.
3—Qu'une commission gouvernementale devrait être nommée pour se rendre à Valcartier afin d'entendre tous les griefs que les hommes du camp pourraient avoir.
4—Qu'une explication devrait être donnée à la déclaration du premier ministre telle que publiée dans le Journal de Montréal, à l'occasion de sa rencontre avec une délégation de chômeurs. En effet, prétendent-ils, il semble que cette déclaration soit en contradiction avec les avis donnés à Valcartier, à savoir que les chômeurs sont logés, habillés et nourris, en retour des travaux de construction qu'ils sont appelés à faire.
5—Que le personnel du camp de Valcartier est paillard et que tous les travaux essentiels sont poursuivis. C'est à la propre requête des chômeurs que les cantines ont été fermées parce qu'ils croyaient qu'elles pourraient être des centres de désordre."

"Sachant que les réclamations mentionnées plus haut ont été adressées aux autorités du gouvernement fédéral pour étude, le comité de la grève a rencontré les hommes des principaux camps et son opinion est que tous les travaux seront repris jeudi matin, le 4 courant."
Le camp de Valcartier compte actuellement 1000 chômeurs et l'on en attend encore une centaine. La proportion des jeunes est fort considérable. Ce sont ceux-ci qui semblent en faveur du mouvement déclenché samedi dernier. Les autres, les hommes de plus de trente ou quarante ans n'ont pas paru intéressés par ce mouvement. Ils sont d'accord pour faire l'éloge de l'organisation du camp, disant qu'ils n'ont jamais vu quelque chose d'aussi bien fait, ni d'aussi satisfaisant.

Le major Percy Flynn, surintendant du camp, a fait demander au gouvernement d'envoyer un officier exposer les vues de l'Etat aux sans-travail, leur dire quelle est la situation actuelle du pays, les inciter à la patience.
Sur les 1900 qui sont présentement à Valcartier, on compte environ 1600 Canadiens français, les autres étant des étrangers. Disons en outre que le colonel Dunbar et les autres officiers en charge du camp sont bien décidés à maintenir l'ordre. Ils appliqueront les décisions d'Ottawa avec fermeté, sans exagération comme sans faiblesse.

LES GREVISTES

Nous recevons, ce matin, du comité d'organisation de la grève les deux documents que nous publions ci-dessus.
"Après la déclaration de la grève, nous vous soumettons le document suivant :
Nous, du camp de Valcartier, après sérieuse considération, soumettons au gouvernement fédéral, les demandes suivantes :
1—Un dollar par jour de travail, et que 25 pour cent soient émis en bons de cantine, et que l'autre partie nous soit remise, lorsque nous quitterons le camp, étant dit que cette partie faciliterait nos recherches de travail en dehors du camp.
2—Nous demandons en plus que le gouvernement actuel étudie sérieusement nos demandes, et qu'on nous donne le privilège qui a été accordé à l'ouest, c'est-à-dire une enquête sur les conditions actuelles de notre travail.
A titre d'informations, nous voulons avoir, (car nous croyons qu'il y a erreur), une explication des paroles de notre premier ministre, transmises par les journaux, disant que le travail est laissé à notre discrétion et que le 20 nous qu'on nous donne n'est qu'une allocation, et non un salaire, attendu que les "ordres du jour" du camp de Valcartier, signés

"Dieu, que je suis fatigué!"
Voilà un avertissement!

Quand vous êtes tout à fait éreinté — surtout à la fin d'une grosse journée — rendez-vous compte de l'avertissement qui vous est donné. Vous ne devriez pas souffrir de cet état surtout s'il ne vous manque qu'un bon tonique.
Depuis des années, on reconnaît le Porter pour un des meilleurs toniques — un des meilleurs remèdes — la fatigue et à la lassitude. Depuis bien des années, les gens de Québec connaissent la supériorité du Cream Porter Boswell. Vous pouvez en avoir chez votre épicière. (Ann.)

par les autorités compétentes, viennent en contradiction avec les dites paroles.

Le Comité Organisateur.
R. C. BARRETTE
DONAT BONHOMME
JOSEPH LAHAIE
ANDRÉ MIRON.

LIGNE DE CONDUITE

Remarque et conseils :
1.—Modération en toutes choses. Ne pas demander ce que le pays ne peut pas payer. Modération de langage. Evitez les discussions inutiles, surtout en ce qui concerne le travail. Laissez à votre comité le soin de la discussion.

20—Le respect. Ne pas oublier que ceux qui dirigent le camp, le major Flynn, Capt. Hill et autres, ne sont eux-mêmes que des employés et qu'ils sont obligés de prendre leurs ordres ailleurs et forcés d'obéir. Respectez-les dans tous vos rapports avec eux. Rappelez-vous que vous avez respectés en autant que vous respectez les autres. Le mouvement qui est commencé n'est simplement que la demande officielle aux autorités compétentes de réviser nos conditions de vivre. Si nous voulons être reconnus et écoutés, il va falloir que nous agissions sagement et nous pas à la légère. Les jeunes qui n'ont pas connu encore ce que c'est qu'une grève, en font maintenant partie. Un conseil à ceux-ci. L'enthousiasme est une belle chose, mais il faut qu'elle suive la raison. Ne faites pas d'écarts. Laissez aux chefs le soin de vous représenter. Il ne faut pas que l'action de quelques têtes chaudes gaspille l'occasion unique que nous avons de faire connaître une fois pour toutes qu'il n'y a aucune possibilité de nous faire travailler à 20 cts par jour. Rappelez-vous que la province et le reste du Canada vont avoir les yeux tournés vers nous pour voir si vos demandes sont raisonnables. Pratiquement chacun de nous a un, ou 2 ou 3 membres de sa famille qui ont droit de vote cette année. Si vous vous conduisez bien, le gouvernement sait et reconnaît que le camp de Valcartier est un camp de travail. Vos parents ne le savent pas vous. Avec une propagande intelligente et des demandes justes et raisonnables, vous serez supportés par le dehors et par l'opposition qui ne demande pas mieux en temps d'élection que de créer des embarras au parti au pouvoir. Donc, de la modération et du respect en tout. S'il y a en parmi vous qui se laisseraient emporter par l'enthousiasme ou autres causes et qui par leur conduite mettraient en danger la réussite de notre mouvement, à ceux-là un avertissement. Non seulement les chefs se mettront en dehors du mouvement mais ils demanderont au major Flynn de les renvoyer du camp. Il ne faut pas que par la faute de 2 ou 3 égarés nos chances de réussite soient gaspillées.

Que ce soit bien compris, il est essentiel si nous voulons réussir que tout se fasse dans l'ordre. Ne brisez rien, ne causez aucun dommage, contentez-vous d'une résistance passive, et laissez aller tout ce qui va à l'encontre de la conduite à bien le mouvement entrepris. A l'heure actuelle, nous sommes rendus trop loin pour reculer. Il faut marcher de l'avant et réussir. Un vieux dicton dit que la fortune sourit aux audacieux. Le moment est venu d'être audacieux. Sachons l'être avec bon sens afin qu'on ne puisse pas nous donner comme raison de refus le manque de bon sens de nos demandes. Donc, entendu, modération et respect en tout, et surtout restez unis. D'ici un semaine, nous aurons une décision; il n'en dépend que de votre conduite pour qu'elle soit favorable.

Comité central de la grève.
Camp Valcartier, P. Qué.

INCENDIE A ST-JEAN-DES-PILES

Trois-Rivières, 3. (D.N.C.) — Un incendie qui éclata à 8 heures moins cinq ce matin, a détruit la maison de M. Olivier Flageol, entrepreneur, de St-Jean-des-Piles et mit en sérieux danger la maison de son fils, M. Welle Flageol, et celles de MM. Oscar Désaulniers, Théodore Ricard et Jules Paré. M. Flageol, en revenant du champ, constata que la cuisine était en flammes. Il pénétra aussitôt à l'intérieur pour y aller chercher ses enfants, Rosalida, Mariette, Henri, Georges et Claude qui dormaient profondément au second étage et qui n'eurent que le temps de descendre. On fit demander les pompiers de Grand'Mère qui arrivèrent une heure plus tard et purent protéger les maisons voisines qui devaient être évacuées à brûler. La maison détruite était en bois et à deux étages. Les pertes subies par M. Olivier Flageol sont d'environ \$2,000 et en partie couvertes par les assurances.

IL EST ACQUITTE

Sydney, N.-E., 3. — (P. C.) — Tom-R. Smith, membre d'une bande de bohémien, a été libéré de l'accusation d'avoir tué un jeune mineur du Cap Breton, âgé de 22 ans. Le grand jury a trouvé qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour condamner Smith à subir son procès. Vincent McNeil, le jeune mineur, fut tué au cours d'une rixe entre les bohémien et les mineurs qui avaient envahi leurs tentes, le 2 juin dernier. Un des compagnons du mineur, Moses Murphy, devra subir son procès aux prochaines assises criminelles sous l'accusation de tentative de viol contre une jeune bohémienne.

UN NAUFRAGE

Osaka, Japon, 3. (P.A.) — Le Midori Maru a coulé et engloutissant près de 140 personnes, des Japonais pour la plupart. A cause du mauvais temps et d'une brume très dense, on a eu beaucoup de difficulté à lui porter secours.

15^{ie} ANNIVERSAIRE 15^{ie}
VENTE

COMMENCANT DEMAIN MATIN A 9 HEURES

AVALANCHES D'AUBAINES.
SOYEZ LA DES LA PREMIERE HEURE.

Profitez de cette grande occasion, mesdames, pour vous procurer une belle et nouvelle toilette, à prix excessivement bas, durant cette grande vente 15^{ième} Anniversaire, chez Lucille. Venez examiner toutes ces marchandises et vous constaterez qu'elles sont fraîchement sorties de la fabrique et que l'élégance des patrons et la fraîcheur des teintes n'ont rien à envier à d'autres qui se vendent le double du prix.

EXTRA SPECIAL
250 ROBES \$1.00
Valeurs jusqu'à \$5.95
Robes nouvelles. Crêpe pure soie, uni, imprimé ou combiné. Styles attractifs, manches longues ou courtes, dans toutes les teintes pastelées et foncées.
TAILLES : 14 à 42. PAS DE COMMANDE PAR MALLE

53 MANTEAUX ET COSTUMES UN CHAQUE CLIENT \$3.89
de PRINTEMPS
Offre spéciale, pour soldes rapide. Venez à bonne heure. Valeurs régulières jusqu'à \$29.50. PAS DE COMMANDE PAR MALLE

ROBES et ENSEMBLES

ROBES Crêpe imprimé, uni ou rayé, teintes pastelées, styles nouveaux, jolis patrons imprimés, manches trois-quarts ou courtes. Valeurs jusqu'à \$5.95. \$1.99
Pas de commande par malle.

ROBES Crêpe uni, teintes pastelées, styles posédant le même attrait que les robes de prix beaucoup plus élevé. Tailles : 14 à 42. Valeurs jusqu'à \$7.95. \$2.89

ENSEMBLES de Crêpe avec manteau long ou trois-quarts. Teintes pastelées ou foncées. Styles variés. Aussi Robes imprimées ou unies, dans un grand choix de styles et teintes. \$3.89
Grandeurs : 14 à 44.

ENSEMBLES de crêpe uni, teintes pastelées, styles très attractifs. Ce sont des valeurs régulières jusqu'à \$12.95, que nous sacrifions dans notre vente Anniversaire. \$4.89

ROBES
200 jolies Robes, styles variés et attrayants. Valeurs régulières jusqu'à \$1.95. \$59c et 89c
PAS DE COMMANDE PAR MALLE

ROBES
Voile, Broadcloth, Piqué, dans une infinité de styles, patrons et teintes. Tailles : 14 à 30; 38 à 52. Valeur jusqu'à \$2.95. \$1.49
PAS DE COMMANDE PAR MALLE

GRANDES REDUCTIONS DANS NOTRE DEPARTEMENT DE LINGERIES

BLOUSES
Crêpe uni ou imprimé. Teintes et tailles assorties. Régulier \$2.95. \$69c
PAS DE COMMANDE PAR MALLE

MANTEAUX DE FLANELLE
Manteaux de Flanelle blanche. Styles ample, tailleur ou dos Clark Gable. Valeur rég. \$12.95. \$7.95
TAILLES : 12-42.

CHAPEAUX NOUVEAUX
2 GROUPES IMPORTANTS Valeurs jusqu'à \$4.95
Paille, Crêpe, Ruban, Feutre. Styles élégants et nombreux. QUELLE AUBAINE \$98c
PAS DE COMMANDE PAR MALLE

Jupes Flanelle
Sport, teintes pastelées. Plusieurs styles. Régulier \$3.95. \$1.49
PAS DE COMMANDE PAR MALLE

Costumes de Bain
Très chic. Teintes assorties. Styles variés. Régulier \$3.95. \$1.49

MAISON LUCILLE
121 St-Joseph INC

SEUL WESTINGHOUSE OEBRE



TOUS CES AVANTAGES
RIEN d'étonnant à ce que Westinghouse ait accusé la plus grande augmentation de ventes chez les vendeurs d'armoires frigorifiques au Canada. L'acheteur satisfait dit au voisin quels avantages exclusifs offre l'appareil Westinghouse — et ces avantages sont précisément ceux que le voisin veut pour sa propre armoire frigorifique.

Choisissez votre Westinghouse maintenant que les prix sont les plus bas jamais offerts et vous aurez résolu pour la saison et pour la vie le problème de la conservation de vos aliments. Le versement initial est minime et grâce aux conditions de paiement faciles, vous pouvez payer votre Westinghouse à même les économies qu'il vous permet de faire.

ARMOIRE FRIGORIFIQUE doublement automatique

Westinghouse

Ces nouvelles armoires frigorifiques Westinghouse sont en vente à la

QUEBEC POWER COMPANY
EDIFICE QUEBEC POWER — TELEPHONE 5141



FETE DU SACRE-COEUR

Plessisville, (D. N. C.) — Favorisées d'une température idéale, tout près de 10,000 personnes ont pris part, dimanche soir, à une procession au flambeau en l'honneur du Sacre-Coeur.

Le parcours dans les rues dura deux heures. On se rendit sur le terrain de l'Académie, où un reposoir était magnifiquement et richement décoré. Le salut solennel fut chanté par Mgr Dupuis, curé de Plessisville et allocation touchante fut prononcée par Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Voici l'ordre de la procession : Police montée, commissaire ordonnateur, croix et acolytes, cadets, écoliers, ecclésiastiques, fanfare, Enfants de Marie et autres demoiselles, dames de St-Anne et autres dames, délégations des autres paroisses. Hommes et jeunes gens, choeur de chant, croix, en fants de choeur, clergé, zouaves, dais, Son Eminence le cardinal, M. le député, M.M. les maires et les archevêques, président et vice-présidents de la St-Jean-Baptiste.

Officiers honoraires de la St-Jean-Baptiste, comité du centenaire, police montée. Dimanche, à 9 h. 30 a.m. grand'messe pontificale par Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Le ralliement eut lieu à l'Hôtel de ville, des officiers des sociétés pour se rendre à l'église. L'église était remplie de fidèles recueillis.

SUCCES EN MUSIQUE

Les élèves de Madame A.-J. Dugal, ont de nouveau, cette année, remporté un brillant succès aux examens de l'Académie de Musique.

Classe élémentaire : Monsieur Claude Gauvin avec grande distinction.

Classe supérieure : Mademoiselles Yolande Dompiere avec distinction, Marie-Thérèse Palardeau avec distinction, Marcelle Pettigrew avec grande distinction.

Lauréat : Mademoiselle Marie-Claire Nolin avec grande distinction. Brevet d'enseignement : Mademoiselles Marie Chloéine, Thérèse Morazin, avec distinction. Toutes nos félicitations à ces jeunes et brillants élèves.

CINEMA RIALTO COMMENCANT AUJOURD'HUI GARY COOPER, CAROL LOMBARD et SHIRLEY TEMPLE dans "NOW AND FOREVER" avec Sir Guy Standing. Elle aime leurs couleurs et elle gènera aussi le vôtre! AUTRE FILM: Fils: Bons mots! Musique! Rires! JACK PEARL - JIMMY DURANTE dans "MEET THE BARON" et autres sujets. MATINEE 10c - SOIREE 15c

DANS NOS THEATRES AU CAPITOL BATAILLE BAER-BRADDOCK AU CANADIEN AU RIALTO AU CARTIER AU FRANCAIS ARLEQUIN

UNE AUTRE BONNE SEANCE DE LUTTE AU LORETTEVILLE VENDREDI SOIR

Le club de rackets "Le Loretteville" présentera, à son local, une autre intéressante soirée de lutte vendredi soir, à 8 heures 30.

La finale, un deux dans trois limité à 1 heure 30, mettra aux prises le fameux acrobate québécois, Kid Hecker, contre le non moins brillant Al. Aubin, surnommé la "mervelle" des Trois-Rivières. Cette rencontre devrait être plus contestée, ces deux gladiateurs étant très scientifiques en même temps que très habiles.

Le semi-finale, un engagement de trois 15 minutes enverra dans l'arène le diminutif "Titi" Gauthier contre Tiger St-Grégoire. Ce dernier, qui s'est montré très agressif contre Lionel Gosselin, la semaine dernière, devra se contenter d'un peu moins de rudesse s'il ne veut pas recevoir de Gauthier une leçon dont il se souviendra.

Eddy Power et Alphonse Dumais seront chargés de faire les frais du lever du rideau dans une rencontre de 30 minutes limitée à une chute. Power est parait-il un beau lutteur, tandis que Dumais nous a montré, dernièrement, qu'il était capable de donner un bon numéro.

LE P.-H. MARQUIS

Le club de balle-molle P.-H. Marquis lance un défi aux clubs National Cash Register, Gold Star et St-Cyrille, ou à tout autre club. Pour informations, tél.: 4-0639.

BALLE-MOLLE

PARTIE REMISE La partie qui devait avoir lieu vendredi dernier entre le Chicago Junior et le F.-X. Bouchard a été remise à samedi prochain à 7 heures 30. Les amateurs de St-Grégoire sont anxieux d'assister à cette rencontre.

LE SCOTT Le Scott a écrasé le T. Simard Senior au score de 19 à 4, hier soir. Duval et Guay cogneront chacun un circuit.

Le Scott jouera contre les Pingos, demain, à 7 heures, sur les Caves Fields. Il lance un défi à tout club pour jouer dimanche. Inf. E. Normandeau, tél.: 3-4267.

SCORE DE 25 A 5 Le club Café Chien d'Or a défait le Laval au pointage de 25 à 5, hier soir.

LES JUNIORS Le Robitaille Jr a défait le Silver Granite Jr au score de 12 à 5, hier. M. Pilibin cogna un circuit. Le Robitaille lance un défi au Dési pour demain soir.

BUANDERIE LEVIS Le club de la Buanderie Levis tiendra une importante assemblée à la résidence de M. Elou Dumont, 1120, St-Vallier, ce soir, à 7 h. 30.

LE BASEBALL AU LAC-AUX-SABLES

Lac-aux-Sables, 3. (D. N. C.) — Dimanche dernier, le 30 juin, le club de baseball des jeunes garçons de Notre-Dame est venu rendre visite à notre jeune club local, et malgré un beau jeu défensif des visiteurs, le club local a remporté une autre victoire. G. Bourassa, du club local, a lancé sans broncher jusqu'à la 6e manche, alors que des erreurs de ses compatriotes, dans l'interieur faillirent lui coûter la partie.

B. Daoust a donné la victoire à son club en frappant un long "hit" pour enregistrer deux points.

R. Paquin et A. Gignac ont été les meilleurs joueurs du côté des visiteurs.

R. H. E. Notre-Dame 110 100 43-13 17 3 Lac aux Sables 00 202 802-14 19 4 Batteries: Notre-Dame: B. Châteauevert et S. Gingras; Lac aux Sables: G. Bourassa et Y. Darveau.

VICTOIRE DU WHISTLE

Le club de baseball Whistle, de la Ligue Intermédiaire a remporté une victoire, hier soir, contre le club Le Journal au score de 6 à 5.

R. H. E. Whistle 000 001 4-5 7 7 Journal 020 031 3-6 9 4 Batteries: Le Journal: J. St-Hilaire, G. Morissette et Lavoie; Whistle: Proteau, M. Cloutier et P. Verret. Arbitres: J.-A. Pettelle au marbre, René Bernard sur les buts, Marquieur; Edouard Cantin.

WARD EST RAPPELE

St-Louis, 3. (P. A.) — Dick Ward, lanceur droitier, a été rappelé du Rochester, de la Ligue Internationale, par les St-Louis Cardinals, Ward ut mis à l'essai par les Red-Birds, le printemps dernier, mais fut envoyé à la ferme du Rochester. Il était avec les Los Angeles, l'an dernier, quand il enregistra trois victoires et seulement quatre défaites.

SILVER GRANITE A SHERBROOKE JEUDI

Le club de baseball Silver Granite se rendra jouer à Sherbrooke, jeudi le 11 juillet. Le Silver Granite entend bien venger l'échec qu'il a subi aux mains du club Sherbrooke, lundi pour jouer sur son terrain, dimanche. Pour informations, s'adresser à J.-E.-A. Baron, tél.: 31W.

DEFI AU "P'TIT PERE"

Le club de balle-molle St-Rédempteur lance un défi à tout club amateur, principalement au "P'tit Père", pour jouer sur son terrain, dimanche. Pour informations, s'adresser à J.-E.-A. Baron, tél.: 31W.

LE FILM BAER-BRADDOCK AU CANADIEN



JIMMY BRADDOCK, le pugiliste irlandais, s'est assuré le championnat mondial des poids-lourds, en décrochant la décision unanime des juges et de l'arbitre sur MAX BAER dans un combat de 15 rounds, au Madison Square Garden Bowl, Long Island City, il n'y a pas très longtemps. A la demande d'un bon nombre d'amateurs, le film officiel de ce combat est à l'affiche du théâtre Canadien, jusqu'à vendredi.

VENTE-SOLDE DE JUILLET

OUVERTURE JEUDI à 9 hrs précises



Mme Julia Sullivan, ex-gérante de Sobie Silk Shop, depuis nombre d'années, et qui vient d'accepter la gérance du magasin Darwin's désire inviter ses nombreuses clientes et amies à venir se rendre compte des valeurs extraordinaires qu'elle offre dans une grande Vente-Solde de Juillet. Cette vente comporte toutes les plus récentes modes de la saison, à des réductions comme il ne s'en est jamais offert jusqu'ici.

VENEZ DE BONNE HEURE ET BENEFICIEZ D'UN MEILLEUR CHOIX

Darwin's LIMITEE 198 rue St-Jean Tél.: 2-6374. ROBES en tricot de fantaisie 398. Blanc, rose, jaune et nil. ROBES EN CREPE IMPRIME manches courtes et longues. 149, 249 et 349. ROBES ET ENSEMBLES DE CREPE, aux nuances pastel. 198 et 398. ROBES DE VOILE Taille 14 à 50. 149 et 249. ENSEMBLES Réguliers \$10.98 à \$14.98. Pour solder à 598 et 798. COSTUMES DE TOILE Spécial à 349 et 449. Robes du Soir 798 998 et plus. Manteaux de Taffetas 498. COLLERETTES IMPERMEABLES Très Spécial à 149 et 179. Manteaux en flanelle blanche 598. CHAPEAUX de Crêpe 1.00. CHAPEAUX de Feutre et Chapeaux de paille 1.49.

EMPIRE aujourd'hui MAY ROBSON, dans LADY FOR A DAY. JOHNNY WEISMULLER, dans TARZAN and his MATE. Aujourd'hui: CADEAUX. Admission 25c. Taxe Comprise. LES PASSES SONT BONNES.

CAPITOL Mal: 25c. Soir: 40c. sensationnels et joyeux films aujourd'hui à 1 - 2:10; 7 - 8:10.

"ONE NEW YORK NIGHT" avec FRANCHOT TONE et UNA MERKEL. "Vagabond Lady" avec ROBERT YOUNG et EVELYN VENABLE.

CANADIEN AUJOURD'HUI A VENDREDI SUR DEMANDE POPULAIRE BATAILLE BAER BRADDOCK. CE FILM PASSE A 3.15 - 8.15.

CINEMA de PARIS aujourd'hui France Film présente FERNANDEL dans LES BLEUS de la MARINE. En programme Double: Quand les feuilles tomberont avec SIMONNE GENEVOIX. Matinée: 1 h. — Admission: 25c. Soirée: 7 h. — Admission: 25c, 30c.

VICTORIA Un Grand Chef-d'Oeuvre FRANCOISE ROSAY dans "PENSION MIMOSAS". C'est un drame moderne de la vie de tous les jours. En surplus de notre programme régulier nous montrons la bataille CARNERA - LOUIS.

CARTIER AUJOURD'HUI jeudi et vendredi LA RUMBA... DANSE CUBAINE D'AMOUR. La magie de la danse la geste dans les bras de celui qu'elle veut haïr. GEORGE RAFT dans "RUMBA". 2e Vue. LE SPECTACLE DU FOU-RIRE! Franchement c'est le film le plus comique jamais joué par Rogers... et ce n'est pas peut-être... LA VIE COMMENCE A 40 mais le rire commence dès que vous entrez. MATINEE 12c. Taxe .03. SOIREE 21c. Taxe .04.

FRANCAIS SOIR: 10c. Deux grands films d'action THE WRECKER - JACK HOLT. Aussi TIM MCCOY dans "VOICE IN THE NIGHT". Compétition de deux Cies de Téléphone 12e épisode "VANISHING SHADOW".

CLASSIC "THE KING'S LAUGHTER" UN AMUSANT FILM CUBAIN Des jeunes filles font de La Havane un pays de chasse aux millionnaires. Joan Blondell, Glenda Farrell, Guy Kibbee dans "HAWAII WIDOW". Bruce Cabot, Grace Bradley dans "REDHEAD". Buck Jones: "THE RED RIDER", ép. 3.

ARLEQUIN aujourd'hui VAUDEVILLE APRES L'OPERA par A. PETRIE LES EMPISONNEURS par R. DAUVILLERS SUR L'ECRAN Loretta Young, John Boles dans "THE WHITE PARADE" sième ép. THE PHANTOM EMPIRE aussi comédie et actualités. Toutes les passes sont bonnes.

LES COURSES TROT ET AMBLE A SHERBROOKE. Sherbrooke, 3. (P. C.) — Des milliers de jeunes gens ont visité l'Exposition de Sherbrooke, à l'occasion de la "Journée des enfants". L'honorable M. Adélaïde Goudou, ministre de l'Agriculture, rendra une visite officielle à l'exposition aujourd'hui même. Les épreuves de trot et amble disputées hier, ont donné les résultats suivants: 2.18, trot, bourse \$500: Miss Uhalia, Br. M. Rediker 4 1 1 Imperial Axworthy, Lachapelle 1 2 3 Chs Hanover, Ch. G. Potvin 3 2 2 Simons Creek, Ch. G. Larochelle 2 4 4 Fearless Guy, B. G. Call 5 5 5 Temps: 2:10 1-2; 2:12; 2:16 1-2. 2.20 amble, bourse \$500: Jennie Geddes, B. M. Cormoyer 1 1 1 Whiskaway, B. S. Potvin 2 2 2 Braden Frisco, Br. G. Mébert 4 4 3 Bucco Junior, B. G. Chevalier 3 6 4 Volo Ripple, R. M. Rediker 5 3 5 Royal Girl, B. M. Bouchard 6 5 6 Temps: 2:11 1-2; 2:12; 2:12 1-4.

CASCARELLA AU BOSTON Syracuse, N.-Y., 3.—(P. A.) — Le lanceur Joe Cascarella, qui se joint à l'allignement des Chefs de Syracuse de la Ligue Internationale, il y a une couple de semaines, a été rappelé à Boston ce soir par Eddie Collins, gérant général de ce club. Pour remplacer Cascarella, les Red Sox envoient aux Chefs Henry Ward Johnson, un vétérinaire droitier.

ST-PASCAL VICTORIEUX Le St-Pascal a défait le St-Charles de Limoulin par 14 à 11, hier, sur le terrain de baseball de St-Fidèle.

TENNIS A LA VOIRIE Voici les derniers résultats des tournois au club de tennis de la Voirie: Jules Turgeon défait Roland Gendron 6-2, 6-4. Dr Gérard Matte défait J.-M. La-liberté défaut. R. Chaput défait René Martineau 2-6, 6-2, 6-2. Fernand Cauchon défait René Houde 6-1, 6-3. Jules Turgeon défait Dr Gérard Matte 6-2, 6-4. CEDTE DU JOUR 5 heures. — Court 1: — Rodolphe Bergeron vs Tobie Berthiaume. 5 heures. — Court 2: — Gagnant de R. Bergeron avec T. Berthiaume vs Fernand Cauchon. Le tirage du tournoi "Ouvert Féminin" aura lieu demain le 4 juillet à 5 heures p. m. Veuillez vous inscrire le plus tôt possible. Magnifique récompense aux finalistes. Mlle Jacqueline Lachance, championne actuelle défendra son titre dès le début du tournoi.

Brick Bradford Par William RITT et Clarence GRAY. A comic strip featuring characters in military-style uniforms. Dialogue includes: "Eh, bien! Bradford?", "Kelly a-t-elle des péchés sur sa conscience?", "Comme vous dites cela, là, ça va-t-il mal? Venez avec toi, Kelly?", "C'est cela!", "Ainsi Kelly est mort! Il savait diriger un avion!", "Bien! En attendant d'autres ordres, Bradford vous êtes en charge de l'équipe des aviateurs.", "Quoi? Vous ne m'écoutez pas?"

A comic strip featuring characters in military-style uniforms. Dialogue includes: "Eh, bien! Bradford?", "Kelly a-t-elle des péchés sur sa conscience?", "Comme vous dites cela, là, ça va-t-il mal? Venez avec toi, Kelly?", "C'est cela!", "Ainsi Kelly est mort! Il savait diriger un avion!", "Bien! En attendant d'autres ordres, Bradford vous êtes en charge de l'équipe des aviateurs.", "Quoi? Vous ne m'écoutez pas?"

A comic strip featuring characters in military-style uniforms. Dialogue includes: "Eh, bien! Bradford?", "Kelly a-t-elle des péchés sur sa conscience?", "Comme vous dites cela, là, ça va-t-il mal? Venez avec toi, Kelly?", "C'est cela!", "Ainsi Kelly est mort! Il savait diriger un avion!", "Bien! En attendant d'autres ordres, Bradford vous êtes en charge de l'équipe des aviateurs.", "Quoi? Vous ne m'écoutez pas?"

DOROTHY ROUND EST ELIMINEE PAR JOAN HARTIGAN -- OUVERTURE DES TERRAINS DE JEUX LOYOLA DEMAIN

L'étoile australienne élimine la championne anglaise en trois sets, à 4-6, 6-4, 6-3 — Helen Willis-Moody sera son adversaire demain, dans la semi-finale — Perry vs Crawford et Budge vs von Cramm, dans la finale du simple masculin, aujourd'hui.

Wimbledon, Angleterre, 3 (par Gay-Lalibonnière, de la P. A.) — Dorothy Round a perdu tout espoir de décrocher une autre fois le championnat féminin de Wimbledon lorsqu'elle fut défaite par la petite Joan Hartigan, hier après-midi, à 4-6, 6-4, 6-3, dans l'un des quarts de finale.

La jeune Australienne sera accompagnée dans la semi-finale par Helen Willis-Moody et Helen Hull Jacobs, des Etats-Unis, et Frau Hilka Krahwinkel Spiering, d'Allemagne.

Mme Moody a joué de façon sensationnelle hier pour l'emporter sur Mme René Mathieu, de France, par 6-3, 6-0. Elle attaqua de façon formidable dans le deuxième "set"; elle ne perdit que 7 points et gagna trois parties à 50-0.

Mlle Jacobs, trois fois championne des Etats-Unis, ne fit pas grande impression, hier, car elle permit à Mlle Jadwiga Jędrzejowska, de Pologne, de rallonger de beaucoup le deuxième "set". Elle gagna facilement le premier "set" par 6-1 mais ne réussit à prendre le suivant qu'à 9-7.

Frau Spiering, qui disposa de Katherine Stammers, d'Angleterre, par 7-5, 7-5, après avoir comblé un déficit de 2-5 dans le deuxième "set", jouera contre Mlle Jacobs en semi-finale et on croit qu'elle remportera la victoire.

Pendant que les survivantes du simple féminin prendront un repos bien mérité aujourd'hui, le "court" du centre sera occupé par les finales du simple masculin. La première rencontre enverra Fred Perry, d'Angleterre, le champion actuel, contre Jack Crawford, d'Australie, qu'il battit en finale l'an dernier. Les deux autres semi-finalistes seront Donald Budge, de Californie, et le Baron Gottfried Von Cramm, d'Allemagne.

LA BALLE-MOLLE A ST-FRS D'ASSISE

Hier soir, le Verdunnet a battu le Courrier de Limoulin dans une partie régulière le score fut de 14 à 3. DANS LA LIGNE ROC-AMADOUR

Le F. A. Fluet a emporté sur le N. R. C. par le score imposant de 11 à 2 dans une partie régulière jouée hier soir dans la cour du Collège de St-Frs d'Assise.

CERCLE D'ASSISE VS NATIONAL

Ce soir le Cercle d'Assise tentera de faire subir une deuxième défaite à la puissante équipe du National.

Le National est présentement en tête de la ligue de St-Frs d'Assise. Il n'a subi que deux défaites depuis le commencement de la saison. La partie sera chaudement disputée car le Cercle d'Assise tentera de s'installer en deuxième position à la fin de la première série. Une foule nombreuse verra les deux clubs à l'oeuvre ce soir.

LIGUE BOISSEAU

Le Bellevue a disposé du Sillery par 3-0 dimanche, dans l'une des joutes de la ligue de tennis Boisseau.

Donat Alain et G. Gagnon disposent de E. Demers et N. Gagnon par 7-5, 6-2.

Jules Turgeon l'emporte sur René Lavole par 6-8, 6-3, 9-7 dans une rencontre qui dura près de deux heures. G. Aubin et E. Gauthier battent R. Lessard et P. Duval par 6-4, 6-2.

PAS DE VAUDEVILLE POUR JIM BRADDOCK

New-York, 3.—(P. A.)—Joe Gould, gérant de Jimmy Braddock, a annoncé que la tournée de vaudeville du nouveau champion du monde de la boxe a été contremandée, par suite de l'état de santé de Mme Braddock. La tournée devait débiter à Boston le 12 juillet.

DE BELLES JOUTES DANS LA LIGUE COTE DE BEAUPRE

Tous les amateurs ont été satisfaits des programmes auxquels ils ont assisté dimanche dernier, alors que les six clubs de la Ligue de balle-molle de la Côte de Beaupré étaient aux prises.

A St-Grégoire, le J.-A.-M. semble maintenant assuré d'entrer dans la série finale pour le championnat après avoir défait le Courville 10 à 4 et 4 à 1, devant une très nombreuse assistance.

A Beauport, le Salaberry a vu le P.-B. Bouchard s'emparer de la première partie par un score de 6 à 3, mais les jeunes joueurs de Chabot ont immédiatement pris leur revanche en sortant victorieux au cours de la seconde joute, par le pointage de 5 à 3.

Le Giffard a essuyé un blanchissage aux mains des Unis à Charlebourg, au score de 2 à 0, lors du premier engagement, mais ils humilièrent ensuite les hommes de Georges Moreau en enlevant la deuxième par 4 à 1.

Les arbitres au marbre pour ces trois parties étaient Pétitclerc, Boucher et Bonneau.

Hier soir, le F.-X. Bouchard présentait l'exclusivité de la seconde position en battant les Unis de Charlebourg par un score de 6 à 2, à St-Grégoire. Cette partie était déclinée pour le 12 juin dernier et avait été remise à cause de la pluie. Henri Pétitclerc agissait comme arbitre au marbre.

Ce soir, mercredi, trois rencontres sont encore à l'affiche dans le circuit: J. A. M. vs Unis; Salaberry vs Giffard; Courville vs F.-X. Bouchard.

AU PARC FONTAINE

Le circuit Lavallée aura un programme double, ce soir, au Parc Fontaine.

A 7 heures 30, l'International Fertilizer essayera de battre les Chevaliers de Colomb, pour améliorer leur position. Les Chevaliers de Duquet sont toujours en seconde position.

Dans la seconde, le Baker aura le Cercle Paroissial comme adversaire. Les hommes de Ruel sont favoris pour l'emporter mais les "épiciers" peuvent encore causer des surprises. Si le Cercle gagne, il montera en seconde position.

Voici le classement des clubs: G. P. Moy. Buanderie Lévis 10 4 714 Chevaliers de Colomb 8 4 587 Cercle Paroissial Lim. 8 5 615 International Fertilizer 4 9 308 Epicerie Baker 2 10 167

DE BELLES JOUTES DANS LA LIGUE COTE DE BEAUPRE

Tous les amateurs ont été satisfaits des programmes auxquels ils ont assisté dimanche dernier, alors que les six clubs de la Ligue de balle-molle de la Côte de Beaupré étaient aux prises.

A St-Grégoire, le J.-A.-M. semble maintenant assuré d'entrer dans la série finale pour le championnat après avoir défait le Courville 10 à 4 et 4 à 1, devant une très nombreuse assistance.

A Beauport, le Salaberry a vu le P.-B. Bouchard s'emparer de la première partie par un score de 6 à 3, mais les jeunes joueurs de Chabot ont immédiatement pris leur revanche en sortant victorieux au cours de la seconde joute, par le pointage de 5 à 3.

Le Giffard a essuyé un blanchissage aux mains des Unis à Charlebourg, au score de 2 à 0, lors du premier engagement, mais ils humilièrent ensuite les hommes de Georges Moreau en enlevant la deuxième par 4 à 1.

Les arbitres au marbre pour ces trois parties étaient Pétitclerc, Boucher et Bonneau.

Hier soir, le F.-X. Bouchard présentait l'exclusivité de la seconde position en battant les Unis de Charlebourg par un score de 6 à 2, à St-Grégoire. Cette partie était déclinée pour le 12 juin dernier et avait été remise à cause de la pluie. Henri Pétitclerc agissait comme arbitre au marbre.

Ce soir, mercredi, trois rencontres sont encore à l'affiche dans le circuit: J. A. M. vs Unis; Salaberry vs Giffard; Courville vs F.-X. Bouchard.

A. S. DE LAUZON VS S.-LOUIS DE CHARNY

Ce soir, le club de balle-molle Association Sportive de Lauzon jouera contre le club St-Louis, de Charny, sur le terrain du collège de Lauzon, à 7 heures 30. La batterie de Lauzon sera formée de Voilette, Gagné et Rivlé. Tous les sportsmen de la vallée sud sont invités à cette intéressante joute.

Dimanche dernier, le club Association Sportive de Lauzon est allé jouer à Hadlow contre le Levis Tramways et ce dernier a été vaincu aux scores de 4-2 et 6-3.

Le club de baseball Silver Granite présentera une partie de premier choix, samedi 6 juillet, à 3 heures précises, au terrain du C. N. R. A. Le fameux club de négres, les Tigres de Boston, jouera une partie d'exhibition contre le Silver Granite. Cette équipe est composée des meilleurs joueurs, d'habiles et redoutables coéquipiers. Ils ont joué contre le Sorel, hier soir, et ont perdu la partie au score de 5 à 4. Sorel perdait par 4 à 3 à la fin de la neuvième manche quand Thouin, du Sorel, frappant pour Laplante, fit un "hit" et compta le point qui égalisait les chances sur le long trois-but de Léo Dubé. Galen fit ensuite un sacrifice dans l'extrême centre pour décider de la ligue. Le Sorel et les Tigres de Boston se rencontreront de nouveau mercredi soir, au stade des Roys.

UNE JOUTE D'EXHIBITION ENTRE BOSTON TIGERS ET SIL. GRANITE

Le club de baseball Silver Granite présentera une partie de premier choix, samedi 6 juillet, à 3 heures précises, au terrain du C. N. R. A. Le fameux club de négres, les Tigres de Boston, jouera une partie d'exhibition contre le Silver Granite. Cette équipe est composée des meilleurs joueurs, d'habiles et redoutables coéquipiers. Ils ont joué contre le Sorel, hier soir, et ont perdu la partie au score de 5 à 4. Sorel perdait par 4 à 3 à la fin de la neuvième manche quand Thouin, du Sorel, frappant pour Laplante, fit un "hit" et compta le point qui égalisait les chances sur le long trois-but de Léo Dubé. Galen fit ensuite un sacrifice dans l'extrême centre pour décider de la ligue. Le Sorel et les Tigres de Boston se rencontreront de nouveau mercredi soir, au stade des Roys.

SIX CLUBS DANS LA LIGUE DE BALLE-MOLLE N.-D. DE QUEBEC

La Société St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame de Québec, aura encore cette année une ligue de balle-molle comprenant six club: le Champlain, le Couillard, le Laval, le Montmorency, le Germain et le Notre-Dame des Victoires.

Cette ligue, connue sous le nom de Ligue des Patriotes, opérera cette année encore sous les auspices de la section Notre-Dame. Les joutes promettent d'être très intéressantes et l'ouverture de la ligue se fera ce soir sur l'Esplanade de Québec, sous la présidence de M. G.-E. Rousseau, architecte, président de la section.

Tous les officiers supérieurs ainsi qu'adjoints, M. l'abbé J. Boutin, vicar, qui est l'âme dirigeante du mouvement, assisteront à cette joute qui ne manquera pas d'intéresser puisque les deux clubs en lice ce soir, le Champlain et le Couillard aligneront de fortes recrues qui se feront une belle lutte.

LE J.-A. DION GAGNE

Dans la première partie d'une série de 3 dans 5 pour un enjeu, le J.-A. Dion, en tête de la ligue paroissiale de Beauport, a infligé une défaite au fameux Salaberry, de la ligue de la Côte de Beaupré, au score de 7-1.

Les joueurs du J.-A. Dion se montrèrent de beaucoup supérieurs à ceux du Salaberry.

A. HOUDE VS CAPITOL SUR L'ESPLANADE

Dimanche matin, le 7 juillet, à 10 heures, sur l'Esplanade, le club de balle-molle "Taverne Capitol" tentera de reprendre sa revanche sur le club R. Houde qui le défait dimanche il y a 15 jours, par un score de 12 à 6.

Le "Taverne Capitol" s'est assuré les services de Jerry (Lefty) Lamonde, lanceur gaucher, anciennement de l'imprimerie Vincent, de la ligue Nationale, et d'un nouveau joueur de champ bien connu, dont nous voulons pour le moment, taire le nom. Avec une telle équipe, Frank Masson se croit en mesure de faire la vie dure au R. Houde.

M. Houde, propriétaire du salon de barbier de l'hôtel Clarendon, a nommé Wallace Bergers gérant de l'équipe. Il a fait lui-même trois nouvelles acquisitions et il a promis à M. Houde de remporter une nouvelle victoire sur l'équipe de Frank Masson.

En toute confiance, dimanche matin, le 7 juillet sur l'Esplanade, en face de la rue Ste-Anne, pour voir ces deux équipes à l'oeuvre. L'admission est gratuite.

LA BOXE

New-York. — Harry Dubinsky, 139 1-2, Chicago, décision sur Joe Rossi, 140 1-4, New-York (10).

Chicago. — Holman Williams, 134 1-2, Detroit a défait Baby Tiger Flowers, 133, San Francisco, (8), Bobby Pachó, 138, Los Angeles, décision sur Frankie Saglio, 140, Chicago, (10).

Des Moines. — Tony Ligouri, 136, Des Moines, K. O. technique sur Bert Visenti, 133, Moline, Ill., (2).

DANS LA LIGUE SENIOR

Les Fusiliers du Royal Rifles ont livré une chaude lutte aux Hibernians, au stade St-Patrice, hier soir, pour l'emporter par 5 à 3, à l'issue d'une joute fort contestée.

Dans la huitième manche, les Hibernians tentèrent un ralliement mais furent en tenir à deux points. Le jeu de Lentz réussit une magnifique prise à la quatrième manche, sur un long coup de Nolet.

R. H. E. Royal Rifles 003 002 000—5 6 6 Hibernians 010 000 020—3 5 2 Batteries: Munro et Lambert; Murray, Kirkwood et Murphy.

Arbitres: Kelly et Martin. Ce soir, le C. N. R. A. jouera contre la 57e batterie. Les arbitres seront Naud et McCord.

LE MATCH LOUIS-CARNERA AU VICTORIA

Voici l'une des phases intéressantes de la bataille LOUIS-CARNERA que le boxeur de Detroit gagna par un knock-out technique, dans la sixième ronde d'un combat qui fut tout à l'avantage de JOE LOUIS. Le film officiel de cette rencontre est à l'affiche au théâtre Victoria, jusqu'à vendredi.

Montreal, 3.—(P.C.)—Les officiers de la Q. A. H. A. ont annoncé, hier soir, qu'ils étaient à étudier le cas des joueurs de hockey s'adonnant à la balle-molle et au baseball durant la saison d'été, contre des joueurs du hockey professionnel.

Tous ces joueurs seront suspendus par l'Association, d'après un règlement de l'A. A. U. du Canada, à-t-on annoncé.

DECISION DE LA Q. A. H. A.

Montreal, 3.—(P.C.)—Les officiers de la Q. A. H. A. ont annoncé, hier soir, qu'ils étaient à étudier le cas des joueurs de hockey s'adonnant à la balle-molle et au baseball durant la saison d'été, contre des joueurs du hockey professionnel.

Tous ces joueurs seront suspendus par l'Association, d'après un règlement de l'A. A. U. du Canada, à-t-on annoncé.

QUATRE RENCONTRES CE SOIR DANS LA LIGUE PROVINCIALE DE TENNIS

Les deux rencontres suivantes sont à l'affiche pour ce soir dans la ligue Provinciale de Tennis:

SECTION "A" Feuille d'Erable à Jacques-Cartier.

C. N. R. A. A. à Québec

Ce soir, l'équipe du Feuille d'Erable ira rendre visite au Jacques-Cartier; ce feront les frères Guay, Laurent Côté, Albert Letarte, etc., contre Edouard Dion, les Pedneault, Roland Héard ? On peut être assuré d'assister à un duel très intéressant entre ces deux équipes, et ceux qui seront dans l'estrade du J.-Cartier verront du feu très brillant.

BASEBALL

Le club de baseball Silver Granite tentera une pratique, ce soir à 6 heures, au terrain du C. N. R. A. Tous les joueurs sont priés d'être présents à l'heure indiquée.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 000 000 000—0 3 4 St-Louis 010 130 20X—7 11 1

Boston 000 000 000—0 3 1 Brooklyn 112 010 00X—5 8 0

Philadelphia 000 002 002—4 8 2 New-York 070 000 01X—8 10 2

Chicago 302 210 000—9 15 0 Cincinnati 000 000 021—3 7 2

Cleveland 100 000 110—3 7 0 Detroit 001 052 00X—8 12 0

St-Louis à Chicago, remise, pluie.

L'INTERNATIONALE PARTIES DU SOIR

Albany 001 000 300—4 8 3 Syracuse 000 010 013—5 8 3

Buffalo 400 010 000—5 5 4 Toronto 010 061 00X—8 12 1

LES CIRCUITS

HIER: Ott, Giants 1; Hartnett, Cubs 1; English, Cubs 1; Medwick, Cards 1; Dahlgren, Red, Sox 1; Miller, Red Sox 1; Werber, Red Sox 1; Gehrig, Yankees 1; Gehring, Tigers 1; Winegarner, Indians 1; Campbell, Indians 1.

LES MENEURS: Greenberg, Tigers 23; J. Collins, Cardinals 17; Ott, Giants, 17; Johnson, Athletics 17; Berger, Braves 16.

LES POSITIONS LIGUE NATIONALE

New-York G. P. FC Chicago 38 27 576 St-Louis 37 29 561

Pittsburgh 39 31 557 Brooklyn 30 34 46 Cincinnati 29 38 43 Philadelphia 29 39 46 Boston 29 47 399

LIGUE AMERICAINE

New-York G. P. FC Cleveland 41 24 631 Detroit 40 29 580 Chicago 37 28 569

LES POSITIONS LIGUE NATIONALE

New-York G. P. FC Cleveland 41 24 631 Detroit 40 29 580 Chicago 37 28 569 Boston 29 47 399

LES POSITIONS LIGUE AMERICAINE

New-York G. P. FC Cleveland 41 24 631 Detroit 40 29 580 Chicago 37 28 569 Boston 29 47 399

LES POSITIONS L'INTERNATIONALE

Montreal à Buffalo, Toronto à Rochester, Albany à Syracuse, Newark à Baltimore.

Les enfants du quartier Belvédère pourront s'adonner à leurs sports favoris sur les terrains de l'Association Loyola, grâce à la générosité des RR. Pères Jésuites — Ouverture officielle demain après-midi.

Grâce à la générosité des Révérends Pères Jésuites, qui ont mis leurs terrains à la disposition des directeurs de l'Association Loyola, les enfants, les jeunes filles et les jeunes gens du quartier Belvédère pourront, encore cette année, passer d'agréables vacances.

Ces terrains de jeux sont sous le patronage de monsieur l'abbé H. Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, qui en a confié le soin de la surveillance à monsieur l'abbé Giroux, enfant de la paroisse.

Ceux qui ont déjà bénéficié du dévouement de monsieur l'abbé Giroux sont convaincus qu'il fera de l'oeuvre un succès. Tous peuvent donc être assurés à l'avance de son zèle.

Il invite les parents des enfants du quartier Belvédère à lui confier leurs enfants, petits et grands; il promet à tous d'heureuses vacances tant au point de vue moral que récréatif.

Vendredi soir, à 7 heures 30 l'International Fertilizer recevra le "Léo Bourgault".

Léo, le populaire joueur de hockey et de baseball sera sur l'alignement de son club. Tout amateur qui assistera à la joute aura droit aux exhibitions de lutte et de boxe qui auront lieu immédiatement après la joute.

Il y aura des préliminaires et une bataille royale entre sept lutteurs, et deux exhibitions de boxe.

SILVER GRANITE

Le club de baseball Silver Granite tentera une pratique, ce soir à 6 heures, au terrain du C. N. R. A. Tous les joueurs sont priés d'être présents à l'heure indiquée.

DUCHAINE ET GALE ONT GAGNE CHEZ LES M. DE CHAUSSURES

Une foule de plus de 1,500 personnes assistèrent au programme double qui présenta la ligue de balle-molle des Manufacturiers de Chaussures samedi après-midi au terrain du Canada. Dans la première rencontre le Ludger Duchaine causa une surprise au John Ritchie en lui infligeant un score de 8-5, et en remportant sa première victoire de la saison dans une partie excessivement contestée où les lanceurs jouèrent le rôle prépondérant. Un beau double-jeu fut fait par les joueurs de Duchaine; Roméo Bolduc frappa un "fly" au champ gauche que le petit Jean-Paul Bloudeau attrappa mais n'eut pas assez de temps pour tirer au marbre pour retirer Albert J. Ritchie. Brousseau et John, les deux lanceurs rivaux, furent les étoiles de la partie. Le premier s'accorda que 7 coups sûrs au bâton. Le deuxième s'accorda que 11 coups sûrs et retira 10 frappeurs au bâton.

consecutive sur le "Albert Laliberté" par 10-6. Cette partie fut la plus excitante jusqu'à la septième reprise. Le club du gérant Roberge étaient en tête dans la huitième lorsque les buts étaient tous occupés; Lucien Soudard, fils du dévoué président de la ligue trappa un magnifique coup de circuit avec trois hommes sur les buts, et donna la victoire à son club, et la première position de la ligue. Léon Marsan mena l'attaque des vainqueurs dans la deuxième joute en cognant deux 2-butts et deux 3-butts en cinq apparitions au bâton et fit scorer 5 points à lui seul.

R. H. E. L. Duchaine 200 301 200—8 11 3 J. Ritchie 201 010 200—6 7 6 Batteries: — Brousseau et Lavigne; John et Sleeth.

A. Laliberté 000 130 020—6 10 4 Gale Brothers 062 020 40X—10 10 1 Batteries: — Parent et Gagnon; Grenier et Beupré.

Arbitres: — Henri Pétitclerc et Arthur Godbout. Marqueur: Alphonse Robitaille.

LE BIENVENU GAGNE Mlle TURGEON GAGNE

Le club de baseball Restaurant Bienvenu a défait le Jeune Canadien au score de 11 à 7, dans une partie de 7 manches. Les vedettes furent A. Chabot, R. Plante, G. Plante et René Alain.

Jeune Canadien 300 040 0—7 Rest. Bienvenu 331 202 2-11

Mlle Marthe Turgeon a remporté le championnat féminin du club de tennis Feuille d'Erable, hier soir, en disposant de Mlle Simone Beaulieu par 5-7, 6-1, 6-1.

La championne se vit présenter la magnifique coupe offerte par M. Philippe Bourdeau.

LA VERITE AU SUJET DU COGNAC

Ce sont les chauds rayons du soleil, l'humidité et le sol particulier à la région des Charentes, en France, qui produisent le raisin dont est fait le Cognac. Seule la ligueur ainsi produite dans cette région a le droit de porter le nom de Cognac, et seul le Cognac possède cette délicieuse saveur, cette constance et ce fin bouquet si appréciés des connaisseurs. Le Cognac *** Hennessy est du Cognac authentique, riche et moelleux—la plus fine liqueur qui soit.

NOUVEAUX BAS PRIX

Bouteille de 26 onces... \$4.15

Flacon de 13 onces... \$2.20

COGNAC

HENNESSY

DISTILLÉ, MÛRI ET EMBOUTEILLÉ À COGNAC, FRANCE

BASEBALL

Le club de baseball Silver Granite tentera une pratique, ce soir à 6 heures, au terrain du C. N. R. A. Tous les joueurs sont priés d'être présents à l'heure indiquée.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 000 000 000—0 3 4 St-Louis 010 130 20X—7 11 1

Boston 000 000 000—0 3 1 Brooklyn 112 010 00X—5 8 0

Philadelphia 000 002 002—4 8 2 New-York 070 000 01X—8 10 2

Chicago 302 210 000—9 15 0 Cincinnati 000 000 021—3 7 2

Cleveland 100 000 110—3 7 0 Detroit 001 052 00X—8 12 0

St-Louis à Chicago, remise, pluie.

L'INTERNATIONALE PARTIES DU SOIR

Albany 001 000 300—4 8 3 Syracuse 000 010 013—5 8 3

Buffalo 400 010 000—5 5 4 Toronto 010 061 00X—8 12 1

LES CIRCUITS

HIER: Ott, Giants 1; Hartnett, Cubs 1; English, Cubs 1; Medwick, Cards 1; Dahlgren, Red, Sox 1; Miller, Red Sox 1; Werber, Red Sox 1; Gehrig, Yankees 1; Gehring, Tigers 1; Winegarner, Indians 1; Campbell, Indians 1.

LES MENEURS: Greenberg, Tigers 23; J. Collins, Cardinals 17; Ott, Giants, 17; Johnson, Athletics 17; Berger, Braves 16.

LES POSITIONS LIGUE NATIONALE

New-York G. P. FC Chicago 38 27 576 St-Louis 37 29 561

Pittsburgh 39 31 557 Brooklyn 30 34 46 Cincinnati 29 38 43 Philadelphia 29 39 46 Boston 29 47 399

LIGUE AMERICAINE

New-York G. P. FC Cleveland 41 24 63

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLER CES ANNONCES

Emile Brousseau
IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN TEL. 3-5748

BEVEDERE - Maison semi-détachée, 3 étages, bien située, système chauffage, cuisine, salle de bain, terrain, très bon marché, à côté de la maison, très bon marché.
BEVEDERE - Près rue Crémazie, maison 2 logements, très propre, prix \$20,000. Cause de départ.
RUE ST-VALLER - Ancienne Courbe de Polydore Gagnon, curateur, magnifique maison, 9 chambres, système chauffage, 3,000 pds terrain, très bon marché. Cause mortelle. Libre immédiatement.
29juin-6fs-1148

H.-P. Cimon
IMMEUBLES ET ASSURANCES
COTE D'ABRAHAM - TEL. 5169
COMMERCES comprenant : Epicerie, boulangerie, boulangerie, hôtel, salie à manger, salons de bar, etc.
PARTS DE CLUBS sur lacs, chalet d'été, terrain, etc.
RESIDENCES D'ÉTÉ ou autres propriétés situées dans la ville et la banlieue.
SILLERY - Terrains très bien situés à des prix très bas.
3juil-6fs-1148

Animaux perdus
PERDU CHAT ANGORA, couleur roux, on est prié de le rapporter et si le propriétaire ne peut être trouvé, rapporter à M. J. Hamel, 33 rue Carignan, Salles, tél. 9963. Récompense à qui le rapportera. 688

Pension d'été
Isle aux Coudres
L'HOTEL DE LA ROCHE PLEUREUSE - Endroit idéal pour passer vos vacances, belle plage, air magnétique, tennis, service de taxi tous les jours du Château Champlain, Québec à l'Isle aux Coudres. S'adresser : Hôte Roger Bergeron, Château Champlain ou l'Hotel de la Roche Pleureuse. 29juin-6fs-893

VOUS TROUVEREZ à Val St-Michel, bonne pension, prix modéré, bonne campagne pour la santé, près station collège, Pension Bourget, Val St-Michel, tél. 603, 8, 2.
3juil-1fs-893

VOS VACANCES adressez-vous à un hôtel renommé où vous aurez tout confort, confort, repas de choix, clientèle distinguée. Prix très modérés. Hôtel de Gaspé, St-Jean, Port-Joli, Richard Turgeon, prop. 29juin-12fs-893

Pianos à vendre
PIANO \$225.00 Lindsay légèrement usagé, ayant servi quelques mois seulement, cause départ, fini satiné, \$200.00 comptant, \$6.00 par mois. S'adresser chez C.W. Lindsay & Co., Limite, 201 rue St-Jean, Québec. 938

Propriétés à vendre
MAGNIFIQUE RESIDENCE, 92 Chemin St-Louis, coin Bougainville, face Parc Champs de Bataille, 14 appartements, chauffage automatique, l'électricité, terrain, piscine, grande réduction, bonnes conditions, occasion unique pour maison revenue. S'adresser : M. J. Hamel, 33 rue Carignan, Salles, tél. 9963. 688

PROPRIETE A VENDRE, Nos 57-59-61 St-Michel, comprenant 3 logements séparés, mesurant 65 pieds front x 90 pds profondeur. S'adresser à St-Michel ou Mercier & Co., rédacteur, notaires, 46 D'Alouette. 29-26-29juin-3juil-808

RADIOS à vendre
RADIO DEFOREST cabinet, modèle 1935, ondes courtes et longues, bon marché. Téléphone de midi à 1 h. 30 4-0324.
3juil-3fs-998

Servantes demandées
SERVANTE DEMANDEE devra aller à la campagne. Références exigées. Adresse : 1012 la Canardière. 3juil-3fs-1048

Servante générale demandée pour aider au ménage, aimant les enfants. Bon ches-son. S'adresser à Trépanier. 1048

Servante générale demandée, références exigées. S'adresser 70 rue Demers, Québec, U. 3-3053. 1048

Servante générale demandée, sachant faire un peu de cuisine. S'adresser 112, 136 rue Rue. 1048

ON DEMANDE une servante possédant bonnes références. S'adresser à M. Alphonse Durand, marchand de grains, "Les Saules", Antenne-Lorette, Comté de Gaspé. 29juil-4fs-1048

Terrains à vendre
TERRAIN A VENDRE, magnifique terrain de 50 x 80, très bien situé au parc Richelieu, Charlesbourg à vendre à prix raisonnable. S'adresser à téléphone 6739, par téléphone. 3juil-4fs-1068

83,000 PIEDS de terrain pouvant être subdivisé en 11 ou 12 lots, situés sur la nouvelle place en arrière du collège. Adresse : Chemin de la rue St-Cyrille et le Chemin Ste-Foy, à être échangé pour maison de rapport dans la ville de Québec. 29juin-6fs-1067

Terres à vendre
TERRE A VENDRE à Loretteville pour cause de mortalité, perfectionnée en fraises et en légumes, 2 1/2 milles de l'église, la surface est de 23 arpents en culture, très beaux bâtiments et instruments aratoires et de 19 arpents en bois de chauffage et de prix de \$15,000 comptant. S'adresser : Alphonse Asselin, 125 Montigny, Québec. 29juin-12fs-1068

Trouvé
MONTANT D'ARGENT trouvé mercredi le 28 juin. Pour renseignements adresser : Françoise Quinn, Hôtel de Ville, Québec. 478

Annonces non classifiées
Club Lac Laurent
BIENVENUE AUX AMATEURS de pêche à la truite et saumon. Camps privés pour vacances à la semaine et à la journée. Chemin Saguenay via St-Siméon Informations, J.-Alfred Boies, St-Siméon, Co. Charlevoix 29juin-6fs-1038

Restaurant Peking Oriental
99, RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas. Déjeuner club à partir de 20c plus. Repas régulier 40c. Table d'été. Service spécial de l'après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins. Lun-merc-vend-4fs-1137

Circonscription
OPERATION SIMPLE, sous anesthésie locale, permettant retour au travail le même jour, au plus tard le lendemain. Maladies urinaires et vénériennes. Traitement spécial. Honoraires variables, sans entrave aucune au travail. Dr Perrin, 24, St-François, 8-15-22-29mai-8-12-19-26juin-3juil-1137

BECK A BERLIN
Varsovie, 3 (P.C.) - Le ministre des Affaires Etrangères, Joseph Beck, est parti hier pour la capitale de l'Allemagne. On prévoit qu'il entrera en pourparlers avec le Fuehrer pour y discuter de tous les problèmes germano-polonais. Quand il est parti, il a déclaré qu'il ne passerait que deux jours à Berlin.

POUR SOLICITATION
Devant le Recorder Eugène des Rivières, ont comparu ce matin deux jeunes gens accusés d'avoir fait de la sollicitation auprès des touristes sans être des guides historiques. Ils ont été condamnés et leur procès a été fixé au 10 juillet. L'un d'eux avait fait de la sollicitation sur la rue, et l'autre dans un hôtel de la rue Montcalm.

NAISSANCE
CHABOT - M. Romaine Chabot et Mme Chabot, née Juliette Bidgaré, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 29 juin 1935, sous les prénoms de Joseph-Paul-Henri-Edgar. Parrain, M. Georges-Henri Chabot, oncle; marraine, M. Vve Edgar, grand-mère. Porteuse, Mlle Pauline Chabot, tante. 29juin-6fs-1148

DECES
Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation
EDWARD A. St-Roch, le 2 juillet 1935, à l'âge de 42 ans, est décédé à l'hôpital de St-Roch, épouse de Mme Yvonne Coulombe. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. 29juil-2fs-6

DORION - A Québec, le 1er juillet 1935, à l'âge de 24 ans, est décédé Charles-Raoul Dorion, fils de feu Ed. Dorion, et de feu Adèle Gagnon. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures. 29juil-2fs-6

GAGNE - A St-Joseph d'Alma, le 30 juin 1935, à l'âge de 25 ans, est décédé accidentellement M. Paul Gagné, ass-comptable des accidents du Travail, fils de Georges Gagné, employé civil, et de feu Florida Blackburn. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, dans la maison mortuaire, No 137 rue St-Olivier, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de la au cimetière Belmont. 29juil-2fs-6

GAGNON - A Château Richer, le 1er juillet 1935, à l'âge de 70 ans 2 mois, est décédé Mlle Mathilda Gagnon, modiste. Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 hres. 29juil-2fs-6

LECLERC - A St-Joseph, le 2 juillet 1935, à l'âge de 15 ans et 5 mois, est décédé Rosario Leclerc, fils de M. Gaudais Leclerc, Charretier de Viau Biscuit, et de Léda Caron. Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures. 29juil-2fs-6

MARCEAU - A Québec-Ouest, le 2 juillet 1935, est décédé à l'âge de 18 ans et 3 mois, Marie-Jeanne Marceau, fille de M. et Mme. 29juil-2fs-6

NADEAU - A Québec, le 3 juillet 1935, à l'âge de 70 ans 9 mois, est décédé dame Marie-Jackson, épouse de M. Georges Nadeau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 juillet, à 8 heures. 29juil-2fs-6

SHINK - A Limoulo, le 2 juillet 1935, est décédé à l'âge de 8 mois et 3 jours, Marie-Beata-May, enfant bien-aimée de M. E.-A. Shink et de Dame Rose Marie Shink. Les funérailles auront lieu jeudi, à Limoulo, à 3 heures. 29juil-2fs-6

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

FRÉCHETTE - Mme Vve Jos-Aimé Fréchette et M. et Mme Arène Fréchette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Aimé Fréchette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 29juin-12fs-893

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et Gérard Raymond, pour l'avoir obtenu avec succès, le 29 juin, M. H. J. P. C.

conduit par ailleurs, aux Etats-Unis à la production en séries, de la standardisation. Celle-ci n'est pas gérée par une barrière douanière entre les différents Etats de l'union, pouvant donner à plein rendement et handicaper sérieusement l'industrie européenne.

Quelle est alors la position de l'Europe en présence de l'Amérique standardisée et de l'Asie devenue de son côté grande productrice, contente de celle d'un continent, répond M. Siegfried, qui est entré par la grandeur même de ses progrès et celle de son passé. Celui-ci pose une infinité de problèmes connus des nations jeunes comme il est facile de s'en rendre compte avec un peu de réflexion.

Faut-il pour autant parler du déclin de l'Europe? L'orateur, qui a marqué froidement le terrain pour au point de vue économique, ne le croit pas. Il reste en effet au vieux monde, dit-il, une ressource précieuse; celle de sa culture qui lui permet, même dans le domaine économique, de garder la qualité, si la quantité lui a échappé.

Et cette culture, conclut excellemment M. André Siegfried, qui se traduit par une intelligence plus souple, un esprit d'invention plus développé et une personnalité plus marquée dans tous les genres de productions, assure pour longtemps encore à l'Europe une supériorité diminuée, mais précieuse.

ST-SAUVEUR
Séances de confessions
Il y aura des séances de confessions demain après-midi à 3 heures et demain soir à 7 h. 30. A l'occasion du premier vendredi du mois.
Heure sainte
Jeudi soir, de 11 onze heures à minuit aura lieu l'heure sainte pour les hommes et les jeunes gens. Tous les messieurs sont invités.
Grand'messe, demain
A l'église paroissiale : 6 heures 15, pour Laurent Gingras ; 7 heures, pour J.-Ovide Marceau ; 7 heures 45, pour Dame Vve Joseph Normand et les membres défunts de sa famille.

SERVICE ANNIVERSAIRE
Lundi, le 8 juillet prochain, sera chanté en l'église paroissiale de Limoilou, le service anniversaire de feu Ferdinand St-Laurent, époux de dame Marie-Anne Dumontier. Cette cérémonie funéraire aura lieu à 8 heures à m.

UN INCENDIE
Beauveville, 3 (D.N.C.) - Hier soir, vers sept heures, le feu a complètement détruit le moulin à scie, à farine et à chauxmeunier en bois pour les érablières de M. Arthur Pomerleau, de Ste-Clothilde. Ce moulin était situé dans le septième rang et il était actionné par un pouvoir hydraulique, une turbine mécanique. On ignore la cause du feu. Le moulin était fermé lorsque l'incendie fut découvert par des particuliers et le propriétaire, M. Pomerleau, était à St-Victor lorsqu'il fut prévenu de ce malheur. Le feu a également détruit un gros pont en bois qui a été complètement rasé par les flammes. Les intéressés ont vainement tenté de sauver de l'atteinte des flammes qui faisaient rage. Ce pont était couvert et le bois très sec, offrait une proie facile au feu qui n'a laissé que les deux piliers en ciment.

ESPIONS EXECUTES
Berlin, 3 (P.A.) - L'exécuteur des hautes œuvres a décapité hier deux allemands trouvés coupables d'espionnage : Egon Brez, 28 ans, condamné pour avoir essayé d'obtenir certains secrets militaires du Reich, et Bruno Hindemann, 62 ans, qui révéla des secrets militaires. Les deux espions subirent leur procès devant le tribunal populaire qui imposa la peine de l'emprisonnement à vie à Wilhelm Batters, 48 ans, pour avoir trahi des secrets militaires, et imposa la peine de mort par décapitation aux deux autres.

MORT TRAGIQUE
Trois-Rivières, 3 (D.N.C.) - Un homme de 69 ans, Zéphirin Labaie, a été trouvé pendu aujourd'hui dans sa grange, à St-Maurice. C'est son fils qui découvrit la tragédie, en se rendant aux bâtiments pour y soigner les animaux. Le corps se balançait à une corde attachée dans la bergerie. L'épouse du défunt est malade depuis assez longtemps, et son état est maintenant très grave. Une de ses sœurs, malade, demeurait aussi avec lui. On suppose que cette double maladie a entraîné le découragement.

UN GROS VOL
Dunkirk, N.Y., 3 (P.C.) - Six bandits se sont emparés d'une somme de \$10,000 à la Merchants National Bank, hier, ici. Cinq de la bande entrèrent dans l'édifice armés de mitrailleuses, pendant que le sixième était aux aguets, dans l'automobile avec laquelle ils s'enfuirent.

VENTE DE MALT
Sous la présidence du juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, on a commencé ce matin l'enquête de la Canada Specialties, compagnie sur laquelle pèsent plusieurs accusations d'avoir vendu du malt à d'autres personnes que des pâtisseries.

INTERETS PAYES
La Commission Municipale de Québec vient d'autoriser la municipalité de Saint-Benoît-Joseph-Labre, (Amqui), à payer ses coupons d'intérêt sur les obligations émises le 1er juillet 1935.

IL SE DEFEND
Accusé d'avoir proféré des menaces de mort contre la personne de Georges Turgeon, le 29 juin, Honoré Roy a comparu ce matin devant le juge Laetere Roy et a plaidé non coupable. Il avait d'abord plaidé coupable, mais en expliquant qu'en réalité il ne l'était pas. "Je lui ai dit simplement que si l'enquête n'avait abouti à mortrifier tous les deux", l'enquête a été fixée à vendredi.

IMMUNITE POUR LES JOURNALISTES
Chicago, 3 (P.A.) - On fait actuellement une grande campagne aux Etats-Unis pour assurer aux journalistes une immunité analogue à celle dont jouissent médecins et pasteurs. C'est le résultat de l'adoption d'un projet de loi qui sera discuté par le Sénat. Plusieurs états ont adopté des lois protégeant les journalistes dans l'exercice de leurs fonctions et plusieurs autres vont suivre ces exemples si l'on en juge par les projets de lois qui sont devant certains législateurs. Il est évident qu'un journaliste qui obtient une nouvelle ne saurait être tenu de divulguer l'identité de son informateur.

AUX ASSISES
Trois-Rivières, 3 (D.N.C.) - James-R. Kennedy, de Cobourg, Ont., a été aujourd'hui, condamné à subir son procès aux prochaines Assises Criminelles sous l'accusation d'avoir introduit de faux documents dans le dossier de la faillite de la manufacture de vins Jacques-Cartier. Le magistrat F.-X. Lacoursière était sur le banc.

VENTE INTERROMPUE
Londres, 3 (PC-Havas) - Le Gouvernement anglais a interrompu la vente à l'encre de plusieurs lettres

LA DEMISSION D'UN SENATEUR
Ottawa, 3 (P.C.) - On s'attend à ce que le sénateur J. McLean, conservateur de la division de Souris, démissionne prochainement. Si tel est le cas, ce sera la dix-septième vacance à la Chambre Haute. Le sénateur des provinces maritimes n'a pu assister à la dernière session.

historiques, y compris certains documents écrits de la main du Duc de Wellington et de lord Nelson, héros de Trafalgar. Les autorités veulent que le gouvernement devienne propriétaire de ces précieux écrits.

DISCOURS DE PHILOSOPHIE
La Faculté de Philosophie de l'Université Laval vient de prendre une heureuse initiative qui profitera éminemment aux éducatrices des différentes institutions d'enseignement de notre ville et à beaucoup d'institutrices de la région. Elle a en effet organisé des cours de vacances, spécialement destinés au personnel enseignant de nos maisons d'éducation de la ville, qui porteront sur différents sujets ayant trait à la pédagogie. Ces cours commenceront à la fin de juillet et dureront une quinzaine de jours. Déjà plus de 150 religieuses de différentes communautés se sont inscrites et tout indique que cette initiative sera couronnée du plus magnifique succès. M. Charles de Koning, professeur à la Faculté de Philosophie, M. l'abbé Aimé Labrie, préfet des études dans les classes de Lettres au Séminaire, M. l'abbé Charles-Omer Garant, professeur à la Faculté de Théologie, sont au nombre des professeurs chargés de ces cours.

PEU POLI
"Ferme la g... on ne t'interroge pas là-dessus". Cette interpellation à un défendeur de la Commission des Limites qui rendait témoignage ce matin en Cour des Sessions de la Paix, a troublé la monotonie du Palais par le temps qui court. Cela se passait devant le juge en chef Hugues Fortier, et il s'agissait du procès d'un nommé Perrill, accusé de vente illégale d'alcool. En rendant témoignage, le défendeur relatait qu'il avait vu, au contraire le frère de l'accusé, qui prononça alors les paroles citées plus haut. L'interlocuteur fut expulsé tranquillement de la Cour, tandis que son frère, l'accusé, était condamné à un mois de prison et aux frais, à défaut du paiement des frais, à trois autres mois à l'ombre de Me Fernand Choquette occupant pour la poursuite.

DES SENTENCES
Roméo St-Gelais, alias Jos. Dubé, condamné ces jours derniers à cinq ans de pénitencier pour vol d'une automobile, a reçu deux autres sentences pour vol ce matin. Le juge Laetere Roy, prenant en considération le fait qu'il est un récidiviste, l'a condamné à 6 mois de prison pour vol de \$25 et à un an d'emprisonnement pour vol de \$50. Les trois sentences ne sont pas concurrentes. C'est dire que Dubé séjournera au pénitencier pendant six ans et six mois.

MARIAGE NUL
Montreal, 3 (PC) - Dans un jugement rendu, hier, à la Cour Supérieure de Montreal, le juge Alfred Forest a annulé le mariage J.-A. Cookson avec Mary-Bert Milloy, alléguant que les publications régulières exigées par la loi civile n'avaient pas été faites. La Cour blâme le pasteur David Scott d'avoir présidé à ce mariage sans se soucier de la production d'un certificat de publications.

EN PRISON
En Cour des Sessions de la Paix, devant le juge L. Roy, ont comparu trois jeunes gens accusés d'avoir volé des barres de fer d'une valeur de \$70. Ils ont expliqué au juge qu'ils en ignoraient la valeur et qu'ils croyaient que cette marchandise était abandonnée. Ils ont rendu les barres pour \$5. Et comme ils en étaient à leur première offense ils n'ont été condamnés qu'à un mois de prison.

FEU Mme V. THIBODEAU
Theford-Mines, (D.N.C.) - Nous apprenons avec regret la mort de Mme Vital Thibodeau, née Georgianna Fecteau, décédée le 17 courant à sa résidence, rue McCraw, après quelques heures de maladie seulement. Elle était âgée de 43 ans et 6 mois.

La regrettable défunte laisse dans le deuil outre son époux, neuf enfants dont trois fils : MM. Hervé, Roméo et René Thibodeau ; ses filles : Mme Léo Grégoire (Rose), d'Amos, Abilith, Mme Louise Ruel (Yvette) de Theford-Mines ; Mlle Eva, Laura, Irène et Thérèse Thibodeau, de Theford ; son père, M. Honoré Fecteau, de Theford ; ses frères : MM. Antoine Fecteau, Frank Fecteau, Odias Fecteau, Archilas Fecteau et Alfred Fecteau ; tous de Theford-Mines ; Pierre Fecteau, de Montreal ; ses sœurs : Mme Amédée Poudrier (Clara) de Theford-Mines ; Mme Vve Arthur Bilodeau (Obeline), du Cap St-Ignace ; ses oncles : MM. Léo Grégoire et Louis Ruel ; ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Joseph Thibodeau, de Lowell, Mass. ; M. et Mme Placide Thibodeau, de New-York ; M. et Mme Danese Thibodeau, de Vanburan, Me. ; Mme Hélène Thibodeau, de Waterville, Me. ; M. et Mme Jos. King, d'East-Ansgus, Mme Catherine Thibodeau, de Biddeford, Me. ; Mme Alfred Cyr, de Vanburan, Me. ; Joseph Marceau, de Sacré-Coeur de Marie ; Mme Antoinette Fecteau, Frank Fecteau, Odias Fecteau, Archilas et Alfred Fecteau, de Theford-Mines ; M. Pierre Fecteau, de Montreal ; M. Amédée Poudrier, de Theford-Mines.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Alphonse de Theford, jeudi matin à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. le curé Gédéon Sauvage a fait la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Gagnon. Mmes Oscar Blais et Napoléon Laqueux firent la quête durant le service.

La dépouille mortelle fut portée par M. Louis Gagnon, Joseph Vachon, Napoléon Laqueux et Théodore Thiergie. Les rubans furent tenus par Mmes Oscar Blais, Joseph Vachon, Napoléon Laqueux et Arthur Vilteneau. La bannière des Dames de Ste-Anne précédait le corps funéraire, elle était portée par M. Odias Lessard et Damase Cyr. Mmes Siméon Boissonault, Alfred Lavoie, Adélaïde Lapointe et Damase Cyr tenaient les rubans.

Visitation le deuil : son époux, M. Vital Thibodeau, ses enfants : MM. et Mmes Léo Grégoire, Louis Ruel, Mlle Yvette, Eva, Laura, Irène et Thérèse Thibodeau, MM. Hervé, Roméo et René Thibodeau ; son père, M. Honoré Fecteau ; ses frères et belles-sœurs : M. et Mmes Antoine Fecteau, Frank Fecteau, Odias Fecteau, Archilas Fecteau, Alfred Fecteau, de Theford-Mines ; Pierre Fecteau, de Montreal ; ses sœurs : Mme Amédée Poudrier, de Theford-Mines ; Mme Vve Arthur Bilodeau (Obeline), du Cap St-Ignace ; ses oncles : MM. Léo Grégoire et Louis Ruel ; ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Joseph Thibodeau, de Lowell, Mass. ; M. et Mme Placide Thibodeau, de New-York ; M. et Mme Danese Thibodeau, de Vanburan, Me. ; Mme Hélène Thibodeau, de Waterville, Me. ; M. et Mme Jos. King, d'East-Ansgus, Mme Catherine Thibodeau, de Biddeford, Me. ; Mme Alfred Cyr, de Vanburan, Me. ; Joseph Marceau, de Sacré-Coeur de Marie ; Mme Antoinette Fecteau, Frank Fecteau, Odias Fecteau, Archilas et Alfred Fecteau, de Theford-Mines ; M. Pierre Fecteau, de Montreal ; M. Amédée Poudrier, de Theford-Mines.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Alphonse de Theford, jeudi matin à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. le curé Gédéon Sauvage a fait la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Gagnon. Mmes Oscar Blais et Napoléon Laqueux firent la quête durant le service.

La dépouille mortelle fut portée par M. Louis Gagnon, Joseph Vachon, Napoléon Laqueux et Théodore Thiergie. Les rubans furent tenus par Mmes Oscar Blais, Joseph Vachon, Napoléon Laqueux et Arthur Vilteneau. La bannière des Dames de Ste-Anne précédait le corps funéraire, elle était portée par M. Odias Lessard et Damase Cyr. Mmes Siméon Boissonault, Alfred Lavoie, Adélaïde Lapointe et Damase Cyr tenaient les rubans.

Visitation le deuil : son époux, M. Vital Thibodeau, ses enfants : MM. et Mmes Léo Grégoire, Louis Ruel, Mlle Yvette, Eva, Laura, Irène et Thérèse Thibodeau, MM. Hervé, Roméo et René Thibodeau ; son père, M. Honoré Fecteau ; ses frères et belles-sœurs : M. et Mmes Antoine Fecteau, Frank Fecteau, Odias Fecteau, Archilas Fecteau, Alfred Fecteau, de Theford-Mines ; Pierre Fecteau, de Montreal ; ses sœurs : Mme Amédée Poudrier, de Theford-Mines ; Mme Vve Arthur Bilodeau (Obeline), du Cap St-Ignace ; ses oncles : MM. Léo Grégoire et Louis Ruel ; ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Joseph Thibodeau, de Lowell, Mass. ; M. et Mme Placide Thibodeau, de New-York ; M. et Mme Danese Thibodeau, de Vanburan, Me. ; Mme Hélène Thibodeau, de Waterville, Me. ; M. et Mme Jos. King, d'East-Ansgus, Mme

SECRETAIRE



PAUL BAILLARGEON, secrétaire de Montréal, a été nommé secrétaire de la Commission des Chemins de Fer du Canada, en remplacement de M. A.-D. CARTWRIGHT, mis à sa retraite. C'est la première fois qu'il y a un secrétaire canadien-français à cette commission.

RESULTATS DU BARREAU DES DEMAIN

Les résultats des examens à la pratique du Droit seront tout probablement connus dès demain soir, disent les examinateurs. — L'examen oral suivra. — Liste des questions aux candidats.

Les examens d'admission à la pratique du Droit ont eu lieu hier au Palais de Justice, comme le "Soleil" l'a annoncé. Trois séances ont eu lieu, une dans l'avant-midi, la deuxième dans l'après-midi et la dernière dans la soirée. Ce matin, les examinateurs nous ont fait part que les résultats seront connus demain soir ou dans la journée de vendredi. Les examens oraux commenceront aussitôt après. Il intéressera sûrement nos lecteurs de connaître les questions qui furent posées. En voici le texte :

DROIT CIVIL

- A. — Quelles sont les obligations qui naissent du mariage concernant les aliments ?
B. — Quels biens sont immeubles par destination ?
C. — Comment s'éteignent les servitudes ?
A. — Comment doit-on faire l'acceptation pure et simple d'une succession ?
B. — Dans quels cas l'erreur et la fraude sont-elles causes de nullité de contrat ?
C. — En matière de preuve, quelles sont les règles relatives aux présomptions ?

HISTOIRE DU DROIT

- A. — Indiquez les principales dispositions de l'acte constitutionnel de 1791 ?
B. — En quelle année et par quel pouvoir fut établi notre système actuel d'enregistrement des droits réels ?
C. — Quelles sont les sources du Code de Procédure civile de la province de Québec ?

PROCEDURE CIVILE

- A. — Quels sont les droits du défendeur lorsque le bref n'est pas rapporté dans le délai requis ?
B. — Quelles sont les règles communes à toutes les exceptions préliminaires ?

FEU Mme H.-C. FORTIER

Mme H.-Curran Fortier, née Amy Frances Fogarty, est décédée samedi à l'hôpital Général de Montréal après plusieurs semaines de maladie. Née à Montréal, Mme Fortier avait fréquenté le couvent du Sacré-Coeur, rue St-Alexandre, et avait épousé en premières noces le colonel Vincent O'Donohoe, tué en France en 1918. Elle s'était remariée en 1925 à M. H.-Curran Fortier.

DEUX SEANCES

Cet après-midi et demain, le comité administratif siégera à l'hôtel de ville sous la présidence du maire.

DES FRERES PRECHEURS EN MISSION

Quatre Dominicains partiront le 21 septembre pour le diocèse d'Hakodati — Plus de soixante missionnaires en sept ans — Les Ursulines.

Le 21 septembre prochain, quatre missionnaires Dominicains quitteront le Canada pour le diocèse d'Hakodati, au Japon. Ce sont les RR. PP. Philippe-Marie Deslauriers, d'Ottawa ; Dominique Doyon, de la Beauce ; Raymond-Marie Desrosiers, de Fall-River, Mass.; Paul-Edouard Gagnon, de La-Terrière, Chicoutimi. Ils partiront en train de Montréal le 1er septembre et s'embarqueront à Vancouver, à bord de l'Empress of Russia, le 21, pour le pays lointain de leur apostolat.

Depuis sept ans, environ soixante missionnaires canadiens sont partis pour les missions du Japon, soit 26 Dominicains, cinq frères des Ecoles Chrétiennes et plus de 35 sœurs de diverses communautés: Religieuses de l'Immaculée Conception, Dominicaines de Nancy (Valleyfield), Congrégation Notre-Dame, Religieuses de l'Assomption, Les Ursulines de Québec se préparent à les rejoindre bientôt.

Il est vrai que les ouvriers des missions augmentent en nombre, il ne faut pas perdre de vue que la mission est immense. Il y a encore plus de cinq millions de personnes au Japon qui adorent des idoles tout comme au temps de la Rome antique. Les besoins se renouvellent et se multiplient, les secours sont devenus indispensables.

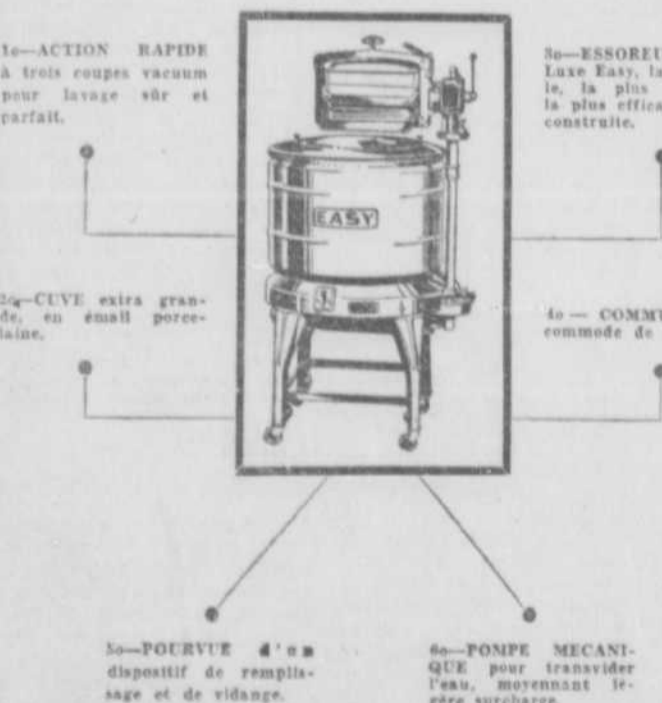
FEU L'ABBE NADEAU

En la chapelle du lac Sept-Îles, lundi, on a chanté une messe de requiem à la mémoire de l'abbé Jean-Thomas Nadeau. La plupart des villageois assistaient à la cérémonie.

La laveuse électrique

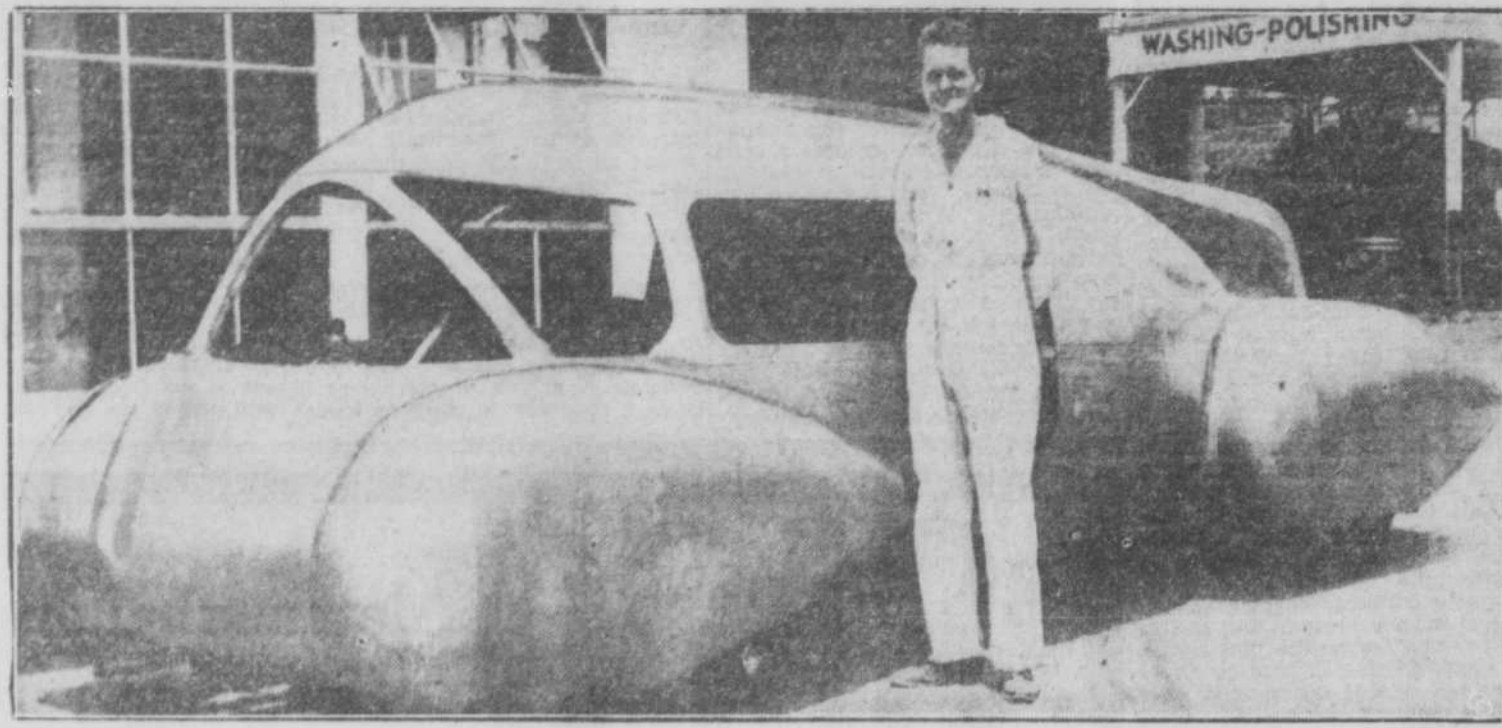
EASY

possède des caractéristiques vraiment modernes



Pianos Radios Laveuses Meubles Poêles C. ROBITAILLE LAMAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE

UNE AUTOMOBILE, CROYEZ-LE OU NON



M. ALLEN STEUER, mécanicien de Los Angeles, prétend que la masse derrière lui est à la fois une automobile et un avion. Cette construction est censée pouvoir franchir plus de 100 milles à l'heure. Mais aucune expérience n'en a encore été faite.

IMPOSANTES OBSEQUES DU DR LABERGE

La population de Québec a rendu un bel hommage à la mémoire du regretté disparu — Service funéraire à Saint-Roch.

La population de Québec a payé un beau tribut d'hommages, hier, au regretté docteur Elzéar Laberge, doyen des médecins à Québec, décédé samedi dernier à l'âge de 77 ans. On sait que M. le docteur Laberge était l'époux de dame Emma Rainville. Il exerçait sa profession en notre ville depuis 53 ans et il jouissait de la confiance et de l'estime de tous les citoyens. Aussi une foule très considérable a-t-elle tenu à apporter à la famille si cruellement atteinte le réconfort de sa sympathie et à participer à cet ultime témoignage à la mémoire de celui dont la disparition est si vivement ressentie. Une nombreuse représentation de la profession médicale figurait au premier rang de l'imposant cortège qui a accompagné la dépouille mortelle. On remarquait aussi une foule de professionnels et d'hommes d'affaires importants ainsi que des représentants de toutes les classes de la société. Le cortège s'est formé au domicile de la résidence mortuaire, rue du Pont, à 8 45 heures, et défila jusqu'à l'église paroissiale de Saint-Roch où fut chanté le service.

ELECTIONS PAR ACCLAMATION A ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 3. (D. N. C.) — Un nouveau témoignage de confiance est retourné sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse et dans le golfe Saint-Laurent, par la victoire de M. T.-D. Bouchard, par l'élection de St-Hyacinthe. En effet à la mise en nomination qui a eu lieu hier dans la salle de délibérations du conseil, les cinq échelons sortant de charge ont été réélus par acclamation. Ce sont MM. Ferdinand Boudreau dans le quartier, un Joseph Larchevêque dans le quartier deux, Ernest Picard dans le quartier trois, J.-B. Letourneau dans le quartier quatre et Paul Richer dans le quartier cinq. M. Ferdinand Boudreau est à sa deuxième élection cette année. En fin d'avril dernier il avait été élu par la plus grosse majorité jamais donnée dans le quartier. M. Eugène Payant succède à feu M. Arthur Chenette. Les autres membres du conseil sont: Hon. T.-D. Bouchard, maire, MM. Joseph Labonté, J.-L. Guillet, Victor Chabot, Cyrille Annot, Louis Bergeron. Ces derniers auront à subir une élection au mois de juillet 1936.

ENQUETES DU CORONER

Le coroner tient cet après-midi à trois heures, à la morgue, l'enquête sur la mort de Liliane Langlois, âgée de trois ans, fille de M. Georges Langlois, de Québec-Ouest, qui fut frappée par une auto, vers dix heures, dimanche matin, à St-Nicolas. D'après le capitaine-détective Roussin, qui a procédé à une enquête préliminaire, le conducteur de la voiture a fait tout ce qu'il lui était possible pour éviter l'enfant. Elle traversait la rue en courant pour aller rejoindre son frère. Après la tragédie, le conducteur se porta au secours de sa victime et la transporta chez ses parents. Le Dr Lambert, de St-Romuald, appelé sur les lieux, fit transporter la petite à l'hôpital du Sacré-Coeur où elle est morte dans l'après-midi de dimanche.

DEPART DE COLONS

Dès le 10 juillet, un nouveau groupe de 75 colons partiront de Québec pour Châteauguay et Villermont. Au premier endroit se dirigeront cinquante nouveaux colons, pour compléter la colonie déjà existante, tandis que les 25 autres iront à Villermont. Ces derniers sont tous de Bellechasse et la plupart de leurs nouveaux compagnons viennent de la même circonscription.

MORT INSTANTANEE

M. Alfred Delaunay, âgé de 59 ans, employé du Chemin de fer national depuis 30 ans, a été tué instantanément à Montréal, hier, au moment où, voulant appliquer les freins d'un wagon de fret il glissa et tomba sous les roues.

CADAVRES REPECHES

On a repêché hier soir, vers huit heures, les corps de Lionel Dion et de Joseph Lemelin, deux jeunes gens de St-François, I. O., qui se noyèrent le 2 juin dernier. On se souvient que les deux malheureux furent victimes de l'onde fatale que l'embarcation qui les portait chavira sur les bords de St-Joachim. Le cadavre de Dion fut aperçu flottant vis-à-vis la ferme de M. Napoléon Lessard, de St-François, à une faible distance de la résidence de ses parents. Le corps de Lemelin fut repêché sur la côte de Beauré, non loin du club de Sainte-Anne.

Conflit entre Herriot et Daladier en France

Au cours d'une séance importante du parti radical socialiste qui aura lieu demain, M. Herriot demandera à ses partisans de choisir entre Daladier et lui — Deux tendances vont s'affronter.

Paris, 3. (CP-Hevas) — Demain, au cours d'une très importante séance du comité exécutif du parti radical socialiste, deux tendances vont de nouveau s'affronter. Le débat résumera les conditions politiques des partis en France en même temps que seront évoqués les récents incidents qui entraînent après la clôture de la session parlementaire une certaine effervescence. M. Edouard Herriot, ministre d'Etat et président du parti radical, après avoir exposé sa doctrine, provoquera sans doute une sorte de discussion où la question de confiance sera posée. C'est une des phases normales d'une lutte qui se poursuit depuis bien longtemps au sein du parti entre deux tendances internes dont les chefs incontestables sont MM. Edouard Herriot et Edouard Daladier. D'un côté une conception gouvernementale de l'union entre les partis républicains pour le maintien de la trêve et la collaboration gouvernementale, de l'autre une tentative de réorganisation de la gauche en un cartel élargi des groupes de gauche. Discussion qui prend une certaine acuité du fait qu'une grande manifestation populaire doit avoir lieu dans toute la France à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet et qu'elle sera précédée de la manifestation de foi républicaine et d'une défense de libertés démocratiques. La préparation de cette démonstration commune est un remarquable prétexte au regroupement, aux discussions doctrinales et aux unions pratiques.

mais des faits nouveaux se sont produits ces dernières semaines qui ont obligé chacun à prendre position et expliquent l'activité des partis. Au palais de la mutualité, au cours d'une réunion préparatoire de cette manifestation, du 14 juillet, tout récemment un discours de M. Edouard Daladier posa celui-ci comme un leader possible des tendances d'unité et sonne un ralliement des forces démocratiques, de celles de province surtout, contre ce qu'on a appelé ce soir-là des tendances fascistes des élus de la majorité parisienne. Des communistes aux radicaux les assistants ont applaudi M. Daladier. Cependant quelques jours plus tard à Chambéry, dans une ville dont l'air est depuis, M. Pierre Cot, ministre du cabinet Daladier, est l'un des chefs de jeunes radicaux, un incident très significatif a marqué l'hésitation des radicaux entre deux voies: un meeting du front populaire avait eu lieu réunissant des orateurs de tous les partis de gauche. Pas d'incident. A la suite de ces faits, le front de gauche a été malgré l'interdiction des autorités et chanté l'internationale. Le maire, M. Commanche, élu radical socialiste d'une liste qui comprenait aussi des socialistes, adresse au préfet sa démission parce que l'ordre des assistants n'a pas tenu compte de considérations locales ont joué dans cette affaire, elle ne témoigne pas moins de l'embaras des élus radicaux tout beaucoup ont bénéficié de suffrages. (Suite à la page 9, 2e col.)

SUR L'EAU ET DANS LE PORT

LES DERNIERS PREPARATIFS DU "N.-B. McLEAN"

Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, le "N. B. McLean", du gouvernement, ancré dans le port de Québec, depuis son retour sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse et dans le golfe Saint-Laurent, partira le 8 juillet, soit lundi prochain, à destination des mers du Nord, principalement de la Baie d'Hudson. Sous les ordres du capitaine Balcoum, on est à compléter les derniers préparatifs qui se résument à des quantités de vivres, de matériel, de l'équipage et des foras de ravitaillements, ainsi que tous les instruments nécessaires au relevé des courants et à la patrouille des trans-océaniques qui iront prendre des chargements de grain à Port Churchill. Au cours de la journée d'hier, le nouveau yacht du service hydrographique, le "Harry Hudson" a été lancé au quai du Relié sur de puissants rouleaux, le petit navire, long de 35 pieds environ, a été hissé jusqu'à l'un des plans inclinés du quai et descendu tout près du niveau de l'eau. Le yacht est actuellement immobilisé, mais à la hauteur de son service, pour le moment, il y a eu 6,228 tonnes de marchandises de plus à quitter notre port.

RAPPORT DES ACTIVITES MARITIMES DANS LE PORT

Il n'a pas eu beaucoup de changement dans les activités maritimes du port de Québec, selon le rapport communiqué hier, par le capitaine Eugène Fortin, maître du port de Québec. Les chiffres sont pratiquement les mêmes que le mois précédent. Au mois de juin dernier, 95 vaisseaux sont arrivés à Québec et 97 en ont repartis. Parmi eux, il y avait 32 transatlantiques anglais arrivants et autant de partants, 12 océaniques étrangers arrivants et 13 partants, 39 caboteurs arrivants et 40 partants et enfin 12 navires des lacs. Le tonnage total de ces navires a été de 605,676 pour les arrivants et 612,523 pour les partants. Il est donc facile de conclure à l'activité toujours progressive de notre port, surtout si l'on constate qu'au cours du mois précédent, il y a eu 6,228 tonnes de marchandises de plus à quitter notre port.

UNE BARGE DE PECHE EST COULEE A TERRENEUVE

St-Jean de Terre-Neuve, 3. (P. C.) — Le schooner "Vendetta" a été coulé hier, au Cap Fougère, au cours d'une violente tempête qui a ravagé la région. Ce vaisseau de pêche, commandé par le capitaine Plozman, transportait neuf pêcheurs, qui tous ont pu atteindre le rivage, dans une embarcation de sauvetage. Le navire, les poissons et tous les accessoires de pêche sont une perte complète. Le "Vendetta" était sur l'eau depuis une semaine. Il se dirigeait vers St-Jean. (Suite à la page 8, 3e col.)

FIN DE SESSION

Ottawa, 3. (D. N. C.) — La Chambre a siégé à onze heures ce matin et elle s'ajournera ainsi tous les matins, jusqu'à la fin de la session, ce qui est une claire indication que les débats parlementaires n'iront pas très loin, car ces excès de travail ont le don de terminer brusquement la session. Un débat sur les troubles à Regina a été perdu hier une séance, parce qu'après de longues heures de discussion, on n'en est venu à aucune décision. Dorénavant le travail s'accomplira à pas redoublés.

UN TOUCHANT HOMMAGE A MME D'ANJOU

Les funérailles de madame Charles D'Anjou ont eu lieu hier à Rimouski au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Rimouski, 3. (D. N. C.) — Hier ont eu lieu en notre cathédrale les imposantes obsèques de Mme Charles D'Anjou, épouse du notaire Charles D'Anjou, shérif du district de Rimouski.

Mme D'Anjou qui n'était âgée que de 49 ans est décédée samedi dernier à l'hôpital St-Joseph de notre ville des suites d'une opération chirurgicale. Le départ se fit de la maison mortuaire, avenue Tessier, à 8 heures 30. Un nombreux cortège accompagna la dépouille mortelle de la regrettée défunte jusqu'à la cathédrale où il y avait déjà une assistance considérable.

M. l'abbé Adolphe Tremblay, curé de la paroisse, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Léon D'Anjou, cousin de la défunte, assisté de MM. les vicaires A. Morin et A.-C. Morin, comme diacre et sous-diacre. Six messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Ch. D'Anjou, A. Tremblay, Emile Siros, François. (Suite à la page 6, 5e col.)

RECLAMATION DE LA QUEBEC POWER CONTRE LA CITE

La ville a été saisie hier d'une réclamation de \$3,081.50 de la Quebec Power pour deux années pendant lesquelles elle était prête à arroser les rues de la ville, ce qu'elle n'a pu faire parce qu'un contrat aurait été violé par le conseil municipal. En 1926, en effet, la Quebec Power signa avec la ville un contrat par lequel elle s'engageait pour dix ans à arroser les rues. En 1933 et 1934, le contrat a été ignoré par la ville, sans consentement du co-sigataire. De là la réclamation. M. J.-E. Chapleau, avocat de la ville, est d'opinion que cette réclamation est fondée. Le comité exécutif a ajourné sa décision à cet égard, après que le conseiller Emile Gosselin eut exprimé l'avis qu'il fallait étudier sérieusement cette question, pour savoir si le contrat ou quelque résolution du Conseil ne justifiaient pas la ville d'agir comme elle l'a fait. Pendant la discussion sur cette affaire, le maire feuilletait passionnément le nouvel annuaire du téléphone. A part M. Ernest Grégoire et le conseiller municipal délégué mentionné, assistaient à la séance MM. P.-H. Bédard, Wilfrid Samson, Arthur Poirier, Emile Morin, F.-J. Dinan, Edmond Trépanier et Aldéric Noreau, ainsi que le greffier, M. P.-X. Chouinard et le trésorier, M. P.-Nelson Verge.

ELECTIONS A LA TUQUE

La Tuque, 3. (D. N. C.) — Après une des luttes municipales les plus contestées que nous ayons eues depuis de nombreuses années, M. Omer Journeau, mécanicien de la Brown Corporation, a été élu maire de notre municipalité par 58 voix de majorité contre le maire sortant de charge, M. F.-X. Lamontagne, un important marchand de la ville qui remplissait ces fonctions depuis huit ans. La lutte dura depuis le 25 juin dernier, date de la mise en nomination. Des assemblées avaient eu lieu presque tous les jours.

A GRAND'MERE

Grand'Mère, 3. (D.N.C.) — Nos élections municipales viennent d'avoir lieu. Le Dr J.-O.-H. Richard est élu maire par 29 voix de majorité sur M. J.-A. Gagnon, tandis que MM. Raoul Lord et Albert Thibault deviennent conseillers municipaux, le premier en battant M. Isidore Poliquin par 181 voix et l'autre en sortant victorieux par 138 voix de majorité contre M. Henri Sautage. Et Mlle Mary P.-B. Findlay, propriétaire de la maison où le trésor fut trouvé, et les héritiers de Andrew J. Salsbury, qui habita autrefois la maison.

BELLE FETE RELIGIEUSE A ST-MICHEL

Le R. P. Reginald Roy, O. F. M., célèbre sa première messe à St-Michel, en présence des membres de sa famille et de nombreux parents et amis — Le but de la vie du prêtre.

De brillantes fêtes religieuses ont eu lieu dimanche à St-Michel de Bellechasse, à l'occasion de la célébration de la première messe du R. P. Reginald Roy, O. F. M. Ce nouveau religieux est le sixième que sa famille donne à l'Eglise, aussi a-t-on fêté avec solennité cette consécration à Dieu. Au cours de ces fêtes, le R. P. Roy avait à ses côtés sa mère, madame Arthur Roy; ses frères, le R. P. Antoine, O.F.M., M. l'abbé Albert Roy, professeur au Séminaire de Québec; M. l'abbé Evariste Roy, vicaire à St-Frédéric; le R. P. Lucien Roy, jésuite; M. Adolphe Roy, avocat, de Montréal; ses sœurs, la Révérende Mère Saint-Erède (Estelle), du couvent de Jésus-Marie de Woonsocket, et Mlle Marie-Jeanne Roy, ainsi que sa sœur adoptive, Mlle Thérèse Roy n'avait pu se joindre aux autres membres de la famille; Mgr Exide Roy, O. F. M., Préfet Apostolique de Kogoshima, Japon; la Révérende Mère St-Joseph (Amarillys), du monastère du Préteur-Sang, en mission à Kogoshima, Japon, la révérende Mère St-Bonaventure (Léontine), du monastère des Ursulines de Mérici, tous frères et sœurs du R. P. Reginald.

Le R. P. Reginald chanta sa première messe à St-Michel, accompagné de son oncle, M. l'abbé Evariste Roy et le R. P. Antoine-Marie, O. F. M. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Léonard, O. F. M. Ce dernier exalta le service complet d'une vie au service de Dieu. Dans la sanctification des autres que l'église fait comme enfants, et il souligna au nouveau prêtre une carrière sacerdotale féconde et heureuse. La chorale de la paroisse, sous la direction du R. F. Salvatoris, chanta avec maîtrise la messe de Chaussegang. Mlle Jeanne Bélanger accompagnait à l'orgue. On remarquait au chœur: de nos autres frères du nouveau prêtre, M. l'abbé Albert Roy, professeur au Séminaire de Québec, et le R. P. Lucien Roy, jésuite; M. l'abbé Maxime Fortin, curé de St-Michel. (Suite à la page 8, 3e col.)

ACCIDENT A PORTEUF

Portneuf, 3. — (D. N. C.) — M. Gérard Gauthier, de la Cie Gauthier et Julien, de Portneuf Station, a été victime ces jours-ci d'un pénible accident. M. Gauthier était à travailler à l'usine sur une presse à air comprimé, quand tout à coup le poce de la main droite s'engagea dans cette presse à fer. Il eut immédiatement le doigt sectionné. Le Dr Maurice Hudon fut mandé en toute hâte et fit le pansement d'urgence, après quoi il transporta le blessé à l'hôtel-Dieu où il sera sous traitement pendant quelques jours.

BELLE PUBLICITE

L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la voirie, nous a appris que les cinéastes qui doivent tourner les trois films publicitaires commandés par le département pour annoncer par l'image sonore et animée la province de Québec aux Etats-Unis et dans les provinces voisines, ont commencé leur travail hier. Ils commenceront par la région de Gaspé. La semaine prochaine, ils visiteront d'autres régions, dont celle du Lac Saint-Jean, et jusqu'à ce que tous les beaux endroits de la province aient été filmés.

UN POIDS TRES LOURD AU JAPON



AVEC L'ARMEE



Le major-général KENICHI OIHARA, chef du bureau des devoirs spéciaux de l'armée japonaise, a été photographié à la gare de Hankin en se rendant à la hâte au nord de la Chine. Il a toute la sympathie de l'armée, qui approuve ses faits et gestes, bien qu'ils donnent lieu à des commentaires divers de part le monde.

LES SOEURS DE LIMOULOU SONT FETEEES

De très belles cérémonies marquent le 75ième anniversaire de fondation de l'Institut des Soeurs Servantes de Marie — L'hon. E. Lapointe était présent.

Les Soeurs Servantes de Marie ont célébré très solennellement, dimanche, le soixante-quinzième anniversaire de la fondation de leur institution. Les anciens et anciennes de la maison y ont tenu à participer à ces fêtes du souvenir qui demeurent inoubliables.

La messe solennelle a été chantée à 10 h. 45 par Mgr P.-B. Garneau, P.-A. V. G., assisté de MM. les abbés Saint-Georges Bergeron et P. M. Lévesque, deux anciens du couvent de Limoulou. On remarquait la présence au chœur de plusieurs membres du clergé, dont MM. les abbés A. Douville, supérieur de l'Ecole Apostolique Notre-Dame, Patrice Boyd, curé de Frampton, L.-E. Hudon, aumônier des RR. SS. Dominicaines, le R. P. J. Brin, S. M. M. et plusieurs autres. Dans la nef, au premier rang de l'assistance, on a remarqué la présence de l'honorable Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice et député de Québec-Est aux Communes; de M. le maire J.-E. Grégoire, de M. Oscar Drouin, député de Québec-Est à la Législature; de M. le commandeur J.-E. Chapleau, des chevaliers J.-H. Levesqueur et Giasson, de M. Jeanneau et de Mme Jeanneau, présidente de l'Amicale, sans compter plusieurs notables de Limoulou. C'est le R. P. Marie-Louis, Canonic, qui a... (Suite à la page 15, 8e col.)

COUVENT RECONSTRUIT

On reconstruit bientôt le couvent de Gaspé détruit en février dernier par l'incendie. Les plans viennent d'en être préparés par M. Charles Jean, architecte de Québec. Il y a quelques jours déjà qu'on a demandé les soumissions. Le couvent, comme on sait, est dirigé par les RR. SS. du Saint-Rosaire.

CHEZ LE MAIRE

Avant la séance du Conseil municipal hier soir, le maire, M. Ernest Grégoire, a reçu à son bureau M. et Mme J.-H. Blackwell, de Kaipoi, Nouvelle-Zélande. M. Blackwell a été pendant trente ans maire de sa municipalité.